

# RAPPORT FINANCIER

AU 31 DÉCEMBRE 2016



# 1

## RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés et les comptes sociaux 2016 .....	3
---	---

# 2

## COMPTES CONSOLIDÉS

Etats financiers au 31 décembre 2016 .....	21
Rapport des commissaires aux comptes .....	81

# 3

## COMPTES SOCIAUX TRANSDEV GROUP S.A.

Etats financiers au 31 décembre 2016 .....	85
Rapport des commissaires aux comptes .....	103





# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET LES COMPTES SOCIAUX 2016

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



<b>RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b> .....	<b>6</b>
COMPTES CONSOLIDÉS – CHIFFRES CLÉS .....	6
LE GROUPE EN QUELQUES CHIFFRES .....	6
SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L’EXERCICE 2016 .....	6
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES .....	8
DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE .....	8
ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT .....	8
FACTEURS CLÉS .....	8
<b>RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX</b> .....	<b>9</b>
COMPTES SOCIAUX – CHIFFRES CLÉS .....	9
ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ .....	9
PRISES DE PARTICIPATION ET CESSIONS DE L’EXERCICE .....	9
SUCCURSALES EXISTANTES .....	9
ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT .....	9
INFORMATIONS DIVERSES .....	9
TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D’ADMINISTRATION .....	9
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE L’ENTREPRISE .....	9
INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LA DIRECTION GÉNÉRALE .....	10
JETONS DE PRÉSENCE .....	11
PROPOSITION D’AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 .....	11
CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ ET UNE FILIALE .....	11
MONTANT DES PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE (ART L511-6 3 BIS AL 2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER) .....	11
INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT .....	11
<b>ANNEXES</b> .....	<b>12</b>
TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES .....	12
LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTES SOCIÉTÉS PAR LES DIFFÉRENTS MANDATAIRES SOCIAUX .....	13

# RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## COMPTES CONSOLIDÉS – CHIFFRES CLÉS

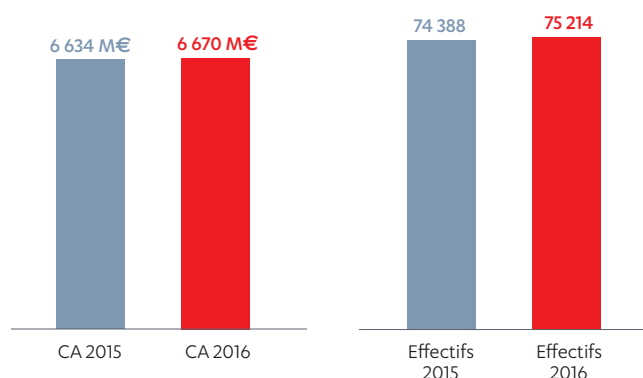
(en millions d'euros)	EXERCICE 2015 (12 MOIS)	EXERCICE 2016 (12 MOIS)
Produit des activités ordinaires	6 634,3	<b>6 669,6</b>
EBITDA ( <i>Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization</i> ) <sup>(1)</sup>	416,9	<b>392,1</b>
Résultat Opérationnel Courant <sup>(1)</sup>	145,7	<b>123,7</b>
Résultat net	84,8	<b>67,9</b>
Résultat net Part du Groupe	82,1	<b>65,8</b>
<b>Endettement financier net (EFN)</b>	<b>740,7</b>	<b>592,3</b>

<sup>(1)</sup> La note annexe VII.14.2. des états financiers consolidés présente le passage EBITDA au résultat opérationnel courant et résultat opérationnel.

### LE GROUPE EN QUELQUES CHIFFRES

- Présent dans **19 pays**
- Chiffre d'affaires annuel : **6 670 M€**
- **75 214 collaborateurs** <sup>(1)</sup>

#### CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 - 12 MOIS ET NOMBRE DE COLLABORATEURS 2016 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Les données n'intègrent pas la contribution des Sociétés d'Economie Mixte. Les données en matière d'effectif sont exprimées en effectif moyen pondéré et sont présentées hors activités abandonnées et hors effectifs des co-entreprises et entreprises associées.

### SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Les résultats financiers de l'année 2016 confirment la stabilité financière du groupe Transdev qui affiche un Résultat net part du Groupe de 65,8 millions d'euros.

En 2016 le Groupe a continué ses efforts d'investissements sur de nouveaux produits (première année pleine d'activité sur le marché des cars longues distances en France) et d'adaptation au marché de ses activités de transport à la demande dans un environnement concurrentiel très compétitif. Le Groupe atteint un Résultat Opérationnel Courant (ROC) de 123,7 millions d'euros, soutenu par la performance opérationnelle de l'activité transport public en France, Etats-Unis, Allemagne, Suède et Pays-Bas.

En termes de croissance externe, le Groupe a acquis les 50% résiduels dans la société assurant la gestion et la maintenance des services Sydney Ferries ainsi que 100% de la société Urbis Park Services, troisième acteur français de la gestion de stationnement. Cette dernière acquisition permet de renforcer l'offre du Groupe en associant transport et stationnement.

Le Groupe a, par ailleurs, réduit son Endettement Financier Net de 148 millions d'euros sur l'année. L'exercice a, par ailleurs, été marqué par l'autonomisation financière du Groupe via :

- Le refinancement de la dette actionnaire auprès du secteur bancaire sous la forme de deux facilités de crédit ;
- Une opération de financement sur le marché du « Schuldschein » (placements privés de droit allemand), auprès de banques et d'institutionnels internationaux.

(cf. note VII.3.2 des états financiers consolidés).

Ces opérations, associées à la montée au capital de la Caisse des Dépôts, désormais actionnaire à 70% de Transdev, offrent de nouvelles marges de manœuvre pour le Groupe, tourné dorénavant vers les perspectives de croissance.



## DÉVELOPPEMENT ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le Groupe a remporté des succès commerciaux significatifs au cours de l'année sur de nombreuses géographies.

**En France**, le Groupe a remporté l'appel d'offres du contrat d'exploitation TADAO (agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay), le contrat d'exploitation du réseau Ulysse (intégré à la Métropole Aix-Marseille), l'exploitation et la gestion au sein du groupement Air'Py de l'Aéroport Pau-Pyrénées et a renouvelé les contrats urbains de Calais et interurbains des Côtes d'Armor.

Par ailleurs, le Groupe prépare activement la réponse à plusieurs appels d'offres importants.

**Aux Pays-Bas**, le contrat de la région d'Amsterdam (Amstelland-Meerlanden), plus gros contrat du Groupe dans cette géographie, a été renouvelé.

### En Allemagne

- Le Groupe a remporté les contrats de bus de Bad Homburg, Rendsburg, Kirchheim-Treck, Wiesbaden Nord, RTK-Baderstabe et Offenbach-Ost ;
- Dans le rail, le Groupe s'est vu attribuer l'exploitation de la ligne ferroviaire R6, en Saxe, entre Leipzig et Döbeln et la distribution de billets et la gestion des abonnements dans la région de Rhein-Main.

**Aux Etats-Unis**, le Groupe s'est vu attribuer les contrats de street car QLINE (M1-Rail) à Détroit et de paratransit Valley Metro en Arizona.

A ces succès commerciaux offensifs et défensifs s'ajoutent les extensions de contrats (Suède, Pays-Bas, Allemagne et Chili notamment) qui augmentent la maturité du portefeuille de contrats déjà opérés.

L'innovation est placée au cœur de la politique commerciale du Groupe avec des enjeux opérationnels majeurs sur 2016 :

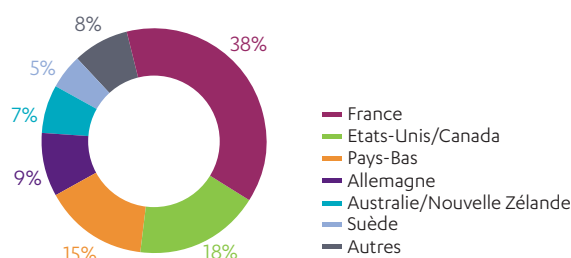
- Développement de solutions de mobilité électrique dans la plupart des pays dans lesquels opère le Groupe, et plus particulièrement aux Pays-Bas, où le gain d'Amstelland-Meerlanden, associé aux flottes d'Helmond et d'Eindhoven, portera à 400 le nombre d'autobus 100% électriques exploités par le Groupe dans ce pays, constituant ainsi une des plus grandes flottes de bus électriques en Europe ;
- Mise en service sur la centrale EDF de Civaux du premier service de transport par navettes autonomes 100% électriques.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE EN 2016

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 6 670 millions d'euros en 2016, un niveau d'activité impacté par un effet de change défavorable de 24 millions d'euros suite à la dépréciation des devises britannique et suédoise.

Au-delà de cet effet de change, le chiffre d'affaires progresse, du fait des démarrages des contrats ferroviaires de Mittelsachsen en Allemagne et de Wellington en Nouvelle-Zélande et de la bonne dynamique des activités de transport public aux Etats-Unis et en Suède.

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



L'EBITDA à fin décembre 2016 ressort à 392 millions d'euros, soit un taux de marge de 5,9% du chiffre d'affaires, en légère diminution par rapport à 2015.

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit à 123,7 millions d'euros à la clôture contre 145,7 millions d'euros en 2015.

Malgré l'amélioration opérationnelle de l'activité transport public, l'EBITDA et le ROC reculent sur les activités purement commerciales où le Groupe fait face à une très forte concurrence de nouveaux acteurs. Le Groupe a pour volonté de se maintenir sur ces activités où s'inventent les nouvelles mobilités et met en œuvre des plans d'actions permettant une amélioration des résultats.

La révision des perspectives aux États-Unis liée à cette situation concurrentielle a conduit à la constatation de pertes de valeurs sur les actifs incorporels à durée de vie indéterminée de l'activité transport à la demande pour 38,3 millions d'euros.

Le coût de l'Endettement Financier Net ressort à 24,6 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice.

Le niveau d'Endettement Financier Net a été réduit à 592,3 millions d'euros à fin 2016 ce qui permet au Groupe d'envisager sereinement son développement sur la base de marges de manœuvre retrouvées.

## ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le plan stratégique 2017-2022 soumis au Conseil d'Administration de Transdev Group affirme un positionnement sur la chaîne de mobilité combinant de manière croissante modes collectifs et modes individuels.

Le plan s'articule autour d'engagements opérationnels forts : renforcer notre relation Client, développer nos activités sur des géographies ciblées, améliorer la performance dans le cœur de métier, consolider le positionnement multimodal grâce au rail et au transport à la demande et investir dans les nouvelles solutions de mobilité (bus électriques, véhicules autonomes, Mobility as a Service...).

Le plan met l'accent sur une allocation de ressources équilibrée entre croissance du transit et métiers en développement et sur les actions à mettre en œuvre pour faire de la transformation digitale une opportunité.

## DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Ces éléments sont développés au sein des états financiers consolidés et sociaux.

## ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre conviction est que le champ de la mobilité va poursuivre sa mutation, avec le développement de solutions toujours plus personnalisées, en particulier grâce aux apports du numérique.

Le Groupe est engagé dans divers programmes en matière de :

- D'électromobilité avec la signature de contrats qui font du Groupe le premier opérateur de bus électriques en Europe ;
- Nouvelles solutions de mobilité à la demande, à la fois avec une offre purement commerciale, avec des produits de services aux entreprises (prestations de transport faisant appel aux technologies numériques pour des sociétés privées) et au sein de contrats publics (Solution ChronoPro et FleetMe en France, Link aux US...);
- « Mobility as a service » recouvrant tous les moyens d'information et de ticketing sur mobile permettant de faciliter l'accès à un bouquet d'offres de transport proposées par des opérateurs différents ;
- Véhicules autonomes.

En 2016, l'activité du Groupe en matière d'innovation a poursuivi son accélération :

- au sein de la Digital Factory, avec l'incubation de solutions en matière de M-ticket... ;
- dans la gestion de Véhicules autonomes ;
- par un investissement dans des start-ups.

## FACTEURS CLÉS

L'activité du Groupe est influencée par des facteurs clés de nature technique, contractuelle et économique, dont les principaux sont les suivants :

- la capacité d'adaptation à l'évolution contractuelle ;
- la capacité à répondre aux exigences croissantes des clients passagers et autorités organisatrices en matière de nouveaux services mais aussi de développement durable et d'innovation ;
- la capacité à exercer son métier sur des territoires denses, vastes et de plus en plus complexes : complexité opérationnelle croissante et intermodalité étendue.

Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des matières premières, Transdev a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non de couverture. Des informations complémentaires sur ces instruments sont présentées dans la note VII.19 aux comptes consolidés.

# RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

## COMPTES SOCIAUX – CHIFFRES CLÉS

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Produits d'exploitation	76 704	83 500
Résultat d'exploitation	(5 640)	(23 534)
Résultat financier	83 922	44 356
Résultat exceptionnel	(1 912)	(1 087)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>107 893</b>	<b>47 850</b>

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le 21 décembre 2016, la Caisse des Dépôts et Veolia se sont mis d'accord sur une répartition actionnariale et sur les modalités de désengagement de Veolia de la société Transdev Group SA. La Caisse des Dépôts a acquis 20% du capital de Transdev. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient ainsi 70% du capital de Transdev et en prend le contrôle exclusif, tandis que Veolia conserve, à titre transitoire, 30% du capital de la société.

Le résultat d'exploitation de la société s'élève à -23,5 millions d'euros contre -5,6 millions d'euros en 2015. Le résultat financier s'élève à 44,3 millions d'euros et intègre principalement les remontées de dividendes des filiales, le coût de la dette nette de Transdev Group et mouvements sur les dépréciations des titres.

Après la prise en compte du boni d'intégration fiscal, le résultat net s'établit en gain de 47,8 millions d'euros sur l'exercice.

## PRISES DE PARTICIPATION ET CESSIONS DE L'EXERCICE

La Société a notamment acquis au cours de l'exercice 2016 les participations suivantes :

- Transdev Australasia (100%)
- Transdev GMBH (100%)
- 110 400 actions détenues par FNM2 dans Transdev Eurolines (100%)
- 8% du capital social de la société Seoul Line 9 (SL9 Corée)
- TD ventures (100%)

La Société a cédé au cours de l'exercice 2016 les participations suivantes :

- Tramvia Metropolitana
- Tramvia Metropolitana del Besos

La société Connex Jersey, détenue à 100%, a été dissoute.

## SUCCESSALES EXISTANTES

La Société a ouvert un établissement secondaire dans le ressort du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

## ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Transdev Group participe à une activité en matière de recherche et de développement sur ses nouveaux métiers.

## INFORMATIONS DIVERSES

Le montant global des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élève pour l'exercice 2016 à 124 245 euros.

## TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En application des dispositions des articles L 225-129.1 et L 225-129.2 du Code de Commerce :

DATE DE LA DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PLAFOND DE CAPITAL AUTORISÉ	DURÉE	UTILISATION FAITE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Néant	Néant	Néant	Néant

## PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2013, les salariés de la Société ne possédaient aucune action de celle-ci. Une résolution visant à proposer, en application de l'article L225-129-6 du Code de commerce, aux Actionnaires une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du Chapitre II du Titre III de la troisième partie du Code du travail (articles L3332-18s) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise a été soumise à l'assemblée générale du 23 avril 2013 qui a rejeté cette proposition. Une proposition a également été soumise à l'assemblée générale du 11 décembre 2013 suite à la décision d'augmentation du capital social en numéraire de 560 millions d'euros, qui a également été rejetée, l'équilibre du capital entre les actionnaires ne s'y prêtant pas. L'assemblée générale devra se prononcer sur une nouvelle résolution à cet effet avant le 23 juin 2018.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration est composé, à la date de rédaction du présent rapport, des 11 administrateurs figurant ci-après, dont un administrateur indépendant et un administrateur représentant les salariés.

ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION/RENOUVELLEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE
Madame Anne-Marie Couderc (Administratrice indépendante)	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Monsieur Thierry Mallet (Président Directeur Général depuis le 9 septembre 2016)	11/07/2016 (avec effet au 9 septembre 2016) (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
La Caisse des dépôts et consignations, représentée par Madame Françoise Tausinat	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Monsieur Franck Silvent (Président du Conseil du 4 juillet 2016 au 9 septembre 2016) <sup>(3)</sup>	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Monsieur Antoine Frérot	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Monsieur Philippe Capron	26/03/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Madame Delphine Pons	09/01/2017 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 <sup>(1)</sup>
Monsieur Jean-Michel Fenaut (Administrateur représentant les salariés)	01/07/2016	01/07/2020 <sup>(2)</sup>
Monsieur Waël Rizk	09/01/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
Monsieur Pierre Aubouin	09/01/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
Madame Virginie Fernandes	14/02/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

<sup>(1)</sup> La durée des mandats des administrateurs est de quatre ans depuis l'adoption par l'Assemblée générale mixte du 7 octobre 2016 de la résolution ayant porté le mandat des administrateurs de deux ans à quatre ans et prorogé les mandats en cours.

<sup>(2)</sup> La durée du mandat de l'administrateur représentant les salariés est de quatre ans depuis l'adoption par l'Assemblée générale mixte du 9 janvier 2017 de la résolution ayant porté le mandat de l'administrateur représentant les salariés de deux ans à quatre ans et la prorogation par le Comité de Groupe du mandat en cours.

<sup>(3)</sup> La Direction générale, assumée par le Président du Conseil d'administration jusqu'au 4 juillet 2016, a été dissociée de la Présidence du Conseil du 4 juillet 2016 au 9 septembre 2016. Depuis le 9 septembre 2016, les fonctions ont été à nouveau réunies, la Direction générale étant assumée par le Président du Conseil d'administration.

Aucun administrateur n'est concerné par les obligations de divulgation de rémunérations visées par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce modifié par l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014.

Figure par ailleurs, en annexe 2, la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les différents mandataires sociaux.

#### Commissaires aux comptes :

Les mandats D'ERNST & YOUNG AND OTHERS, Commissaire aux comptes titulaire et d'AUDITEX, Commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés lors de l'assemblée générale mixte du 24 mars 2016.

Les mandats de MAZARS, Commissaire aux comptes titulaire et de Madame Anne Vaute, Commissaire aux comptes suppléant, viennent à expiration ; nous vous proposons de (i) renouveler le mandat de MAZARS, Commissaire aux comptes titulaire, pour six ans, (ii) ne pas renouveler le mandat de Madame Anne Vaute, Commissaire aux comptes suppléant, et (iii) ne pas nommer de nouveau Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Madame Anne Vaute.

## JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons d'allouer un montant de 60 000 euros bruts annuels de jetons de présence au titre de l'exercice 2017.

## INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

### BALANCE ÂGÉE FOURNISSEURS TRANSDEV GROUP SA

(en milliers d'euros)	SOLDE AU : 31/12/2015			SOLDE AU : 31/12/2016		
	LME	DÉLAIS HORS LME	TOTAL	LME	DÉLAIS HORS LME	TOTAL
Fournisseurs tiers France	4 323	-	4 323	5 926	-	5 926
Fournisseurs intra-groupe France	4 615	-	4 615	4 649	-	4 649
Fournisseurs étrangers			140			393
Factures à recevoir			21 794			22 451
<b>TOTAL POSTE FOURNISSEURS</b>	<b>8 939</b>	<b>-</b>	<b>30 873</b>	<b>10 575</b>	<b>-</b>	<b>33 420</b>

Après que Messieurs les Commissaires aux Comptes vous auront donné lecture de leurs rapports, nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de la société et l'affectation des résultats.

Nous soumettrons également à votre agrément les opérations relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Si vous acceptez ces propositions, nous vous demanderons de voter les résolutions soumises à vos suffrages.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2016, soit 47 849 856,36 euros à concurrence de 6 985 869,74 euros à la réserve légale et de 20 863 920,58 euros au compte de report à nouveau. Un montant de 20 000 066,04 euros d'acompte sur dividende a été distribué en date du 20 décembre 2016.

La société n'a pas distribué de dividendes au cours des exercices clos le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015.

## CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ ET UNE FILIALE

Néant.

## MONTANT DES PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE

### (ART L 511-6 3 BIS AL 2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Néant.

# ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION

## ANNEXE 1

### RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
<b>I - Capital de fin d'exercice</b>					
Capital social	1 182 037	1 137 120	1 137 120	1 137 120	1 137 120
Nombre des actions ordinaires existantes	118 203 700	118 203 700	118 203 700	118 203 700	118 203 700
<b>II - Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations/reprises aux amortissements et provisions	(31 033)	(9 031)	1 780	29 602	319 974
Impôts sur les bénéfices	32 461	35 291	31 289	30 715	27 768
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(239 220)	(12 300)	789	107 893	47 850
Résultats distribués	-	-	-	-	20 000
<b>III - Résultats par action (en Euros)</b>					
Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,22	0,29	0,51	2,94
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2,02)	(0,10)	0,01	0,91	0,40
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	0,17
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (1)	250	310	319	326	335
Montant de la masse salariale de l'exercice	28 618	20 696	25 766	25 365	27 072
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	12 540	9 997	14 259	12 915	13 226

## ANNEXE 2

### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTES SOCIÉTÉS PAR LES DIFFÉRENTS MANDATAIRES SOCIAUX

#### Thierry MALLET

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

##### Président Directeur Général, Administrateur :

- TRANSDEV GROUP
- TRANSDEV
- TRANSDEV ILE DE FRANCE

##### Administrateur :

- RATP DEV TRANSDEV ASIA

##### Membre du Comité Exécutif, Membre du Comité Stratégique :

- TRANSDEV GROUP

##### Membre du Comité de Direction Groupe :

- CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS

##### Director :

- TRANSDEV AUSTRALASIA
- TRANSDEV NORTH AMERICA

##### Director, Chairman of the Board of Directors :

- TRANSDEV SVERIGE AB
- TRANSDEV NORTHERN EUROPE

##### Director class A, Chairman :

- TRANSDEV BNG CONNEXION HOLDING BV

#### Anne-Marie COUDERC

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

##### Président du Conseil d'Administration :

- PRESSTALIS

##### Administratrice indépendante :

- TRANSDEV GROUP
- PLASTIC OMNIUM
- GENERALE DE SANTE
- AIR FRANCE/KLM

##### Présidente et membre du Comité des Nominations et Rémunérations jusqu'au 21 décembre 2016 :

- TRANSDEV GROUP

##### Présidente et membre du Comité d'Audit depuis le 9 janvier 2016 :

- TRANSDEV GROUP

##### Membre du Comité Stratégique depuis le 9 janvier 2016 :

- TRANSDEV GROUP

##### Présidente et membre du Comité des Rémunérations et Nominations :

- PLASTIC OMNIUM
- GENERALE DE SANTE

##### Présidente et membre du Comité des Nominations :

- PLASTIC OMNIUM
- AIR FRANCE/KLM

##### Membre du Comité de Surveillance :

- ALMA CONSULTING

##### Membre du Comité d'audit :

- GENERALE DE SANTE
- AIR FRANCE/KLM

### **Jean-Michel FENAUT**

*Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016*

#### **Administrateur Représentant les salariés :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016

### **Pierre AUBOUIN**

*Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016*

#### **Président du Conseil d'Administration :**

- MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

#### **Directeur Général :**

- CDC INFRASTRUCTURE

#### **Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017
- COMPAGNIE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU
- VERDUN PARTICIPATION 1
- VERDUN PARTICIPATION 2

#### **Membre du Comité de Surveillance :**

- ALICORNE

#### **Président du Comité de Suivi :**

- LISEA

#### **Membre du Comité d'audit :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017



**Antoine COLAS**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Secrétaire Général :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 12 décembre 2016

**Administrateur :**

- Bpifrance PARTICIPATIONS jusqu'au 16 décembre 2016
- Bpifrance INVESTISSEMENT jusqu'au 16 décembre 2016
- CDC ENTREPRISES ELAN PME jusqu'au 16 décembre 2016

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Administrateur :**

- Bpifrance PARTICIPATIONS jusqu'au 16 décembre 2016

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP, jusqu'au 21 octobre 2016
- COMPAGNIE DES ALPES, jusqu'au 25 janvier 2017
- SCET

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Conseil de surveillance :**

- SNI

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Comité d'Audit et Membre du Comité d'Orientation Stratégique :**

- SNI

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Comité des Nominations et Rémunérations, Membre du Comité d'audit, Membre et vice-Président du Comité Stratégique :**

- TRANSDEV GROUP, jusqu'au 21 octobre 2016

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Comité des Nominations et Rémunérations, Membre du Comité de la Stratégie :**

- COMPAGNIE DES ALPES

**Delphine PONS**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Administratrice :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017
- Société Anonyme des Téléphériques de la Grande Motte – STGM

**Membre du Conseil de surveillance :**

- Société du Parc du Futuroscope SA

**Présidente :**

- CDA MANAGEMENT SAS
- COMPAGNIE DES ALPES (BEIJING) BUSINESS CONSULTING CO., LTD.,

**Wael RIZK**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Directeur du cabinet du Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations**

**Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017

**Françoise TAUZINAT**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Administrateur :**

- CDC Infrastructure

**Membre du Comité Stratégique :**

- CDC Arkhineo

**Administratrice :**

- EGIS
- EGIS Environmental Investments

**Présidente du Comité des Engagements :**

- EGIS

**Membre du Comité des Rémunérations :**

- EGIS

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Conseil de Surveillance :**

- Compagnie Nationale du Rhône.

**Membre du Comité d'Audit :**

- Compagnie Nationale du Rhône.

**Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations :**

- Compagnie Nationale du Rhône.

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 21 octobre 2016

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Comité d'Audit :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 7 novembre 2016

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Membre du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 7 novembre 2016

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Vice-Présidente du Comité Stratégique :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017

**Franck SILVENT**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Directeur du pôle Finances, Stratégie et Participations :**

- Groupe Caisse des dépôts et consignations

**Membre des Comités de Direction (Etablissement public et Groupe) :**

- Caisse des dépôts et consignations et Groupe Caisse des dépôts et consignations

**Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP
- ICADE
- LA POSTE
- CNP ASSURANCES
- Bpifrance SA
- Bpifrance INVESTISSEMENT
- Bpifrance PARTICIPATIONS

**Président du Conseil d'administration :**

- TRANSDEV GROUP, du 4 juillet 2016 au 9 septembre 2016

**Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations, administrateur :**

- CDC INTERNATIONAL CAPITAL

**Président du Comité d'Audit :**

- LA POSTE
- TRANSDEV GROUP, jusqu'au 9 janvier 2017

**Vice-Président du Comité d'Audit :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017

**Membre du Comité Stratégique :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017

**Président du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- TRANSDEV GROUP, depuis le 9 janvier 2017

**Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance :**

- LA POSTE

**Membre du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- ICADE
- TRANSDEV GROUP
- Bpifrance SA

**Président du Comité d'investissement :**

- CDC INTERNATIONAL CAPITAL

**Membre du Comité d'investissement :**

- Bpifrance PARTICIPATIONS

**Membre du Comité Stratégie et Investissements :**

- LA POSTE
- CNP ASSURANCES

**Virginie FERNANDES**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

Directrice du Département du Pilotage Groupe au sein du pôle Finance, Stratégie et Participations

**Présidente du Comité de Surveillance :**

- HOLDCO SIIC jusqu'au 23 mai 2016

**Administratrice :**

- TRANSDEV GROUP depuis le 14 février 2017

**Membre du Conseil de surveillance :**

- SNI
- SANTOLINE SAS jusqu'au 6 décembre 2016

**Représentante permanente de la Caisse des dépôts et consignations, Administrateur :**

- ICADE
- Compagnie des Alpes depuis le 25 janvier 2017

**Présidente du Comité d'Audit :**

- SANTOLINE SAS jusqu'au 6 décembre 2016

**Membre du Comité d'Audit :**

- SNI
- TRANSDEV GROUP depuis le 14 février 2017

**Membre du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- Compagnie des Alpes depuis le 25 janvier 2017

**Membre du Comité de la Stratégie :**

- Compagnie des Alpes depuis le 25 janvier 2017

**Antoine FREROT**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Président-Directeur Général,**

**Administrateur :**

- VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Gérant :**

- VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

**Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP
- SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE
- ASSOCIATION ENVIE

**Administrateur représentant les membres fondateurs :**

- FONDATION D'ENTREPRISE VE

**Président :**

- FONDATION D'ENTREPRISE VE
- ASSOCIATION ENVIE
- INSTITUT VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Représentant Permanent de VEOLIA ENVIRONNEMENT**

**au sein du Conseil d'Administration :**

- INSTITUT VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Vice-Président au sein du Conseil d'Orientation :**

- INSTITUT DE L'ENTREPRISE (Association)

**Membre du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- TRANSDEV GROUP

**Membre du Comité Exécutif :**

- CAMPUS VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Patrice FONLLADOSA**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Président et CEO Afrique, Moyen-Orient :**

- VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Président de l'Association des Actionnaires Salariés :**

- VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Administrateur :**

- SEEN (NIGER)
- VEOLIA (MAURITIUS) LTD
- REDAL (MAROC)
- AMENDIS (MAROC)
- TRANSDEV GROUP (jusqu'au 21 décembre 2016)
- MEDEF INTERNATIONAL
- FONDATION D'ENTREPRISE VE

**Membre :**

- CEPS

**Président – Directeur Général et Administrateur :**

- SEURECA
- VEOLIA AFRICA

**Président du Conseil et Administrateur :**

- SEEG (GABON)

**Président et Administrateur :**

- VEOLIA WATER MENA

**Président :**

- VEOLIA MIDDLE EAST
- VEIC
- THINK TANK (RE) SOURCES
- AAVE
- MEDEF COMITE AFRIQUE

**Président et Membre du Comité d'Audit :**

- SEEG (GABON)

**Manager :**

- BAHWAN VEOLIA WATER LLC
- SEURECA MUSCAT
- VEOLIA ARABIA

**Director :**

- SEURECA OVERSEAS
- ENOVA FACILITIES MANAGEMENT SERVICES LLC

**Chairman and Director :**

- SHARQIYAH DESALINATION COMPANY

**Philippe CAPRON**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Membre du Comité Exécutif :**

- VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Directeur Général Adjoint :**

- VEOLIA ENVIRONNEMENT

**Président du Conseil d'Administration, Administrateur :**

- VE SERVICES-RE

**Administrateur :**

- TRANSDEV GROUP
- ECONOCOM
- VEOLIA ENERGIE INTERNATIONAL

**Administrateur représentant des membres fondateurs :**

- FONDATION D'ENTREPRISE VE

**Administrateur de droit, membre actif de l'Association et Trésorier du Bureau :**

- INSTITUT VEOLIA

**Membre du Conseil de Surveillance :**

- VEOLIA EAU CGE

**Membre du Conseil de Surveillance A :**

- VIRBAC FRANCE

**Chairman of the Board of Directors :**

- VNA INC

**Membre et Président du Comité Stratégique,****Membre et Vice-Président du Comité d'Audit,****Membre du Comité des Nominations et Rémunérations :**

- TRANSDEV GROUP (jusqu'au 21 décembre 2016)

**Director :**

- VEOLIA UK LIMITED

**Omar ISSOP**

Liste des mandats ou fonctions en cours dans toutes sociétés sur l'exercice et l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Administrateur représentant les salariés :**

- TRANSDEV GROUP





# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2016





<b>I. GROUPE TRANSDEV</b>	<b>.24</b>
I.1. INFORMATION GÉNÉRALE	.24
I.2. RÉORGANISATION ACTIONNARIALE DE TRANSDEV	.24
<b>II. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE</b>	<b>.25</b>
<b>III. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>.26</b>
<b>IV. ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>.27</b>
<b>V. ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>.28</b>
<b>VI. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>.29</b>
<b>VII. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>.30</b>
VII.1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	.30
VII.2. RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE	.40
VII.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	.40
VII.4. GOODWILL	.42
VII.5. ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS	.43
VII.6. ACTIFS CORPORELS	.44
VII.7. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	.45
VII.8. ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS	.46
VII.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS	.48
VII.10. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	.49
VII.11. CAPITAUX PROPRES	.50
VII.12. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	.51
VII.13. ENDETTEMENT FINANCIER NET	.53
VII.14. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	.56
VII.15. RÉSULTAT FINANCIER	.58
VII.16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	.58
VII.17. DÉTAIL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	.59
VII.18. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT	.60
VII.19. GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	.61
VII.20. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	.63
VII.21. ENGAGEMENTS SOCIAUX	.64
VII.22. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	.69
VII.23. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SÛRETÉS RÉELLES	.70
VII.24. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	.71
VII.25. PROCÉDURES JUDICIAIRES OU D'ARBITRAGE EN COURS	.72
VII.26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	.72
VII.27. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE	.73
VII.28. LISTE DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016	.73

# I. GROUPE TRANSDEV

## I.1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le groupe Transdev est né du regroupement des activités transport des groupes Caisse des Dépôts (Transdev) et Veolia (Veolia Transport) le 3 mars 2011.

La société Transdev Group SA, maison mère du groupe Transdev (ci-après « Transdev » ou « le Groupe ») est une société anonyme de droit français au capital de 1 137 119 594 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 477 851 le 12 décembre 2011 ; son siège social est situé 32 boulevard Gallieni, 92 130 Issy-les-Moulineaux, France.

La société Transdev Group SA et ses filiales exploitent principalement des réseaux et services de transport urbain et interurbain. Le groupe Transdev opère également des contrats ferroviaires et propose des solutions de transport à la demande.

Le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 milliards d'euros en 2016 et opère dans 19 pays. Il est constitué de 652 filiales consolidées et emploie 75 214 salariés (effectif moyen, équivalent temps plein). Par ailleurs, le Groupe accompagne des Sociétés d'Economie Mixte (SEM) en France, dans lesquelles il détient des participations ne donnant pas le contrôle.

## I.2. RÉORGANISATION ACTIONNAIRE DE TRANSDEV

Le 21 décembre 2016, la Caisse des Dépôts et Veolia se sont accordés sur une réorganisation actionnariale et sur les modalités de désengagement de Veolia du capital de la société Transdev Group SA :

- la Caisse des Dépôts a acquis 20% du capital de Transdev. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient ainsi 70% du capital de Transdev et en prend le contrôle exclusif, tandis que Veolia conserve, à titre transitoire, 30% du capital de la société ;
- suite à cette première transaction, Veolia et la Caisse des Dépôts vont initier dans les meilleurs délais, les démarches nécessaires à la recherche d'un nouvel actionnaire désireux d'acquiescer le solde de la participation de Veolia (30%) et à même d'accompagner le développement futur de Transdev. A l'issue d'un délai de 2 ans, si aucun actionnaire n'était trouvé, Veolia dispose pour sa participation résiduelle d'une option de vente à l'endroit de la Caisse des Dépôts. De façon symétrique, la Caisse des Dépôts dispose d'une option d'achat au même prix.

Au 31 décembre 2016, à l'issue de cet accord, le Groupe est intégré globalement dans les comptes de la Caisse des Dépôts et est comptabilisé par mise en équivalence dans ceux de Veolia.

## II. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### ACTIF

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	NOTES
Goodwill	706,4	719,7	VII.4
Actifs incorporels du domaine concédé	6,4	6,8	VII.5
Autres actifs incorporels	247,9	192,2	VII.5
Actifs corporels	1 064,1	1 084,4	VII.6
Participations dans les co-entreprises	35,2	29,7	VII.7
Participations dans les entreprises associées	26,0	27,9	VII.7
Actifs financiers opérationnels non courants	218,5	308,1	VII.8
Autres actifs financiers non courants	104,0	106,0	VII.8
Instruments dérivés non courants - Actif	-	0,2	VII.19
Impôts différés actifs	218,1	221,9	VII.9
Autres actifs non courants	-	-	
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)</b>	<b>2 626,6</b>	<b>2 696,9</b>	
Stocks et travaux en cours	91,7	102,7	VII.10
Créances d'exploitation	1 200,4	1 246,9	VII.10
Actifs financiers opérationnels courants	33,6	44,0	VII.8
Autres actifs financiers courants	42,9	41,4	VII.8
Instruments dérivés courants - Actif	1,5	2,3	VII.19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	195,0	448,4	VII.13
Actifs détenus en vue de la vente	0,4	0,4	
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS (II)</b>	<b>1 565,5</b>	<b>1 886,1</b>	
<b>TOTAL ACTIF (I+II)</b>	<b>4 192,1</b>	<b>4 583,0</b>	

### PASSIF

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	NOTES
Capital	1 137,1	1 137,1	
Primes	-	-	
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société mère	(287,6)	(205,0)	
<b>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>849,5</b>	<b>932,1</b>	VII.11
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	75,0	60,9	VII.11
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>924,5</b>	<b>993,0</b>	
Provisions non courantes	277,4	284,2	VII.12
Dettes financières non courantes	864,0	966,8	VII.13
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession – part non courante <sup>(1)</sup>	-	87,6	
Instruments dérivés non courants - Passif	9,4	6,3	VII.19
Autres dettes non courantes	34,1	37,0	
Impôts différés passifs	268,7	234,0	VII.9
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS (II)</b>	<b>1 453,6</b>	<b>1 615,9</b>	
Dettes d'exploitation	1 635,0	1 789,3	VII.10
Provisions courantes	95,6	101,2	VII.12
Dettes financières courantes	45,9	54,8	VII.13
Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession – part courante <sup>(1)</sup>	-	10,3	
Instruments dérivés courants - Passif	15,8	6,8	VII.19
Trésorerie passive	21,4	11,4	VII.13
Passifs détenus en vue de la vente	0,3	0,3	
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS (III)</b>	<b>1 814,0</b>	<b>1 974,1</b>	
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES (I+II+III)</b>	<b>4 192,1</b>	<b>4 583,0</b>	

<sup>(1)</sup> Ces passifs sont décrits dans la note VII.1.19 « Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes ».

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

### III. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	NOTES
<b>PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>6 634,3</b>	<b>6 669,6</b>	VII.14
Coûts des ventes	(5 866,8)	(5 902,8)	
Coûts commerciaux	(39,8)	(49,3)	
Coûts généraux et administratifs	(582,0)	(593,8)	
Autres éléments du résultat opérationnel courant	-	-	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>145,7</b>	<b>123,7</b>	VII.14
Autres produits et charges opérationnels	(44,2)	(45,0)	VII.14
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>101,5</b>	<b>78,7</b>	VII.14
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	2,2	(1,0)	
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	(0,1)	3,9	VII.7
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	2,3	(4,9)	VII.7
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence</b>	<b>103,7</b>	<b>77,7</b>	
Charges de l'endettement financier	(35,3)	(24,8)	VII.15
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,2	0,2	VII.15
Autres revenus et charges financiers	(7,3)	(8,7)	VII.15
Impôts sur le résultat	16,5	23,7	VII.16
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>77,8</b>	<b>68,1</b>	
Résultat net des activités non poursuivies <sup>(1)</sup>	7,0	(0,2)	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>84,8</b>	<b>67,9</b>	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(2,7)	(2,1)	
<b>PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE</b>	<b>82,1</b>	<b>65,8</b>	

<sup>(1)</sup> Cette ligne intègre :

- pour les exercices 2015 et 2016, les incidences résiduelles des activités de l'UGT « SNCM »,
- pour l'exercice 2015, les impacts de la cession des actifs opérationnels israéliens du Groupe, intervenue en août 2015.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## IV. ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>84,8</b>	<b>67,9</b>
Ecart actuariel sur engagements de retraite	26,9	(2,2)
Impôts	(3,4)	2,0
Montant net d'impôts	23,5	(0,2)
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET</b>	<b>23,5</b>	<b>(0,2)</b>
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	-
<i>Dont part des entreprises associées</i>	(0,1)	(0,2)
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	1,2	-
Impôts	-	-
Montant net d'impôts	1,2	-
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	0,6	16,2
Impôts	0,8	(3,0)
Montant net d'impôts	1,4	13,1
Ecarts de conversion		
sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	4,4	7,8
sur le financement net des investissements à l'étranger	-	-
Impôts	-	-
Montant net d'impôts	-	-
Total des écarts de conversion net d'impôts	4,4	7,8
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET</b>	<b>7,0</b>	<b>20,9</b>
<i>Dont part des co-entreprises</i>	(1,7)	0,3
<i>Dont part des entreprises associées</i>	2,1	0,6
<b>TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL <sup>(1)</sup></b>	<b>30,5</b>	<b>20,7</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE</b>	<b>115,3</b>	<b>88,6</b>
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	111,3	85,6
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,0	3,0

<sup>(1)</sup> Les autres éléments du résultat global attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » représentent 0 million d'euros en 2016 (11,9 millions d'euros en 2015).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

# V. ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>84,8</b>	<b>67,9</b>
Amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels	252,6	326,7
Amortissements et pertes de valeur financiers	3,4	2,5
Plus ou moins values de cession	(19,5)	(18,0)
Désactualisation des provisions, créances et dettes	4,3	6,0
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	0,1	(3,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(2,3)	4,9
Dividendes reçus	(3,3)	(2,7)
Coût de l'endettement financier net	35,1	24,6
Impôts	(13,7)	(23,7)
Autres éléments	0,8	(0,6)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>342,3</b>	<b>383,7</b>
Impôts versés	52,1	(26,9)
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	6,2	102,1
<b>I. FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>400,6</b>	<b>458,9</b>
Investissements industriels	(237,3)	(248,9)
Cessions d'actifs industriels	49,6	40,5
Actifs financiers opérationnels		
Nouveaux actifs financiers opérationnels	(39,9)	(38,3)
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	37,4	38,6
Investissements financiers	(11,9)	(6,0)
Cessions d'actifs financiers	9,7	1,1
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)	6,6	9,6
Créances financières non courantes décaissées	(4,1)	(5,2)
Créances financières non courantes encaissées	4,6	2,5
Variation des créances financières courantes	4,7	4,0
<b>II. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(180,6)</b>	<b>(202,1)</b>
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés	(12,0)	(23,8)
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	26,5	804,1
Remboursement d'emprunts et autres dettes non courantes	(253,8)	(699,6)
Variation des dettes financières courantes	(88,4)	(56,4)
Intérêts financiers versés	(35,9)	(23,7)
Transactions entre actionnaires - acquisitions ou cessions sans changement de contrôle	-	-
<b>III. FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(363,6)</b>	<b>0,6</b>
<b>IV. EFFET DE CHANGE ET DIVERS</b>	<b>3,2</b>	<b>6,0</b>
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>314,0</b>	<b>173,6</b>
Variation de la trésorerie (I+II+III+IV)	(140,4)	263,4
<b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE</b>	<b>173,6</b>	<b>437,0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	195,0	448,4
Trésorerie passive	(21,4)	(11,4)
<b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE</b>	<b>173,6</b>	<b>437,0</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## VI. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES DE CONSOLIDATION ET RÉSULTAT	RÉSERVES DE CONVERSION	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR	TOTAL ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	PARTICIPATIONS NE DOMINANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
<b>MONTANT AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015</b>	<b>1 137,1</b>	<b>-</b>	<b>(366,2)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(15,1)</b>	<b>753,5</b>	<b>34,1</b>	<b>787,6</b>
Augmentation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	(10,2)	(10,2)
Transactions entre actionnaires	-	-	(15,3)	-	-	(15,3)	47,3	32,0
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15,3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15,3)</b>	<b>36,9</b>	<b>21,6</b>
Écarts de conversion	-	-	-	3,5	-	3,5	0,9	4,4
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	23,5	-	-	23,5	-	23,5
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	2,2	2,2	0,4	2,6
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23,5</b>	<b>3,5</b>	<b>2,2</b>	<b>29,2</b>	<b>1,3</b>	<b>30,5</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82,1</b>	<b>2,7</b>	<b>84,8</b>
<b>MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>1 137,1</b>	<b>-</b>	<b>(275,9)</b>	<b>1,2</b>	<b>(12,9)</b>	<b>849,5</b>	<b>75,0</b>	<b>924,5</b>
Augmentation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	(0,7)	(0,7)
Transactions entre actionnaires	-	-	(3,0)	-	-	(3,0)	(16,4)	(19,4)
<b>TOTAL DES TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3,0)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3,0)</b>	<b>(17,1)</b>	<b>(20,1)</b>
Écarts de conversion	-	-	-	7,6	-	7,6	0,2	7,8
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-	-	(0,3)	-	-	(0,3)	0,1	(0,2)
Variation de juste valeur des dérivés de couverture et des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	12,5	12,5	0,6	13,1
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0,3)</b>	<b>7,6</b>	<b>12,5</b>	<b>19,8</b>	<b>0,9</b>	<b>20,7</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65,8</b>	<b>2,1</b>	<b>67,9</b>
<b>MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>1 137,1</b>	<b>-</b>	<b>(213,4)</b>	<b>8,8</b>	<b>(0,4)</b>	<b>932,1</b>	<b>60,9</b>	<b>993,0</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

# VII. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VII.1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### VII.1.1. RÉFÉRENTIEL

#### Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2016 sont établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes de la société sont présentés avec l'exercice 2015 en comparatif, établi selon le même référentiel.

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », Transdev se réfère à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel. Le cas échéant, le Groupe peut être amené à utiliser d'autres normes, en particulier les normes américaines.

#### Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice 2016

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2015, à l'exception des amendements de normes obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et des amendements de normes appliqués de manière anticipée, qui sont décrits ci-après :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2010-2012 et 2012-2014.

La première application de ces textes n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe. De même, la clarification de l'interprétation IFRIC 12, intervenue en septembre 2016 (*Agenda Paper 7*), a confirmé les analyses réalisées jusqu'alors par le Groupe.

#### Principaux textes applicables postérieurement au 31 décembre 2016 et non appliqués par anticipation

Les principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2016 sont présentés ci-après :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » et amendements à IFRS 15 ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- Amendement à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie : initiative concernant les informations à fournir » ;

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union Européenne, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des effets induits par la première application de ces textes.

Concernant plus spécifiquement la norme IFRS 15, le Groupe participe, en France, au groupe de travail de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP), qui vise à définir une position commune sur les principales modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires, dans le but d'appliquer de façon homogène la norme chez les différents acteurs du secteur. A ce stade de l'analyse, qui n'est pas encore exhaustive, le Groupe s'attend notamment à ce que l'application de cette nouvelle norme conduise à une hausse du produit des activités ordinaires de l'ordre de 250 millions d'euros, du fait de la réintégration des paiements par les autorités organisatrices de transport en Allemagne au titre des droits d'accès au réseau ferroviaire, sans impact sur les marges opérationnelles, ni sur le résultat net.

### VII.1.2. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5 (au plus bas entre leur valeur nette comptable et leur valeur de cession nette de frais de cession) et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers désignés sur option à la juste valeur, instruments financiers classés comme disponibles à la vente (conformément aux normes IAS 32 et IAS 39).

Les comptes consolidés de Transdev au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> mars 2017.

### VII.1.3. BASE DE PRÉSENTATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Transdev Group SA et de ses filiales. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.



## VII.1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

### Entités contrôlées

Transdev consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

### Définition du contrôle

Le contrôle existe :

- lorsque le Groupe détient le pouvoir sur une entité et
- qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et
- qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

### Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

### Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentages d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en flux nets liés aux opérations de financement.

### Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises

#### Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

### Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill ; ce goodwill est intégré sur la ligne « participations dans les co-entreprises » ou « participations dans les entreprises associées ». Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

### Présentation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dans le compte de résultat consolidé

En application de la recommandation n°2013-01 émise par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 4 avril 2013, les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans la ligne « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence », dans la mesure où leurs activités s'inscrivent dans le prolongement des activités du Groupe.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, à hauteur des seuls intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

### Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

### Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de

la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

### Participations dans des activités conjointes

#### Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« coparticipants ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

#### Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe, en tant que coparticipant à une activité conjointe comptabilise les éléments suivants concernant ses intérêts dans l'activité conjointe :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe ;
- sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

### VII.1.5. OPÉRATIONS SUR LE PÉRIMÈTRE

#### Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3. En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (méthode du « goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (méthode du « goodwill partiel »).

En application des normes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel et dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée (voir note VII.1.11. Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers).

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif (« badwill ») est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Pour la comptabilisation des acquisitions de co-entreprises, le Groupe applique la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

#### Actifs/passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités non poursuivies.

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente, dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, la norme impose que les résultats des activités non poursuivies soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité non poursuivie est une composante dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte,
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

### VII.1.6. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS À L'ÉTRANGER

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie des filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des comptes consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et

le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Les cours de change des principales monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont les suivants :

1 € = X devise étrangère

COURS DE CHANGE MOYEN	2015	2016
Dollar américain	1,1096	1,1066
Dollar australien	1,4765	1,4886
Couronne suédoise	9,3545	9,4667
Livre sterling	0,7260	0,8189
COURS DE CHANGE DE CLÔTURE	2015	2016
Dollar américain	1,0887	1,0541
Dollar australien	1,4897	1,4596
Couronne suédoise	9,1895	9,5525
Livre sterling	0,7340	0,8562

### VII.1.7. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les filiales du Groupe ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de conversion » et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### VII.1.8. ACTIFS CORPORELS

#### Comptabilisation dans l'état de la situation financière

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

#### Frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

#### Amortissements

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composant et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité. Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

En ce qui concerne les bus et autocars, l'analyse des coûts d'entretien a conduit le Groupe à considérer que chaque véhicule représentait un ensemble homogène et cohérent et n'était constitué, selon les normes IFRS, que d'un seul composant. En revanche, les matériels ferroviaires détenus par le Groupe sont segmentés en plusieurs composants.

La fourchette des durées d'utilité retenue pour le Groupe est la suivante par type d'immobilisations :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	FOURCHETTE DES DURÉES D'UTILITÉ EN ANNÉES <sup>(1)</sup>
Constructions	20 à 25 ans
Installations et agencements	8 à 15 ans
Installations générales	10 ans
Matériel et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Autocars, bus	6,5 à 16 ans
Taxi, shuttle et minibus	3 à 8 ans
Chassis / bogies / cabines locomotives	24 ans
Moteurs locomotives	18 à 24 ans
Grands levages périodiques ferroviaires	8 ans

<sup>(1)</sup> La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées et des modes d'utilisation des actifs.

#### Contrats de location financement

Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les actifs financés au moyen de contrats de location financement sont initialement comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur et la valeur actuelle des paiements minimaux. Par la suite, le Groupe n'applique pas le modèle de la réévaluation mais le modèle du coût comme autorisé par les normes IAS 16 et IAS 38. Ces actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée de vie prévue de l'actif et la durée du contrat, sauf s'il est raisonnablement certain que le bien deviendra propriété du preneur à la fin du bail. Cette politique comptable est conforme à la norme IAS 17 et aux méthodes comptables du Groupe concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs corporels et incorporels.

Les locations simples ne donnent pas lieu à capitalisation et sont décrites en VII.1.20.

### VII.1.9. SUBVENTIONS PUBLIQUES

#### Subventions d'investissement relatives aux actifs corporels

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique », les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif amortissable.

Lorsque la construction d'un actif s'étale sur plusieurs périodes, la part de la subvention non encore utilisée est enregistrée au passif en autres dettes.

#### Subventions d'investissement relatives aux contrats de concession

Les subventions d'investissement reçues dans le cadre de contrats de concession sont, en général, définitivement acquises et sont donc non remboursables (voir note VII.1.19).

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, ces subventions sont présentées en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle retenu lors de l'interprétation des contrats de concession (IFRIC 12) :

- dans le modèle de l'actif incorporel, les subventions d'investissement viennent en réduction de la charge d'amortissement de l'actif incorporel du domaine concédé sur la durée résiduelle du contrat de concession ;
- dans le modèle de l'actif financier, les subventions d'investissement sont assimilées à une modalité de remboursement de l'actif financier opérationnel.

#### Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôts à l'investissement ne rentrent ni dans le champ d'application de la norme IAS 20, ni dans celui d'IAS 12. Aussi, des analyses au cas par cas sont réalisées, notamment en fonction du traitement retenu localement dans la juridiction fiscale concernée.

### VII.1.10. ACTIFS INCORPORELS HORS GOODWILL

#### Nature

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils comprennent principalement les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre de contrats de service public, la valeur des contrats et des portefeuilles acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les actifs constitués dans le cadre de contrats IFRIC 12, les marques, les brevets, les licences, les logiciels et les droits d'exploitation.

#### Comptabilisation dans l'état de la situation financière

Les actifs incorporels (hors écarts d'acquisition) sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

#### Durées d'utilité et perte de valeur

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement, sur leur durée d'utilité à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

	FOURCHETTE DES DURÉES D'UTILITÉ EN ANNÉES <sup>(1)</sup>
Droits contractuels	selon les dispositions du contrat
Portefeuilles	selon une durée permettant de couvrir 80% des flux actualisés
Logiciels acquis	3 à 10 ans

<sup>(1)</sup> La fourchette des durées d'utilité résulte de la diversité des immobilisations concernées.

L'ensemble des immobilisations incorporelles hors goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière consolidée (note VII.1.11).

### VII.1.11. PERTES DE VALEUR DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à la clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité) de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie sont testés à la clôture de manière systématique consécutivement à l'actualisation du plan à long terme et à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

#### Goodwill et test de dépréciation

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Compte tenu de l'activité du Groupe, les unités génératrices de trésorerie coïncident en général avec un pays.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie, à laquelle un goodwill a été affecté, est soumise à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général, la détérioration des environnements économiques locaux, de même que l'évolution

des performances constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Le cas échéant, la dépréciation d'un goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel, au sein de la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » ; elle est définitive.

#### Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité déterminée par le Groupe correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT ou groupes d'UGT, en tenant compte de leur valeur résiduelle, sur la base des éléments suivants :

- les projections de flux de trésorerie sont issues du plan à long terme établi au cours du premier semestre et révisé ultérieurement. Ce plan couvre l'année en cours ainsi que les six années suivantes. Cette période est représentative de la durée moyenne du portefeuille de contrats à long terme du Groupe et de ses activités à court terme ;
- les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du plan à long terme actualisés (2022). Ces flux sont construits, pour chaque UGT, sur la base d'un taux de croissance à l'infini prenant en compte des facteurs tels que l'inflation ;
- un taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital) est déterminé pour chaque actif, unité génératrice de trésorerie : il correspond au taux sans risque augmenté d'une prime de risque pondérée par les risques spécifiques au pays (voir note VII.2). Les taux d'actualisation estimés par le management pour chaque unité génératrice de trésorerie reflètent donc les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et le seul risque pays spécifique à l'UGT, les autres risques étant appréhendés dans les flux de trésorerie futurs ;
- les investissements pris en compte dans les projections de flux de trésorerie correspondent aux investissements permettant de maintenir le niveau d'avantages économiques que devraient générer les actifs dans leur état actuel et de satisfaire aux obligations contractuelles ;
- les plans de restructuration non engagés ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité.

#### VII.12. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### VII.13. PROVISIONS

Conformément à l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat, dans la rubrique « autres revenus et charges financiers ».

#### VII.14. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

##### Evaluation, comptabilisation et dé-comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

A la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39.

##### Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés qui sont évalués à leur juste valeur. Les titres de participations non consolidés concernent quasiment intégralement des titres de sociétés non cotées. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition.

Les variations de valeur sont enregistrées directement en autres éléments du résultat global et sont reclassées en résultat lors de la cession des actifs disponibles à la vente.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible. Les facteurs considérés sont principalement la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

#### **Prêts et créances**

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ces actifs sont dépréciés si, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, leur valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat consolidé.

La dépréciation des créances commerciales est fondée sur une méthode individuelle : l'appréciation de la probabilité et du montant de perte est effectuée au cas par cas, en particulier pour les débiteurs publics non étatiques (antériorité du retard de règlement, autres créances ou dettes avec la contrepartie, situation géographique).

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeur.

#### **Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat**

Cette catégorie comprend :

- les actifs et passifs de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ;
- les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

#### **Dé-comptabilisation des actifs financiers**

Le Groupe dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques

et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans ses actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ».

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables ainsi que les OPCVM monétaires.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat. La note VII.20 détaille la manière dont la juste valeur est déterminée. La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissent entre les niveaux 1 et 2 de juste valeur :

- les instruments présentant un prix coté sur un marché actif en niveau 1,
- les autres instruments, qui ne sont pas cotés, mais dont la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles et intégrant des données observables sur les marchés en niveau 2.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

#### **Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

A l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette. La valeur du coût amorti correspond, à la date d'acquisition, au produit de l'émission minoré de la juste valeur du dérivé incorporé.

#### **Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés**

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.



Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les gains et pertes nets des instruments à la juste valeur par le compte de résultat consolidé (« trading ») correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier (notamment les risques de taux et de change) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable (par exemple un achat de carburant) et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie futur hautement probable est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. Les résultats réels de la couverture doivent se situer dans un intervalle entre 80% et 125% sur toute la durée de celle-ci. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée dans l'état de la situation financière consolidée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat.

## VII.1.15. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Transdev Group SA et ses filiales ont mis en place plusieurs plans de retraite.

### Plans à cotisations définies

Les plans à cotisations définies sont des plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée, ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire.

Ces obligations sont reconnues en charges quand elles sont dues.

### Plans à prestations définies

Les plans à prestations définies sont des plans qui ne répondent pas à la définition d'un plan à cotisations définies. Les obligations nettes de chaque entité du Groupe sont calculées pour chaque plan sur la base d'une estimation du montant que les salariés percevront en échange des services rendus sur la période en cours et sur les périodes passées. Le montant est actualisé et la juste valeur des actifs de retraite est déduite.

Lorsque le calcul implique un bénéfice pour le régime, l'actif comptabilisé est plafonné à la somme de la valeur actuelle des bénéfices, disponibles sous la forme de remboursements futurs ou de réductions de contributions au plan. Dans ce cas, le surplus du régime est comptabilisé dans les actifs financiers non courants.

Certains engagements du Groupe ou d'entités du Groupe peuvent bénéficier de droits à remboursement, correspondant à l'engagement d'une autre partie de rembourser en partie ou en totalité les dépenses liées à ces engagements. Ces droits à remboursement sont comptabilisés dans les actifs financiers.

Dans le cadre du financement des plans à prestations définies, le Groupe peut être amené à effectuer des paiements volontaires à des fonds de pension. Le cas échéant, ces paiements volontaires sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité dans l'état consolidé des flux de trésorerie, de la même manière que pour les autres contributions employeurs versées.

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les sociétés jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, de l'actualisation financière et, dans certaines juridictions, de la durée des contrats de service public opérés. Les taux d'actualisation retenus sont propres à chaque zone monétaire. Ils sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'Etat ou assimilées lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

En application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les écarts actuariels générés sur les engagements postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### VII.1.16. PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le produit des activités ordinaires est représentatif de ventes de biens et de services évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Les produits provenant des ventes de biens ou services sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur dans le cadre de la vente de biens ;
- le degré d'avancement de la transaction à la clôture peut être évalué de façon fiable dans le cadre de ventes de services ;
- la recouvrabilité de la contrepartie est probable ;
- les coûts encourus ou à encourir pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

#### Ventes de services

Les prestations de services concernent la majorité des activités du Groupe.

Le revenu lié à ces activités est comptabilisé lorsque la prestation est réalisée et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.

Ces activités impliquent l'exécution d'un service convenu contractuellement (nature, prix) avec un client public ou industriel, dans un délai fixé.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales, ainsi que les droits d'accès au réseau ferré, sont exclus du produit des activités ordinaires, dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

#### Contrats de concession (IFRIC 12)

Se référer à la note VII.1.19 relative aux contrats de concession.

### VII.1.17. ÉLÉMENTS FINANCIERS AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change, les pertes de valeur sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

### VII.1.18. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs ou passifs.

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

A chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives. Les impôts différés actifs afférents à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concerné le nécessitent, notamment lorsque :

- l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes ;
- l'horizon de consommation prévisible dépasse l'échéance de report autorisé par la législation fiscale et/ou une période de l'ordre de 5 ans à compter de la clôture de l'exercice concerné ;
- ou encore lorsque l'imputation sur des bénéfices imposables futurs présente un caractère incertain en raison des risques de divergences d'interprétation dans l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

### VII.1.19. ACTIVITÉS DE CONCESSION

#### Actifs du Groupe

Une part des actifs du Groupe est utilisée dans le cadre de contrats de type concessions ou affermage octroyés par des clients publics (« concédants ») ou signés parfois par des sociétés concessionnaires acquises par le Groupe dans le cadre de privatisations partielles ou totales. Ces contrats présentent des caractéristiques très variables selon les pays.

Néanmoins, ils prévoient le plus souvent, directement ou indirectement, une intervention du concédant dans la détermination du service et de sa rémunération, d'une part, et le retour des biens nécessaires à l'exécution du service en fin de contrat, d'autre part.

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » est applicable aux contrats de concession comportant des obligations de service au public et si les critères suivants sont réunis :



- le concédant contrôle ou réglemente les services que l'opérateur doit fournir avec le bien, l'infrastructure, les bénéficiaires de ces services et les tarifs pratiqués ;
- et le concédant contrôle la valeur résiduelle économique de l'infrastructure au terme du contrat.

Selon l'interprétation IFRIC 12, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif de l'opérateur en tant qu'immobilisations corporelles mais sous la forme d'actif financier (« modèle de l'actif financier ») et/ou d'actif incorporel (« modèle incorporel ») en fonction des engagements de rémunération consentis par le concédant.

#### Modèle de l'actif financier

Le modèle de l'actif financier s'applique lorsque l'opérateur a un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier de la part du concédant, en rémunération des services de concession.

Dans le cadre des services de concession, l'opérateur dispose de ce droit inconditionnel si le concédant lui garantit contractuellement le paiement :

- des montants définis ou déterminés dans le contrat ou
- de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « Actifs financiers opérationnels ». Ils sont comptabilisés au coût amorti.

Sans indication contractuelle spécifique, le taux d'intérêt effectif retenu correspond au coût moyen pondéré du capital des entités porteuses des actifs concernés.

Les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », ces actifs sont dépréciés si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés au TIE d'origine.

La part à moins d'un an est présentée en « actif financier opérationnel courant » et celle à plus d'un an est présentée dans la rubrique non courante.

Le produit des activités ordinaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier opérationnel inscrite en revenus des actifs financiers opérationnels (à l'exclusion du remboursement du principal), ainsi que la rémunération relative à la prestation de service.

#### Modèle de l'actif incorporel

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du concédant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le concédant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service au public en rémunération des services de concession.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée sous une rubrique distincte intitulée « actifs incorporels du domaine concédé ». Ces actifs sont amortis le plus souvent linéairement sur la durée du contrat.

Les flux de trésorerie sortants, c'est-à-dire les décaissements, liés à la construction des infrastructures dans le cadre des contrats de concession « modèle actif incorporel » sont présentés au sein des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que les flux de trésorerie entrants sont présentés au sein des flux nets de trésorerie générés par l'activité.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires correspond à la rémunération relative à la prestation de service.

#### Modèle mixte ou bifurcation

Le choix du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le concédant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du concédant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le concédant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

#### Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes

Dans certains contrats de concession, le matériel roulant est mis à disposition du Groupe en contrepartie du paiement de loyers ; cette mise à disposition prend alors la forme juridique d'un contrat de location. Parallèlement, l'autorité concédante accorde au Groupe des droits à remboursement inconditionnels d'un montant équivalent.

L'autorité concédante contrôlant l'utilisation de ces matériels, le Groupe ne peut pas analyser ces contrats dans le cadre de la norme IAS 17. En conséquence, ces loyers à verser sont analysés comme le coût d'acquisition du contrat de concession et leur valeur actualisée est comptabilisée au sein des rubriques « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part non courante » et « Mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de contrats de concession - part courante » de l'état de la situation financière consolidée. Ces passifs ne figurent pas dans la définition de l'indicateur « Endettement Financier Net » du Groupe, dans la mesure où ils correspondent à des paiements de loyers futurs de matériel roulant, totalement sécurisés par des revenus de même montant, aux mêmes échéances, payés par les concédants.

Les droits à remboursement accordés, d'un montant équivalent, sont classés au sein des rubriques « actifs financiers opérationnels non courants » et « actifs financiers opérationnels courants » de l'état de la situation financière consolidée.

Ces opérations sont sans incidence sur l'état consolidé des flux de trésorerie, tout au long du contrat.

Au compte de résultat consolidé, les revenus de la part des autorités concédantes sont comptabilisés en réduction du coût des loyers, en coût des ventes.

### VII.1.20. CONTRATS DE LOCATION

#### Contrats de location financement

Voir note VII.1.8.

#### Contrats de location simple

Ces contrats satisfont aux critères d'analyse définis par la norme IAS 17. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat consolidé, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

### VII.1.21. PRINCIPES DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers est déterminée à la clôture, soit à des fins de comptabilisation, soit à des fins d'informations données en annexes (voir note VII.20).

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...) ; les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- soit à partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveau 3).

## VII.2. RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE

Transdev peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs, validés par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier incertain (Brexit, mesures exceptionnelles de soutien de la Banque Centrale Européenne, contraintes budgétaires, etc.) qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Dans ce contexte, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

La note VII.25 décrit les procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours. Le Groupe considère, en application des critères de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », que ces procédures ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2016, lorsque leur issue est considérée comme plus incertaine que probable ou lorsque leurs conséquences financières ne sont pas quantifiables à ce jour.

Les notes VII.12 et VII.21 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Transdev. Dans la détermination de ces provisions, Transdev a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

Les notes VII.1.5, VII.1.11 et VII.4 sont relatives aux goodwill et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. La direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations des flux de trésorerie futurs actualisés de l'activité des unités concernées. Des calculs de sensibilité des valeurs de capitaux investis ont également été réalisés et sont restitués dans les notes évoquées.

Les notes VII.9 et VII.16 sont relatives aux positions bilancielle d'impôts différés actifs et passifs ainsi qu'à la charge fiscale. Elles restituent la situation fiscale du Groupe et reposent sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des contrôles fiscaux en cours et des résultats fiscaux futurs.

La méthodologie de calcul des taux d'actualisation retenus est la suivante :

- application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » : les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital calculé à la fin du second semestre 2016 ;
- application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » : les taux retenus sont composés de taux sans risque et de prime de risque spécifique aux actifs et passifs sous-jacents ;
- application d'IAS 19 « Avantages au personnel » : les engagements sont mesurés en utilisant une fourchette d'indices du marché et en particulier l'iboxx, ainsi que des données fournies par les actuaires conseils du Groupe.

## VII.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### VII.3.1. ACTIVITÉ COMMERCIALE

#### France

En France, Transdev a remporté l'appel d'offres du contrat d'exploitation TADAO, le réseau de transports en commun qui couvre les agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay. Ce contrat d'une durée de 7 ans, qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2017, génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 63 millions d'euros.

### Pays-Bas

Aux Pays-Bas, le contrat de Amstelland-Meerlanden a été renouvelé pour une durée de 10 ans, avec une possible extension de 5 ans (chiffre d'affaires moyen annuel de l'ordre de 122 millions d'euros) ; le contrat de Haaglanden a, quant à lui, été prolongé pour une durée de 2 ans (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 33 millions d'euros).

Renouvelé pendant l'exercice 2015, Transdev a poursuivi en 2016 l'exploitation du contrat SRE (région d'Eindhoven), pour une durée de 10 ans (2 ans d'extension en option), avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 55 millions d'euros.

La somme des flottes d'Amstelland-Meerlanden, d'Helmond et d'Eindhoven portera, sur la durée des contrats, à 400 le nombre d'autobus 100% électriques exploités par Transdev aux Pays-Bas, constituant ainsi une des plus grande flotte d'autobus électriques en Europe.

L'exploitation des contrats du Limbourg et de la province d'Utrecht a pris fin en décembre 2016.

### Allemagne

Dans l'activité rail, désigné adjudicataire pendant l'exercice 2015, Transdev a démarré le contrat de Mittelsachsen, en juin 2016, pour une durée de 14,5 ans (chiffre d'affaires moyen annuel de l'ordre de 30 millions d'euros).

Transdev a également poursuivi en décembre 2016 l'exploitation du contrat de train régional de Weser Ems, pour une durée de 10 ans, avec un chiffre d'affaires moyen annuel de l'ordre de 33 millions d'euros.

### Nouvelle-Zélande

En juillet 2016, Transdev, aux côtés de son partenaire Hyundai Rotem, a démarré le contrat d'exploitation du réseau ferroviaire du grand Wellington. Ce contrat d'une durée de 9 ans, avec une extension possible de 6 ans, génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 65 millions de dollars néozélandais.

## VII.3.2. REFINANCEMENT DU GROUPE

Au 31 décembre 2015, le Groupe était financé principalement par :

- la Caisse des Dépôts sous la forme d'une ligne de crédit bilatérale, ayant les caractéristiques suivantes : un prêt à terme de 345 millions d'euros et une ouverture de crédit de 200 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2015. Par ailleurs, Transdev bénéficiait d'une ligne de liquidité de 150 millions d'euros.
- Veolia sous la forme d'une ligne de crédit bilatérale, ayant les caractéristiques suivantes : un prêt à terme de 345 millions d'euros et une ouverture de crédit de 200 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2015. Par ailleurs, Transdev bénéficiait d'une ligne de liquidité de 180 millions d'euros.

Le 23 mars 2016, Transdev Group SA a signé, avec un syndicat composé de quinze banques, le refinancement de ses prêts et facilités de crédit actionnaires, pour un montant total de 1,2 milliard d'euros, sous la forme de deux facilités de crédit :

- un prêt à terme de 500 millions d'euros à maturité 5 ans,
- une ouverture de crédit de 700 millions d'euros, à maturité 5 ans, assortie de 2 options d'extension d'une année, à la main des prêteurs.

Ces crédits sont assortis d'un *covenant* financier devant être testé semestriellement (voir note VII.13.9).

### Placements privés (Schuldschein)

Par ailleurs, Transdev a procédé à une opération de financement sur le marché du « Schuldschein » (placements privés de droit allemand), auprès de banques et d'institutionnels internationaux. Ce financement multi-tranches, à maturité 4, 7 et 10 ans selon les devises, porte sur un montant total de 122,5 millions de dollars américains et de 68,5 millions d'euros (voir note VII.13).

## VII.3.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

En France, afin de mieux répondre aux demandes des clients, Transdev Stationnement a acquis, le 20 décembre 2016 :

- 100% de la société Urbis Park Services et d'autres sociétés dédiées d'exploitation de parc de stationnement du groupe Urbis Park,
- 10% d'Urbis Park Infrastructures, société regroupant des parcs en concession longue durée.

Transdev devient ainsi le troisième opérateur de stationnement en France.

En Australie, Transdev a acquis, le 30 novembre 2016, les 50% détenues par son partenaire Transfield Services dans la société Harbour City Ferries, qui assure la gestion et la maintenance des services Sydney Ferries, portant ainsi sa participation dans cette société à 100%.

## VII.3.4. ACCIDENT FERROVIAIRE EN ALLEMAGNE

Une collision frontale a eu lieu le 9 février 2016 à Bad Aibling (Bavière) entre deux trains régionaux opérés par une filiale du Groupe, Bayerische Oberlandbahn (BOB). L'accident a causé le décès de 12 personnes et 89 personnes ont été blessées.

Après enquête diligentée par le procureur du Traunstein, dont un extrait du rapport final a été rendu public le 12 juillet 2016, la responsabilité de l'accident est entièrement attribuée à DB Netz, qui assurait la régulation du trafic ; il n'y a pas eu d'appel de la part de DB Netz.

Ainsi, le Groupe, qui opère la ligne depuis décembre 2013, a été déclaré hors de cause dans l'accident. Dans ces conditions, cet incident est sans impact significatif sur le compte de résultat consolidé de l'exercice.

## VII.3.5. SOCIÉTÉ NATIONALE CORSE MÉDITERRANÉE (SNCM) - FRANCE

La SNCM a été déconsolidée des comptes du Groupe fin 2015 et les positions bilancielle résiduelles de l'UGT dans les comptes du Groupe étaient non significatives au 31 décembre 2015.

En date du 18 février 2016, la société MCM, filiale du transporteur Patrick Rocca, reprenneur désigné par le tribunal de commerce de Marseille, a signé les actes de propriété, transférant notamment la propriété des 6 navires du plan de cession. Le 21 décembre 2016, le Groupe a cédé à Veolia, pour un montant non significatif, la totalité des titres de la SNCM -en cours de liquidation- qu'elle détenait (voir note VII.8).

## VII.4. GOODWILL

### VII.4.1. VARIATION DE LA PÉRIODE ET DÉTAIL PAR UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	UGT "FRANCE" <sup>(1)</sup>	UGT "PAYS-BAS"	UGT "ALLEMAGNE"	UGT "ÉTATS-UNIS"	UGT "AUSTRALIE ET NOUVELLE ZÉLANDE"	UGT "ROYAUME-UNI"	UGT "CANADA"	UGT "SUÈDE"	UGT "IBÉRIE"	GOODWILL
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>498,9</b>	<b>3,6</b>	<b>24,2</b>	<b>89,1</b>	<b>29,8</b>	<b>16,4</b>	<b>23,8</b>	-	<b>4,7</b>	<b>690,5</b>
Variation de périmètre de consolidation	0,1	-	-	6,2	-	5,0	-	-	-	11,3
Effet de change	-	-	-	10,7	(0,1)	0,9	(1,7)	-	-	9,8
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	(5,2)	-	-	-	(5,2)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>499,0</b>	<b>3,6</b>	<b>24,2</b>	<b>106,0</b>	<b>29,7</b>	<b>17,1</b>	<b>22,1</b>	-	<b>4,7</b>	<b>706,4</b>
<i>Dont montants bruts</i>	619,5	317,1	144,7	133,1	69,6	52,1	36,7	35,1	14,7	1 422,6
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(120,5)	(313,5)	(120,5)	(27,1)	(39,9)	(35,0)	(14,6)	(35,1)	(10,0)	(716,2)
<b>31 décembre 2015</b>	<b>499,0</b>	<b>3,6</b>	<b>24,2</b>	<b>106,0</b>	<b>29,7</b>	<b>17,1</b>	<b>22,1</b>	-	<b>4,7</b>	<b>706,4</b>
Variation de périmètre de consolidation	4,6	-	-	-	6,7	-	-	-	-	11,3
Effet de change	-	-	-	3,4	0,5	(2,5)	1,5	-	-	2,9
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,4)	(1,4)
Autres mouvements	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	0,5
<b>TOTAL 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>503,6</b>	<b>3,6</b>	<b>24,2</b>	<b>109,9</b>	<b>36,9</b>	<b>14,6</b>	<b>23,6</b>	-	<b>3,3</b>	<b>719,7</b>
<i>Dont montants bruts</i>	615,6	317,2	144,7	137,9	77,6	44,6	39,1	33,8	23,3	1 433,8
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	(112,0)	(313,6)	(120,5)	(28,0)	(40,7)	(30,0)	(15,5)	(33,8)	(20,0)	(714,1)

<sup>(1)</sup> Y compris les activités d'Isilines et d'Eurolines.

### VII.4.2. TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque exercice et à chaque fois qu'il existe des indicateurs de pertes de valeur, selon les modalités précisées dans la note VII.1.11.

#### Hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les bases de construction des valeurs recouvrables sont présentées dans la note VII.1.11.

L'évolution du contexte économique et financier, les évolutions d'ordre concurrentiel, réglementaire peuvent affecter l'estimation des valeurs recouvrables, de même que des évolutions imprévues des systèmes politiques, économiques et juridiques de certains pays. Les projections de flux de trésorerie du plan à long terme traduisent l'évolution des volumes, des tarifs, des coûts directs et des investissements de la période, déterminés en se basant sur les contrats ou sur l'activité, en fonction des données historiques d'une part, et des changements anticipés sur la période couverte par le plan à long terme d'autre part.

Les autres hypothèses qui influencent la détermination des valeurs recouvrables sont les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini ; ils sont fonction du pays ou de la zone géographique de l'unité génératrice de trésorerie, conformément aux critères énoncés en notes VII.1.11 et VII.2. Les taux d'actualisation et les taux moyens de croissance à l'infini des principales UGT en 2016 sont les suivants :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	MODE DE DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
France	Valeur d'utilité	6,4%	1,7%
Pays-Bas	Valeur d'utilité	6,5%	1,8%
Allemagne	Valeur d'utilité	6,4%	2,0%
Etats-Unis	Valeur d'utilité	6,9%	2,3%
Australie et Nouvelle-Zélande	Valeur d'utilité	7,7%	2,5%
Royaume-Uni et Irlande	Valeur d'utilité	7,0%	2,0%

### VII.4.3. SENSIBILITÉ DES TESTS DE PERTES DE VALEUR

Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 1%, d'un taux de croissance à l'infini minoré de 1% et de flux de trésorerie opérationnels minorés de 5%. Ces hypothèses de variation sont considérées comme raisonnables au regard des activités du Groupe et des zones géographiques où sont implantées ces activités.

Pour l'UGT « Pays-Bas », ces variations conduisent à identifier une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie :

#### ECART ENTRE LA VALORISATION ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR COMPTABLE	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE AUGMENTATION DU TAUX D'ACTUALISATION (1%)	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE DIMINUTION DU TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI (1%)	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOUVRABLE ET LA VALEUR NETTE COMPTABLE LIÉ À UNE DIMINUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS (5%)
(en millions d'euros)				
UGT « Pays-Bas »	-	(5,3)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>(5,3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### VII.5. ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels nets se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCÉDÉ	MARQUES	AUTRES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	CONTRATS ET PORTEFEUILLES ACQUIS	LOGICIELS ACQUIS	AUTRES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE	ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE	AUTRES ACTIFS INCORPORELS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>8,3</b>	<b>140,9</b>	<b>29,1</b>	<b>170,0</b>	<b>76,2</b>	<b>24,8</b>	<b>31,5</b>	<b>132,5</b>	<b>302,5</b>
Investissements	-	-	-	-	-	5,0	10,6	15,6	15,6
Cessions	-	-	(1,5)	(1,5)	-	-	(0,6)	(0,6)	(2,1)
Pertes de valeur et amortissements	(1,9)	(26,7)	(6,9)	(33,6)	(30,6)	(11,5)	(5,6)	(47,7)	(81,3)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	2,5	-	(7,4)	(4,9)	(4,9)
Effet de change	-	11,5	2,6	14,1	0,4	-	0,6	1,0	15,1
Autres mouvements	-	-	-	-	-	3,6	(0,6)	3,0	3,0
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>6,4</b>	<b>125,7</b>	<b>23,3</b>	<b>149,0</b>	<b>48,5</b>	<b>21,9</b>	<b>28,5</b>	<b>98,9</b>	<b>247,9</b>
<i>Dont valeur brute</i>	<i>21,4</i>	<i>156,0</i>	<i>38,3</i>	<i>194,3</i>	<i>246,2</i>	<i>73,5</i>	<i>56,1</i>	<i>375,8</i>	<i>570,1</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(15,0)</i>	<i>(30,3)</i>	<i>(15,0)</i>	<i>(45,3)</i>	<i>(197,7)</i>	<i>(51,6)</i>	<i>(27,6)</i>	<i>(276,9)</i>	<i>(322,2)</i>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>6,4</b>	<b>125,7</b>	<b>23,3</b>	<b>149,0</b>	<b>48,5</b>	<b>21,9</b>	<b>28,5</b>	<b>98,9</b>	<b>247,9</b>
Investissements	-	-	-	-	0,1	8,6	10,4	19,1	19,1
Cessions	-	-	-	-	-	(0,3)	(1,3)	(1,6)	(1,6)
Pertes de valeur et amortissements	(2,0)	(31,6)	(6,8)	(38,4)	(26,5)	(11,1)	(7,7)	(45,3)	(83,7)
Variation de périmètre de consolidation	2,4	-	-	-	4,2	0,4	1,7	6,3	6,3
Effet de change	-	1,8	(0,7)	1,1	0,5	(0,1)	(0,4)	-	1,1
Autres mouvements	-	-	(0,5)	(0,5)	-	7,1	(3,5)	3,6	3,1
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>6,8</b>	<b>95,9</b>	<b>15,3</b>	<b>111,2</b>	<b>26,8</b>	<b>26,5</b>	<b>27,7</b>	<b>81,0</b>	<b>192,2</b>
<i>Dont valeur brute</i>	<i>26,0</i>	<i>131,2</i>	<i>62,9</i>	<i>194,1</i>	<i>249,9</i>	<i>90,9</i>	<i>63,6</i>	<i>404,4</i>	<i>598,5</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	<i>(19,2)</i>	<i>(35,3)</i>	<i>(47,6)</i>	<i>(82,9)</i>	<i>(223,1)</i>	<i>(64,4)</i>	<i>(35,9)</i>	<i>(323,4)</i>	<i>(406,3)</i>

En 2016, les pertes de valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée concernent principalement les marques et les licences aux Etats-Unis (38,4 millions d'euros, du fait de l'évolution de l'environnement concurrentiel dans l'activité transport à la demande).

## VII.6. ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels se détaillent par nature et par flux comme suit :

(en millions d'euros)	MATÉRIELS ROULANTS ET AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	CONSTRUCTIONS	TERRAINS	AUTRES	ACTIFS CORPORELS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>700,7</b>	<b>89,1</b>	<b>121,9</b>	<b>65,7</b>	<b>96,7</b>	<b>1 074,1</b>
Investissements	157,6	24,1	3,9	0,8	39,9	226,3
Cessions	(171,1)	(1,3)	(2,3)	(1,1)	(1,0)	(22,8)
Pertes de valeur et amortissements	(159,2)	(27,6)	(13,6)	(0,6)	(20,0)	(221,0)
Variation de périmètre de consolidation	0,1	(0,5)	(0,1)	(0,2)	0,1	(0,6)
Effet de change	7,2	2,0	0,7	0,3	0,1	10,3
Autres mouvements	19,9	5,1	1,3	(0,3)	(28,2)	(2,2)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>709,2</b>	<b>90,9</b>	<b>111,8</b>	<b>64,6</b>	<b>87,6</b>	<b>1 064,1</b>
<i>Dont valeur brute</i>	1 600,4	222,0	182,2	68,6	171,8	2 245,0
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(891,2)	(131,1)	(70,4)	(4,0)	(84,2)	(1 180,9)
<b>31 décembre 2015</b>	<b>709,2</b>	<b>90,9</b>	<b>111,8</b>	<b>64,6</b>	<b>87,6</b>	<b>1 064,1</b>
Investissements	259,0	23,7	9,2	2,7	43,0	337,6
Cessions	(68,2)	(0,6)	(2,6)	(0,9)	(0,5)	(72,8)
Pertes de valeur et amortissements	(178,2)	(27,9)	(12,6)	(0,7)	(19,1)	(238,5)
Variation de périmètre de consolidation	-	0,5	-	-	0,5	1,0
Effet de change	0,5	0,7	(0,3)	(0,4)	(0,1)	0,4
Autres mouvements	15,4	0,4	1,4	0,2	(24,8)	(7,4)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>737,7</b>	<b>87,7</b>	<b>106,9</b>	<b>65,5</b>	<b>86,6</b>	<b>1 084,4</b>
<i>Dont valeur brute</i>	1 831,8	247,7	189,1	70,4	189,1	2 528,1
<i>Dont amortissements et dépréciations cumulés</i>	(1 094,1)	(160,0)	(82,2)	(4,9)	(102,5)	(1 443,7)

## VII.7. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en millions d'euros)	VALEUR DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE		QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET	
	AU 31 DÉCEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2016
France	12,4	11,9	0,2	(0,1)
Ibérie	10,8	8,0	0,3	0,1
Allemagne	5,4	5,6	0,8	1,2
Colombie	4,1	5,1	-	0,9
Asie	2,5	(0,9)	(1,4)	1,8
Autres	-	-	-	-
<b>PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES</b>	<b>35,2</b>	<b>29,7</b>	<b>(0,1)</b>	<b>3,9</b>
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>			(0,1)	3,9
Asie	19,3	19,9	2,6	2,1
Ibérie	4,5	-	0,1	(4,5)
France	6,1	6,8	1,1	0,3
Pays-Bas	1,2	1,2	-	-
Autres	(5,1)	-	(1,5)	(2,8)
<b>PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>26,0</b>	<b>27,9</b>	<b>2,3</b>	<b>(4,9)</b>
<i>Dont quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence au sein des activités poursuivies</i>			2,3	(4,9)

Les co-entreprises et les entreprises associées ne sont pas considérées comme significatives individuellement au niveau du Groupe.

La plupart des partenariats sous contrôle conjoint existant au sein du Groupe sont des co-entreprises au sens d'IFRS 11 qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note VII.1.4). Les principales co-entreprises sont présentes en France, en Colombie et en Allemagne.

L'évolution des participations dans les co-entreprises et les entreprises associées s'explique par les mouvements suivants :

(en millions d'euros)	CO-ENTREPRISES	ENTREPRISES ASSOCIÉES
<b>SITUATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015</b>	<b>25,1</b>	<b>24,9</b>
Variation de périmètre de consolidation	6,2	-
Résultat net	(0,1)	2,3
Effet de change	(1,7)	2,1
Autres mouvements	5,7	(3,3)
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>35,2</b>	<b>26,0</b>
Variation de périmètre de consolidation	-	3,3
Résultat net	3,9	(4,9)
Effet de change	0,1	0,6
Autres mouvements	(9,5)	2,9
<b>PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>29,7</b>	<b>27,9</b>

## VII.8. ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

### VII.8.1. ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS REPRÉSENTANT DES ACTIFS CORPORELS RETRAITÉS DANS LE CADRE D'IFRIC 12	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS COUVRANT DES PAIEMENTS FUTURS DE LOYERS <sup>(1)</sup>	ACTIFS FINANCIERS OPÉRATIONNELS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>249,8</b>	-	<b>249,8</b>
Entrées	39,9	-	39,9
Remboursements/sorties	(37,4)	-	(37,4)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effet de change	(0,1)	-	(0,1)
Reclassement non courant/courant	-	-	-
Autres mouvements	(0,1)	-	(0,1)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>252,1</b>	-	<b>252,1</b>
<i>Dont montant brut</i>	<i>252,1</i>	<i>-</i>	<i>252,1</i>
<i>Dont pertes de valeur</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>252,1</b>	-	<b>252,1</b>
Entrées	38,3	-	38,3
Remboursements/sorties	(38,6)	-	(38,6)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effet de change	0,8	-	0,8
Reclassement non courant/courant	-	-	-
Autres mouvements	1,6	97,9	99,5
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>254,2</b>	<b>97,9</b>	<b>352,1</b>
<i>Dont montant brut</i>	<i>254,2</i>	<i>97,9</i>	<i>352,1</i>
<i>Dont pertes de valeur</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dont &lt; 1 an</i>	<i>33,7</i>	<i>10,3</i>	<i>44,0</i>
<i>Dont &gt; 1 an et &lt; 5 ans</i>	<i>136,1</i>	<i>37,7</i>	<i>173,8</i>
<i>Dont &gt; 5 ans</i>	<i>84,4</i>	<i>49,9</i>	<i>134,3</i>

<sup>(1)</sup> Ces montants correspondent aux droits inconditionnels à recevoir une rémunération de la part des autorités délégantes au titre de loyers à payer relatifs à du matériel roulant.

Les actifs financiers opérationnels regroupent les actifs financiers résultant de l'application de l'IFRIC 12 aux contrats de concession (voir note VII.1.19). Ils incluent également les droits à remboursement inconditionnels auprès de certains concédants au titre de loyers à payer sur du matériel roulant mis à disposition (voir note VII.13).

Concernant les actifs financiers opérationnels représentant des actifs corporels retraités dans le cadre d'IFRIC 12 (actifs du Groupe),

- les flux de trésorerie liés à ces actifs financiers opérationnels (nouveaux actifs et remboursements du principal) sont détaillés dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement de l'état consolidé des flux de trésorerie (voir note V),
- la rémunération des actifs financiers opérationnels est inscrite dans le produit des activités ordinaires ; elle est détaillée dans la note VII.14.1.

Au 31 décembre 2016, les actifs financiers opérationnels sont principalement localisés en France (216,2 millions d'euros), en Allemagne (97,9 millions d'euros) et en Australie (38 millions d'euros).



## VII.8.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

(en millions d'euros)	ACTIFS FINANCIERS EN PRÊTS ET CRÉANCES NON COURANTS	TITRES NON CONSOLIDÉS	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	ACTIFS FINANCIERS EN PRÊTS ET CRÉANCES COURANTS	AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>60,7</b>	<b>28,4</b>	<b>11,6</b>	<b>100,7</b>	<b>26,0</b>	<b>25,5</b>	<b>51,5</b>
Entrées	0,4	0,4	3,7	4,5	-	2,8	2,8
Remboursements/sorties	(1,5)	(0,8)	(3,4)	(5,7)	(4,7)	(0,3)	(5,0)
Variation de périmètre de consolidation	0,4	-	-	0,4	-	-	-
Pertes de valeur	-	(1,0)	2,1	1,1	(4,9)	-	(4,9)
Effet de change	0,3	0,3	-	0,6	0,1	2,7	2,8
Reclassement non courant/courant	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(8,2)	1,4	9,2	2,4	1,2	(5,5)	(4,3)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>52,1</b>	<b>28,7</b>	<b>23,2</b>	<b>104,0</b>	<b>17,7</b>	<b>25,2</b>	<b>42,9</b>
<i>Dont montant brut</i>	<i>52,5</i>	<i>33,0</i>	<i>23,2</i>	<i>108,7</i>	<i>23,9</i>	<i>25,2</i>	<i>49,1</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(4,3)</i>	<i>-</i>	<i>(4,7)</i>	<i>(6,2)</i>	<i>-</i>	<i>(6,2)</i>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>52,1</b>	<b>28,7</b>	<b>23,2</b>	<b>104,0</b>	<b>17,7</b>	<b>25,2</b>	<b>42,9</b>
Entrées	3,1	2,6	3,0	8,7	-	1,1	1,1
Remboursements/sorties	(0,8)	(0,8)	(2,4)	(4,0)	(3,8)	(0,5)	(4,3)
Variation de périmètre de consolidation	-	-	1,6	1,6	-	-	-
Pertes de valeur	-	(2,0)	-	(2,0)	(0,2)	-	(0,2)
Effet de change	-	(0,7)	0,1	(0,6)	-	0,9	0,9
Reclassement non courant/courant	(0,5)	-	-	(0,5)	0,5	-	0,5
Autres mouvements	0,2	0,7	(2,1)	(1,2)	-	0,5	0,5
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>54,1</b>	<b>28,5</b>	<b>23,4</b>	<b>106,0</b>	<b>14,2</b>	<b>27,2</b>	<b>41,4</b>
<i>Dont montant brut</i>	<i>54,4</i>	<i>34,8</i>	<i>23,4</i>	<i>112,6</i>	<i>20,7</i>	<i>27,2</i>	<i>47,9</i>
<i>Dont pertes de valeur cumulées</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(6,3)</i>	<i>-</i>	<i>(6,6)</i>	<i>(6,5)</i>	<i>-</i>	<i>(6,5)</i>

**Titres non consolidés**

Les titres de participation non consolidés sont traités selon la norme IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation » et sont valorisés à leur juste valeur ou au coût, les gains et pertes latents étant enregistrés en autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes latentes jugées significatives ou prolongées qui sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé en « autres revenus et charges financiers » (voir note VII.15).

Les titres non consolidés du Groupe intègrent principalement :

- des participations dans des concessionnaires non contrôlées, propriétaires d'infrastructures de transport public (MTSA, VT Mumbai Concessionnaire, Nottingham City TPS...),
- ou des participations non contrôlées dans certaines sociétés d'économie mixte (SEM) en France (Grenoble, Nantes...).

Sur l'exercice 2016, les variations incluent notamment :

- la souscription de 10% au capital d'Urbis Park Infrastructures (voir note VII.3.3),
- la cession à Veolia, dans le cadre de la réorganisation actionariale (voir note I.2), de la participation dans la société anonyme française Société Nationale Corse Méditerranée (SNCM) -en cours de liquidation-, pour un montant non significatif.

**Actifs financiers en prêts et créances (courants et non courants)**

Au 31 décembre 2016, les actifs financiers en prêts et créances, d'un montant total de 68,3 millions d'euros, concernent principalement l'Allemagne (52 millions d'euros de dépôts de garantie liés à la location de matériel ferroviaire).

## VII.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

### VII.9.1. ÉVOLUTION

L'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours des exercices 2015 et 2016 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>220,9</b>	<b>(307,7)</b>	<b>(86,8)</b>
Mouvements de l'activité en résultat	(12,1)	49,9	37,8
Mouvements de l'activité hors résultat	2,2	-	2,2
Variation de périmètre de consolidation	(0,3)	-	(0,3)
Effet de change	7,2	(10,6)	(3,4)
Autres mouvements	0,2	(0,3)	(0,1)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>218,1</b>	<b>(268,7)</b>	<b>(50,6)</b>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>218,1</b>	<b>(268,7)</b>	<b>(50,6)</b>
Mouvements de l'activité en résultat	2,5	37,5	40,0
Mouvements de l'activité hors résultat	(1,5)	0,1	(1,4)
Variation de périmètre de consolidation	1,4	(1,2)	0,2
Effet de change	2,1	(3,2)	(1,1)
Autres mouvements	(0,7)	1,5	0,8
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>221,9</b>	<b>(234,0)</b>	<b>(12,1)</b>

Les mouvements d'activité hors résultat intègrent principalement les effets impôt sur les ajustements de juste valeur et sur les écarts actuariels.

Au 31 décembre 2016, le montant des impôts différés actifs non appréhendés au bilan s'élève à 244,5 millions d'euros, dont 223,4 millions d'euros d'impôts différés actifs issus des déficits fiscaux.

### VII.9.2. VENTILATION PAR NATURE ET PAR DESTINATION

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Impôts différés actifs sur résultats	203,4	208,7
Impôts différés actifs hors résultats	14,7	13,2
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS</b>	<b>218,1</b>	<b>221,9</b>
Impôts différés passifs sur résultats	(266,5)	(232,0)
Impôts différés passifs hors résultats	(2,2)	(2,0)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>(268,7)</b>	<b>(234,0)</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(50,6)</b>	<b>(12,1)</b>
<i>Dont:</i>		
Déficits fiscaux	16,5	26,2
Immobilisations corporelles et incorporelles	(137,7)	(118,1)
Provisions et avantages sociaux	84,0	86,5
Amortissements dérogatoires en France	(50,4)	(40,1)
Autres	37,0	33,4

## VII.9.3. ÉCHÉANCIER DE PÉREMPTION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS SUR DÉFICITS FISCAUX (NETS)

L'échéancier de péremption des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reconnus au bilan au 31 décembre 2016 est le suivant :

(en millions d'euros)	ÉCHÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2016			TOTAL
	≤ 5 ANS	> 5 ANS	ILLIMITÉE	
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS SUR DÉFICITS FISCAUX (NETS)</b>	-	0,2	26,0	<b>26,2</b>

Les modalités de revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables sont explicitées dans la note VII.1.18, notamment la prise en compte d'un planning fiscal de 5 ans.

## VII.10. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

## VII.10.1. ÉVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT PAR CATÉGORIE

Le BFR net intègre le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes courantes sur acquisitions d'immobilisations).

L'évolution de chacune de ces catégories de BFR au cours de l'exercice 2016 est la suivante :

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	PERTES DE VALEUR NETTES	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2016
Stocks et travaux en cours <sup>(1)</sup>	91,7	6,5	0,3	2,9	0,5	0,8	102,7
Créances opérationnelles (dont créances fiscales hors impôt courant)	1 138,0	(25,6)	12,6	9,7	4,5	(0,4)	1 138,8
Dettes opérationnelles (dont dettes fiscales hors impôt courant)	(1 561,9)	(95,7)	-	(17,9)	(5,1)	2,8	(1 677,8)
<b>BFR OPÉRATIONNEL <sup>(2)</sup></b>	<b>(332,2)</b>	<b>(114,8)</b>	<b>12,9</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>3,2</b>	<b>(436,3)</b>
Créances fiscales (impôt courant)	20,2	3,1	-	0,3	-	(0,3)	23,3
Dettes fiscales (impôt courant)	(14,7)	7,6	-	(0,1)	0,1	(0,4)	(7,5)
<b>BFR FISCAL</b>	<b>5,5</b>	<b>10,7</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>(0,7)</b>	<b>15,8</b>
Autres créances	42,2	44,1	-	-	-	(1,5)	84,8
Autres dettes	(58,4)	(46,8)	-	-	0,2	1,0	(104,0)
<b>BFR INVESTISSEMENT</b>	<b>(16,2)</b>	<b>(2,7)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(19,2)</b>
<b>BFR NET</b>	<b>(342,9)</b>	<b>(106,8)</b>	<b>12,9</b>	<b>(5,1)</b>	<b>0,2</b>	<b>2,0</b>	<b>(439,7)</b>

<sup>(1)</sup> Les stocks et travaux en cours nets correspondent principalement à des stocks de matières premières et de pièces détachées.

<sup>(2)</sup> La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau consolidé des flux de trésorerie correspond à la somme des mouvements liés à l'activité et des pertes de valeur nettes du BFR opérationnel présenté ci-dessus.

## VII.10.2. ÉVOLUTION DES CRÉANCES D'EXPLOITATION

L'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice 2016 est la suivante :

CRÉANCES D'EXPLOITATION (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	PERTES DE VALEUR <sup>(1)</sup>	REPRISES DE PERTES DE VALEUR <sup>(1)</sup>	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2016
Créances clients	879,6	(45,8)	-	-	7,6	3,8	2,8	848,0
Pertes de valeur sur créances clients	(56,5)	-	(11,0)	23,2	(0,1)	(0,4)	(2,6)	(47,4)
<b>Créances clients nettes<sup>(2)</sup></b>	<b>823,1</b>	<b>(45,8)</b>	<b>(11,0)</b>	<b>23,2</b>	<b>7,5</b>	<b>3,4</b>	<b>0,2</b>	<b>800,6</b>
Autres créances d'exploitation courantes	320,3	20,2	-	-	2,2	1,1	(1,4)	342,4
Pertes de valeur sur autres créances d'exploitation courantes	(5,4)	-	(2,2)	2,6	-	-	0,8	(4,2)
<b>Autres créances d'exploitation nettes<sup>(2)</sup></b>	<b>314,9</b>	<b>20,2</b>	<b>(2,2)</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,1</b>	<b>(0,6)</b>	<b>338,2</b>
Autres créances	42,2	44,1	-	-	-	-	(1,5)	84,8
Créances fiscales	20,2	3,1	-	-	0,3	-	(0,3)	23,3
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION NETTES</b>	<b>1 200,4</b>	<b>21,6</b>	<b>(13,2)</b>	<b>25,8</b>	<b>10,0</b>	<b>4,5</b>	<b>(2,2)</b>	<b>1 246,9</b>

<sup>(1)</sup> Les pertes de valeur sont enregistrées en résultat opérationnel, elles sont incluses dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

<sup>(2)</sup> Actifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

Les créances et les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclarées à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

## VII.10.3. ÉVOLUTION DES DETTES D'EXPLOITATION

L'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice 2016 est la suivante :

DETTE D'EXPLOITATION (en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	MOUVEMENTS DE L'ACTIVITÉ	VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	EFFET DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31 DÉCEMBRE 2016
Dettes fournisseurs <sup>(1)</sup>	525,7	29,1	2,5	0,4	0,3	558,0
Autres dettes d'exploitation courantes <sup>(1)</sup>	1 036,2	66,6	15,4	4,7	(3,1)	1 119,8
Autres dettes	58,4	46,8	-	(0,2)	(1,0)	104,0
Dettes fiscales	14,7	(7,6)	0,1	(0,1)	0,4	7,5
<b>DETTE D'EXPLOITATION</b>	<b>1 635,0</b>	<b>134,9</b>	<b>18,0</b>	<b>4,8</b>	<b>(3,4)</b>	<b>1 789,3</b>

<sup>(1)</sup> Passifs financiers selon la norme IAS 39 évalués selon la méthode du coût amorti.

## VII.11. CAPITAUX PROPRES

### VII.11.1. CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

#### Capital

Au 31 décembre 2016, le capital social s'établit à 1 137 119 594 euros ; il est divisé en 118 203 700 actions de 9,62 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie (aucun instrument dilutif n'est en circulation).

#### Affectation du résultat 2015

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère sur l'exercice 2015 de 82,1 millions d'euros a été affecté au poste « réserve de consolidation ».

#### Distribution d'acomptes sur dividendes

Au cours de l'exercice 2016, la société Transdev Group SA a procédé à une distribution d'acomptes sur dividendes à hauteur de 20 millions d'euros.

## Réserves de juste valeur

(en millions d'euros)	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	DÉRIVÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	DÉRIVÉS DE TAUX EN COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL	DONT ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE
<b>Montant au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	(1,0)	(16,2)	(0,2)	(17,4)	(15,1)
Variation de valeur	(0,3)	1,3	0,1	1,1	0,8
Variation de périmètre	0,9	-	-	0,9	0,8
Autres variations	0,6	-	-	0,6	0,6
<b>Montant au 31 décembre 2015</b>	<b>0,2</b>	<b>(14,9)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>(12,9)</b>
Variation de valeur	-	13,1	-	13,1	12,5
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
<b>MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>0,2</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(0,4)</b>

## Réserves de conversion, ventilation par devise dans le total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Dollar américain	11,4	9,5
Livre sterling	3,1	5,6
Dollar de Hong Kong	2,7	3,5
Won coréen	1,1	1,1
Peso colombien	(1,6)	(1,3)
Dollar australien	(6,8)	(3,4)
Dollar canadien	(7,1)	(5,2)
Autres devises <sup>(1)</sup>	(1,6)	(1,0)
<b>TOTAL</b>	<b>1,2</b>	<b>8,8</b>

<sup>(1)</sup> Autres devises : montants individuellement inférieurs à un million d'euros.

### VII.11.2. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans le tableau de variation des capitaux propres (voir note VI).

## VII.12. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

### VII.12.1. TAUX D'ACTUALISATION

A l'exception des provisions pour engagements sociaux (voir note VII.21.3), les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2016 sont les suivants :

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
<b>Euro</b>		
2 à 5 ans	0,34%	0,29%
6 à 10 ans	1,19%	1,24%
Plus de 10 ans	2,31%	2,65%
<b>Dollar américain</b>		
2 à 5 ans	2,43%	2,45%
6 à 10 ans	3,95%	3,90%
Plus de 10 ans	5,18%	4,93%

La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note VII.2 « Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe ».

VII.12.2. DÉTAIL DES PROVISIONS

(en millions d'euros)	PROVISIONS POUR LITIGES	PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>31,5</b>	<b>166,0</b>	<b>3,9</b>	<b>215,4</b>	<b>416,8</b>
Dotation de l'exercice	18,3	18,0	0,3	99,0	135,6
Consommation de l'exercice	(16,0)	(15,5)	(2,7)	(135,4)	(169,6)
Reprises sans objet	(4,9)	(2,1)	(0,2)	(7,4)	(14,6)
Ecart actuariels	-	(6,2)	-	-	(6,2)
Désactualisation	0,3	4,2	-	0,1	4,6
Variation du périmètre de consolidation	-	0,1	-	0,2	0,3
Effet de change	0,1	4,1	-	7,9	12,1
Autres mouvements	-	(6,0)	0,2	(0,2)	(6,0)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>29,3</b>	<b>162,6</b>	<b>1,5</b>	<b>179,6</b>	<b>373,0</b>
<i>Dont part non courante</i>	<i>11,9</i>	<i>162,6</i>	<i>0,7</i>	<i>102,2</i>	<i>277,4</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>17,4</i>	<i>-</i>	<i>0,8</i>	<i>77,4</i>	<i>95,6</i>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>29,3</b>	<b>162,6</b>	<b>1,5</b>	<b>179,6</b>	<b>373,0</b>
Dotation de l'exercice	17,1	19,3	3,0	103,3	142,7
Consommation de l'exercice	(7,1)	(22,1)	(1,2)	(95,4)	(125,8)
Reprises sans objet	(6,9)	(2,2)	-	(6,2)	(15,3)
Ecart actuariels	-	-	-	-	-
Désactualisation	0,2	4,4	-	1,8	6,4
Variation du périmètre de consolidation	0,1	3,5	-	-	3,6
Effet de change	0,1	(2,0)	-	2,2	0,3
Autres mouvements	0,9	0,3	-	(0,7)	0,5
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>33,7</b>	<b>163,8</b>	<b>3,3</b>	<b>184,6</b>	<b>385,4</b>
<i>Dont part non courante</i>	<i>14,0</i>	<i>163,8</i>	<i>1,1</i>	<i>105,3</i>	<i>284,2</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>19,7</i>	<i>-</i>	<i>2,2</i>	<i>79,3</i>	<i>101,2</i>

**Provisions pour engagements sociaux**

Au 31 décembre 2016, les provisions pour engagements sociaux ressortent à 163,8 millions d'euros dont 129,7 millions d'euros au titre des provisions pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et 34,1 millions d'euros au titre des autres avantages à long terme. Les mouvements des engagements relatifs aux régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont détaillés dans la note VII.21 relative aux engagements sociaux.

**Provisions pour litiges**

Elles incluent l'ensemble des pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures (fiscal, social et autres) que le Groupe rencontre dans la conduite de ses affaires.

**Autres provisions pour risques et charges**

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions pour propre assureur et sinistres, qui concernent essentiellement les activités aux Etats-Unis (87,8 millions d'euros),
- les provisions relatives à des coûts de maintenance (grand levage) sur les activités rail en Allemagne,
- d'autres provisions pour risques et charges.

## VII.13. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et après prise en compte de la juste valeur des dérivés de taux et de change.

### VII.13.1. COMPOSANTES DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le refinancement du Groupe, intervenu au cours de l'exercice 2016, est décrit dans la note VII.3.2. Au 31 décembre 2016, les principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

- un prêt syndiqué, constitué d'un prêt à terme de 500 millions d'euros, complété par un tirage de 150 millions d'euros sur l'ouverture de crédit d'un montant total de 700 millions d'euros,
- un placement Schuldschein pour un montant de 122,5 millions de dollars et de 43,5 millions d'euros (25 millions d'euros à 10 ans supplémentaires ont été versés le 4 janvier 2017).

Au 31 décembre 2016, l'endettement financier net du Groupe se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Dettes financières non courantes	864,0	966,8
Dettes financières courantes	45,9	54,8
Trésorerie passive	21,4	11,4
<b>DETTES FINANCIÈRES (y/c trésorerie passive)</b>	<b>931,3</b>	<b>1 033,0</b>
Trésorerie active et équivalents de trésorerie	(195,0)	(448,4)
Juste valeur des dérivés de taux et de change relatifs à l'endettement financier net	4,4	7,7
Dépôts relatifs à des éléments d'endettement financier net	-	-
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET <sup>(1)</sup></b>	<b>740,7</b>	<b>592,3</b>

<sup>(1)</sup> Les passifs liés à la mise à disposition de matériels roulants dans le cadre de concession ne sont pas intégrés dans l'indicateur « Endettement Financier Net » (voir note VII.1.19, « Actifs mis à disposition du Groupe par les autorités concédantes »).

### VII.13.2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE PASSIVE

La revue des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie du Groupe à la clôture de l'exercice n'a pas mis en évidence de montants significatifs qui ne seraient pas disponibles pour le Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	DISPONIBILITÉS	ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	TRÉSORERIE PASSIVE	TRÉSORERIE NETTE
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>254,4</b>	<b>74,3</b>	<b>328,7</b>	<b>(14,7)</b>	<b>314,0</b>
Variation de l'activité	(63,4)	(69,5)	(132,9)	(6,3)	(139,2)
Variation de périmètre de consolidation	(3,9)	(0,2)	(4,1)	(0,3)	(4,4)
Effet de change	3,6	-	3,6	-	3,6
Reclassement en actifs/passifs destinés à la vente	(0,4)	-	(0,4)	-	(0,4)
Autres mouvements	-	0,1	0,1	(0,1)	-
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>190,3</b>	<b>4,7</b>	<b>195,0</b>	<b>(21,4)</b>	<b>173,6</b>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>190,3</b>	<b>4,7</b>	<b>195,0</b>	<b>(21,4)</b>	<b>173,6</b>
Variation de l'activité	113,9	116,0	229,9	6,9	236,8
Variation de périmètre de consolidation	17,6	-	17,6	3,1	20,7
Effet de change	6,0	-	6,0	0,3	6,3
Autres mouvements	(0,5)	0,4	(0,1)	(0,3)	(0,4)
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>327,3</b>	<b>121,1</b>	<b>448,4</b>	<b>(11,4)</b>	<b>437,0</b>

VII.13.3. DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

L'évolution et le détail par nature des dettes financières courantes et non courantes au cours des exercices 2016 et 2015 est la suivante :

(en millions d'euros)	EMPRUNTS AUPRÈS DE VEOLIA	EMPRUNTS AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS	PRÊT SYNDIQUÉ	PLACEMENT PRIVÉ SCHULDSCHEIN	CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE	AUTRES DETTES FINANCIÈRES	TOTAL DETTES FINANCIÈRES
<b>1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>465,3</b>	<b>465,3</b>	-	-	<b>163,0</b>	<b>79,7</b>	<b>1 173,3</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>(120,0)</b>	<b>(120,0)</b>	-	-	<b>(32,4)</b>	<b>(43,3)</b>	<b>(315,7)</b>
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	-	26,5	26,5
Remboursements	(120,0)	(120,0)	-	-	(32,4)	(69,8)	(342,2)
<b>Flux sans impact trésorerie</b>	-	-	-	-	<b>14,7</b>	<b>37,6</b>	<b>52,3</b>
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	14,5	-	14,5
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	0,1	-	0,1
Effet de change	-	-	-	-	0,1	37,6	37,7
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>345,3</b>	<b>345,3</b>	-	-	<b>145,3</b>	<b>74,0</b>	<b>909,9</b>
<i>Dont part courante</i>	0,3	0,3	-	-	30,0	15,3	45,9
<i>Dont part non courante</i>	345,0	345,0	-	-	115,3	58,7	864,0
<b>31 décembre 2015</b>	<b>345,3</b>	<b>345,3</b>	-	-	<b>145,3</b>	<b>74,0</b>	<b>909,9</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>(345,3)</b>	<b>(345,3)</b>	<b>650,0</b>	<b>159,7</b>	<b>(40,2)</b>	<b>(30,8)</b>	<b>48,1</b>
Augmentations/souscriptions	-	-	650,0	159,7	-	(5,6)	804,1
Remboursements	(345,3)	(345,3)	-	-	(40,2)	(25,2)	(756,0)
<b>Flux sans impact trésorerie</b>	-	-	-	-	<b>56,3</b>	<b>7,3</b>	<b>63,6</b>
Augmentations/souscriptions	-	-	-	-	56,5	-	56,5
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	6,5	6,5
Effet de change	-	-	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	0,8	0,8
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	-	-	<b>650,0</b>	<b>159,7</b>	<b>161,4</b>	<b>50,5</b>	<b>1 021,6</b>
<i>Dont part courante</i>	-	-	-	-	40,8	14,0	54,8
<i>Dont part non courante</i>	-	-	650,0	159,7	120,6	36,5	966,8

Cession de créance de CICE (France)

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a cédé, sans recours, à un établissement financier sa créance Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au titre de l'exercice 2016, afin de la monétiser.

VII.13.4. MATURITÉ DES DETTES FINANCIÈRES

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2016	DONT :					
		< 1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	> 5 ANS
Prêt syndiqué	650,0					650,0	
Placement privé Schuldschein	159,7				96,8		62,9
Contrats de location financière	161,4	40,8	34,1	15,8	11,2	9,5	50,0
Autres dettes financières courantes et non courantes	50,5	14,0	6,2	10,2	8,3	2,3	9,5
<b>DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES</b>	<b>1 021,6</b>	<b>54,8</b>	<b>40,3</b>	<b>26,0</b>	<b>116,3</b>	<b>661,8</b>	<b>122,4</b>

VII.13.5. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES PAR DEVISE

La principale monnaie d'endettement est l'euro. Des swaps de change prêteurs euros/emprunteurs de la devise servant au financement des filiales étrangères ont été mis en place (voir note VII.19.2).



## VII.13.6. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES PAR TAUX

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Taux fixe	178,5	284,1
Taux variable	731,4	737,5
<b>DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES</b>	<b>909,9</b>	<b>1 021,6</b>

## VII.13.7. LOCATION FINANCEMENT

Le Groupe a recours à des contrats de location financement pour financer certains actifs d'exploitation (essentiellement du matériel roulant et des biens immobiliers). Ces actifs sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée soit en immobilisations corporelles, soit en actifs financiers, s'agissant d'actifs (matériel roulant) traités selon la norme IFRIC 12 « Accords de concession de services ».

La valeur nette comptable de ces actifs se répartit comme suit par nature :

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Matériels roulants et autres matériels de transport	148,7	165,4
Autres immobilisations corporelles nettes	17,8	16,0
<b>TOTAL</b>	<b>166,5</b>	<b>181,4</b>

Au 31 décembre 2016, les paiements minimums futurs au titre de ce type de contrat se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)

	LOCATION FINANCEMENT
2017	46,0
2018-2019	57,8
2020-2021	25,4
2022 et années suivantes	54,5
<b>TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS</b>	<b>183,7</b>
Intérêts	(22,3)
<b>VALEUR ACTUELLE DES PAIEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT</b>	<b>161,4</b>

## VII.13.8. LIGNES DE CRÉDIT NON UTILISÉES

Les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 609 millions d'euros au 31 décembre 2016 et se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2016	DONT :			
		< 1 AN	> 1 AN ET < 3 ANS	> 3 ANS ET < 5 ANS	> 5 ANS
Facilité de crédit de 700 millions d'euros (voir note VII.3.2)	550,0	-	-	550,0	-
Autres lignes de crédit	59,0	-	59,0	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>609,0</b>	<b>-</b>	<b>59,0</b>	<b>550,0</b>	<b>-</b>

590 millions de lignes de crédit non utilisées sont assorties de *covenants* financiers ; ces *covenants* sont respectés à chaque échéance.

## VII.13.9. COVENANTS

La documentation juridique des deux facilités de crédit (prêt à terme de 500 millions d'euros et ouverture de crédit de 700 millions d'euros, voir note VII.3.2) comporte un *covenant* financier, c'est-à-dire un engagement de respecter un ratio de couverture, dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des financements considérés. Le ratio à respecter, sur une base semestrielle, est le rapport entre l'endettement financier net ajusté et l'EBITDA ajusté.

Ce *covenant* est respecté au 31 décembre 2016.

## VII.14. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

### VII.14.1. DÉTAIL DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Prestations de services	6 605,5	6 639,5
Ventes de biens	13,3	14,8
Revenus des actifs financiers opérationnels	15,5	15,3
<b>PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>6 634,3</b>	<b>6 669,6</b>
Charges de personnel	(3 682,4)	(3 756,8)
Dotations nettes de reprises aux pertes de valeur sur créances d'exploitation	(8,1)	12,8
Dotations nettes de reprises aux amortissements et provisions opérationnelles (hors restructurations, hors pertes de valeur sur créances d'exploitation et goodwill)	(266,1)	(276,2)
Plus ou moins-values sur cessions industrielles	2,6	6,7
Autres	(2 534,6)	(2 532,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>145,7</b>	<b>123,7</b>
Coûts de restructuration ( <i>nets de dotations et reprises</i> )	(1,3)	(6,9)
Plus ou moins-values sur cessions financières	0,2	10,8
Pertes de valeur sur goodwill et autres charges non-courantes résultant de tests de dépréciation	(40,3)	(39,8)
Autres	(2,8)	(9,1)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>101,5</b>	<b>78,7</b>
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	2,2	(1,0)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence</b>	<b>103,7</b>	<b>77,7</b>

Le produit des activités ordinaires consolidé du Groupe ressort à 6 669,6 millions d'euros à fin 2016. Les principales zones d'activité sont la France (2 548,9 millions d'euros), les Etats-Unis (1 138,4 millions d'euros), les Pays-Bas (1 003,7 millions d'euros) et l'Allemagne (621,4 millions d'euros).

### VII.14.2. PASSAGE DE L'EBITDA AU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
EBITDA ( <i>Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization</i> ) <sup>(1)</sup>	416,9	392,1
Dotations aux amortissements	(273,4)	(288,2)
Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles	7,3	12,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés	2,6	6,7
Autres	(7,7)	1,1
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>145,7</b>	<b>123,7</b>
Coûts de restructuration ( <i>nets de dotations et reprises</i> )	(1,3)	(6,9)
Plus ou moins-values sur cessions financières	0,2	10,8
Pertes de valeur sur goodwills et autres charges non courantes résultant de tests de dépréciation	(40,3)	(39,8)
Autres	(2,8)	(9,1)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>101,5</b>	<b>78,7</b>
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	2,2	(1,0)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence</b>	<b>103,7</b>	<b>77,7</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les pertes de valeur liées au besoin en fonds de roulement opérationnel.

Sur l'exercice 2015, la ligne « pertes de valeur sur goodwills et autres charges non courantes résultant de tests de dépréciation » intègre une perte de valeur du goodwill de l'UGT « Royaume-Uni », ainsi que des pertes de valeur sur les marques et les licences dans l'activité transport à la demande aux Etats-Unis.

Sur l'exercice 2016, la ligne « pertes de valeur sur goodwills et autres charges non courantes résultant de tests de dépréciation » intègre une perte de valeur du goodwill de l'UGT « Ibérie » et principalement des pertes de valeur sur les marques et les licences dans l'activité transport à la demande aux Etats-Unis.

## VII.14.3. DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

## Charges de personnel

(en millions d'euros)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Frais de personnel	(3 660,0)	(3 729,9)
Participation et intéressement	(22,4)	(26,9)
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>(3 682,4)</b>	<b>(3 756,8)</b>

Les charges de personnel intègrent l'effet du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (France). Ce crédit s'impute sur l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice au cours duquel il est constaté, puis sur l'impôt éventuellement dû au titre des trois exercices suivants. A l'issue de cette période d'imputation, l'excédent qui n'aurait pas pu être imputé est restitué.

## Effectif

L'effectif en ETP consolidé correspond à l'effectif par filiale, calculé en Equivalent Temps Plein sur l'exercice, en fonction des temps d'activité et des taux d'emploi du personnel. Il est ensuite consolidé selon la méthode d'intégration de la société dans le périmètre d'intégration :

- les effectifs des sociétés intégrées globalement sont retenus en totalité pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des activités conjointes ne sont pris en compte qu'à hauteur du taux d'intégration pour leur période d'intégration en consolidation ;
- les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas retenus.

L'effectif moyen des activités poursuivies s'élève à 75 214 salariés en ETP consolidé et se répartit géographiquement comme suit :

(effectif en ETP consolidé)	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
France	31 510	31 416
États-Unis	13 247	13 711
Pays-Bas	8 853	8 768
Pacifique	4 643	4 926
Allemagne	3 886	4 129
Autres	12 249	12 264
<b>TOTAL</b>	<b>74 388</b>	<b>75 214</b>

## VII.14.4. DÉTAIL DES COÛTS DE RESTRUCTURATION

(en millions d'euros)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Charges de restructuration	(3,9)	(5,1)
Dotations nettes de reprises aux provisions sur restructurations	2,6	(1,8)
<b>COÛTS DE RESTRUCTURATION</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(6,9)</b>

Sur l'exercice 2016, les coûts de restructuration concernent principalement la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

## VII.15. RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)

	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,2	0,2
Charges de l'endettement financier	(35,3)	(24,8)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(35,1)</b>	<b>(24,6)</b>
Désactualisation des provisions	(4,3)	(6,0)
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	8,6	(3,4)
Résultats sur actifs disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	4,1	3,3
Gains nets/pertes nettes sur les prêts et créances	(2,5)	(1,5)
Résultat de change (avant effet des swaps non échus)	(8,8)	2,4
Autres	(4,4)	(3,5)
<b>AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(7,3)</b>	<b>(8,7)</b>

<sup>(1)</sup> Dont dividendes reçus pour 2,7 millions d'euros en 2016 et 3,3 millions d'euros en 2015.

Le coût du financement net moyen est de l'ordre 3,5% en 2016 (4% en 2015).

Le résultat de change doit s'analyser conjointement avec les actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat dont l'essentiel porte sur des swaps de change. Net de ces deux éléments, le résultat de change 2016 est une charge de (1,0) million d'euros (charge de -0,2 million d'euros en 2015).

## VII.16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

### VII.16.1. DÉTAIL DE LA CHARGE FISCALE

L'impôt sur le résultat du Groupe de l'exercice 2016 est un produit qui s'élève à 23,7 millions d'euros et se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Impôt courant	(21,3)	(16,3)
Impôt différé	37,8	40,0
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>16,5</b>	<b>23,7</b>

En 2016, le produit d'impôt différé de 40 millions d'euros intègre la reprise partielle de provision d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux en Suède, en Allemagne, en France et en Espagne, ainsi qu'une reprise d'impôts différés passifs aux Etats-Unis, à la suite de la dépréciation des marques et licences (voir note VII. 5).

(en millions d'euros)

	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Groupe fiscal Transdev Group (France)	3,3	12,2
Pays-Bas	(0,6)	0,7
États-Unis	15,5	12,2
Allemagne	1,6	7,7
Australie	(9,9)	(4,4)
Portugal	(0,9)	(0,4)
Suède	10,6	(0,3)
Autres	(3,1)	(4,0)
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>16,5</b>	<b>23,7</b>

La quasi-totalité des filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Transdev Group SA (convention d'une durée de cinq ans, conclue en 2011). La société Transdev Group SA est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Transdev Group SA, société intégrante.

## VII.16.2. RAPPROCHEMENT DES TAUX D'IMPOSITION

(en millions d'euros)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016
Résultat net des activités poursuivies (a)	77,8	68,1
Résultat des entreprises associées (b)	2,2	(1,0)
Impôts sur le résultat (c)	16,5	23,7
Résultat des activités poursuivies avant impôts (d) = (a)-(b)-(c)	59,1	45,4
<b>TAUX D'IMPOSITION THÉORIQUE (e) <sup>(1)</sup></b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE -(d) x (e)</b>	<b>(20,3)</b>	<b>(15,6)</b>
Pertes de valeur nettes sur goodwill	(1,0)	(1,4)
Différences de taux <sup>(2)</sup>	5,7	13,6
Plus et moins-values de cessions	0,2	2,1
Impôts sans base	(0,9)	(0,3)
Visibilité fiscale <sup>(3)</sup>	27,0	17,4
Autres éléments	5,8	7,9
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (produit d'imposition réelle)</b>	<b>16,5</b>	<b>23,7</b>

<sup>(1)</sup> Le taux d'imposition théorique indiqué est le taux d'impôt français (taux normal de 33,33%, auquel se rajoute la contribution sociale de 3,3%, portant le taux global à 34,43 %, hors contribution additionnelle de 5%).

<sup>(2)</sup> Les différences de taux sont liées à la présence du Groupe dans des pays où les taux d'imposition sont différents du taux d'imposition en France.

<sup>(3)</sup> La visibilité fiscale correspond principalement aux mouvements des impôts différés actifs non appréhendés.

## VII.16.3. CONTRÔLES FISCAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Le Groupe prend en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. L'estimation de ces risques est revue périodiquement, au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

## VII.17. DÉTAIL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR

Le montant des dotations nettes aux amortissements, provisions et des pertes de valeur de l'exercice 2016 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	OPÉRATIONNEL	FINANCIER	IMPÔT	ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	TOTAL
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs <sup>(1)</sup>	12,8	(2,2)	39,5	-	50,1
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(1,1)	(0,2)	(0,2)	-	(1,5)
<b>Dotations nettes aux provisions courantes et non courantes</b>	<b>11,7</b>	<b>(2,4)</b>	<b>39,3</b>	<b>-</b>	<b>48,6</b>
Dotations aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	(285,8)	-	-	-	(285,8)
Pertes de valeur sur créances sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	-
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et autres charges résultant de tests de dépréciation	(39,8)	-	-	-	(39,8)
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR</b>	<b>(313,9)</b>	<b>(2,4)</b>	<b>39,3</b>	<b>-</b>	<b>(277,0)</b>

<sup>(1)</sup> Les pertes de valeur sur stocks et créances sont incluses dans la variation du besoin en fonds de roulement au tableau des flux de trésorerie.

Le montant des dotations nettes aux amortissements, provisions et pertes de valeur de (277,0) millions d'euros comprend des dotations aux amortissements pour (288,1) millions d'euros.

## VII.18. GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit provient essentiellement d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations de règlement. Etant donné la nature de ses activités et de ses clients, Transdev ne considère pas qu'il y ait d'impact potentiel significatif généré par le risque de crédit.

### VII.18.1. ANALYSE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CLIENTS

Le risque de crédit doit s'analyser différemment sur les actifs financiers opérationnels et sur les créances d'exploitation. Le risque de crédit sur les actifs financiers opérationnels s'apprécie au travers du *rating* des clients majoritairement publics. Le risque sur les autres créances d'exploitation s'apprécie au travers de l'analyse de la dilution du risque et des retards de paiement pour les clients privés et par exception pour les clients publics par une analyse de crédit.

L'analyse du risque de crédit clients du Groupe peut être appréhendée au travers des quatre catégories suivantes (clients publics-autorité déléguante, clients privés-particuliers, clients entreprises et clients publics autres) :

	NOTE	31 DÉCEMBRE 2016	CLIENTS PUBLICS - AUTORITÉ DÉLÉGUANTE	CLIENTS PUBLICS - AUTRES	CLIENTS PRIVÉS - PARTICULIERS	CLIENTS PRIVÉS - ENTREPRISES ET AUTRES CONTREPARTIES
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	VII.8.1	352,1	352,1	-	-	-
Créances clients nettes	VII.10.2	800,6	477,3	82,6	15,8	224,9
Autres créances opérationnelles nettes		242,8	73,2	51,4	5,8	112,4
Créances financières non courantes nettes	VII.8.2	54,1	2,6	0,2	-	51,3
Créances financières courantes nettes	VII.8.2	14,2	0,8	3,0	-	10,4
Autres actifs financiers non courants (hors créances financières)	VII.8.2	23,4	12,8	0,1	0,1	10,4
Autres actifs financiers courants (hors créances financières)	VII.8.2	27,2	0,1	-	-	27,1
<b>TOTAL</b>		<b>1 514,4</b>	<b>918,9</b>	<b>137,3</b>	<b>21,7</b>	<b>436,5</b>

Environ 70% de l'encours client est actuellement lié à des contreparties publiques (autorité déléguante et clients publics).

Il n'existe pas de concentration notable du risque de crédit compte tenu de la très grande dispersion géographique des activités.

### VII.18.2. ANTÉRIORITÉ DES ACTIFS NON DÉPRÉCIÉS ET ÉCHUS

L'antériorité des actifs non dépréciés et échus se présente de la manière suivante au 31 décembre 2016 :

	NOTE	VALEUR BRUTE	31 DÉCEMBRE 2016		MONTANT DES ACTIFS NON ÉCHUS	MONTANT DES ACTIFS ÉCHUS NON DÉPRÉCIÉS		
			PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE		ÉCHUS 0-6 MOIS	ÉCHUS 6-12 MOIS	ÉCHUS > 1 AN
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	VII.8.1	352,1	-	352,1	352,1	-	-	-
Créances clients	VII.10.2	848,0	(47,4)	800,6	675,3	111,2	8,3	5,8
Autres créances opérationnelles		247,0	(4,2)	242,8	217,0	10,8	8,8	6,2
Créances financières non courantes	VII.8.2	54,4	(0,3)	54,1	54,1	-	-	-
Créances financières courantes	VII.8.2	20,7	(6,5)	14,2	14,1	-	-	0,1
Autres actifs financiers non courants (hors créances financières)	VII.8.2	23,4	-	23,4	23,4	-	-	-
Autres actifs financiers courants (hors créances financières)	VII.8.2	27,2	-	27,2	26,7	-	-	0,5
<b>TOTAL</b>		<b>1 572,8</b>	<b>(58,4)</b>	<b>1 514,4</b>	<b>1 362,7</b>	<b>122,0</b>	<b>17,1</b>	<b>12,6</b>

## VII.19. GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des matières premières, Transdev a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non de couverture. L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée des instruments dérivés est la suivante :

(en millions d'euros)	DÉTAIL PAR NATURE AU 31 DÉCEMBRE 2016				
	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE CHANGE	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES
<b>Actif - part courante</b>					
- Couverture de flux de trésorerie	-	1,2	-	-	1,2
- Dérivés non qualifiés de couverture	1,5	1,1	-	1,1	-
<b>Actif - part non courante</b>					
- Couverture de flux de trésorerie	-	0,2	-	-	0,2
- Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-	-
<b>Passif - part courante</b>					
- Couverture de flux de trésorerie	13,6	1,6	-	-	1,6
- Dérivés non qualifiés de couverture	2,2	5,2	-	5,2	-
<b>Passif - part non courante</b>					
- Couverture de flux de trésorerie	5,8	2,8	0,1	-	2,7
- Dérivés non qualifiés de couverture	3,6	3,5	3,5	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(23,7)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(4,1)</b>	<b>(2,9)</b>

### VII.19.1. GESTION DU RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Afin de garantir une évolution maîtrisée du prix du carburant, une politique de couverture « carburant » est mise en place sur les contrats dont l'indexation n'est pas jugée adéquate ou pour couvrir des engagements contractuels. Le Groupe a recours soit à des contrats d'achats fermes de carburant soit à des instruments dérivés, dont les caractéristiques (notionnel, maturité) ont été définies en fonction des besoins prévisionnels de carburant (sur la base de commandes fermes ou de projection de flux hautement probables). Ces dérivés sont des swaps conclus en devise locale, venant fixer le prix d'achat à terme des carburants.

Ces produits dérivés ont été analysés dans le cadre de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et qualifiés d'instruments de couverture (couverture de flux de trésorerie). Les impacts de ces instruments dérivés sur la performance et sur la situation financière sont présentés dans le tableau ci-dessous :

NATURE (en millions d'euros)	UNITÉ	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE				RÉSULTAT DE L'EXERCICE			RÉSERVES DE JUSTE VALEUR (NETTES D'IMPÔT)	JUSTE VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
		NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	RECYCLAGE DE RÉSERVES DE JUSTE VALEUR À RÉSULTAT	RÉSULTAT, PART INEFFICACE	TOTAL RÉSULTAT	TOTAL				
		TOTAL	< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS					
Swaps	Tonne, EUR	18 554	14 124	4 430	-	(7,7)	-	(7,7)	0,2	-
Swaps	Tonne, GBP	6 666	5 436	1 230	-	(1,1)	-	(1,1)	0,5	0,6
Swaps	Tonne, AUD	36 678	10 236	26 442	-	(2,9)	-	(2,9)	(2,5)	(3,5)
<b>TOTAL</b>		<b>61 898</b>	<b>29 796</b>	<b>32 102</b>	<b>-</b>	<b>(11,7)</b>	<b>-</b>	<b>(11,7)</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(2,9)</b>

VII.19.2. GESTION DU RISQUE DE CHANGE

**Risque de change lié au financement des filiales étrangères**

Le Groupe est principalement financé en euros (voir note VII.3.2). Transdev a mis en place des *swaps* de change prêteurs euros/emprunteurs de la devise servant au financement des filiales étrangères. Ces *swaps* ont été analysés dans le cadre de la norme IAS 39 et n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture ; la réévaluation des financements en devises accordés aux filiales et les variations de valeur des *swaps* sont enregistrées de façon concomitante en résultat.

Les impacts sur le résultat et sur la situation financière de ces instruments dérivés de change sont présentés dans le tableau ci-dessous :

NATURE	DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE - NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2016 (en millions de devises)		(en millions d'euros)	
	TOTAL	< 1 AN	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	JUSTE VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
Swap EUR/CAD	59,3	59,3	-	0,7
Swap CAD/EUR	1,0	1,0	0,2	-
Swap EUR/SEK	825,0	825,0	(1,2)	(2,1)
Swap EUR/USD	310,0	310,0	(2,0)	(3,0)
Swap EUR/GBP	13,4	13,4	(0,5)	0,2
Swap EUR/AUD	10,0	10,0	0,2	0,2
Swap AUD/EUR	10,0	10,0	(0,1)	(0,1)
<b>TOTAL</b>			<b>(3,4)</b>	<b>(4,1)</b>

**Risque de change transactionnel**

Le Groupe est peu exposé au risque de change transactionnel. En effet, les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent dans leur propre pays et dans leur propre devise. Leur exposition au risque de change est donc naturellement limitée.

**Risque de conversion**

Transdev supporte un risque de conversion des informations financières de ses filiales au niveau des comptes consolidés. Les principales devises concernées sont le dollar américain, le dollar australien et la couronne suédoise.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du produit des activités ordinaires du Groupe à une variation de plus ou moins 10% des parités de change face à l'euro, liée à la conversion des comptes des filiales libellés en devises étrangères :

(en millions d'euros)	CONTRIBUTION AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2016					SENSIBILITÉ À UNE VARIATION DES QUATRE PRINCIPALES DEVISES FACE À L'EURO		
	EURO	DOLLAR AMÉRICAIN	DOLLAR AUSTRALIEN	COURONNE SUÉDOISE	AUTRES DEVISES	TOTAL	APPRÉCIATION EURO +10%	DÉPRÉCIATION EURO -10%
Produit des activités ordinaires	4 377,4	1 138,4	395,4	360,3	398,1	6 669,6	189,4	(189,4)

VII.19.3. GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La structure de financement du Groupe expose naturellement celui-ci aux risques de variations de taux d'intérêt. Ainsi, les dettes à taux variables impactent les résultats financiers en fonction de l'évolution des taux d'intérêt.

Les impacts sur le résultat et sur la situation financière des instruments dérivés de taux d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	INSTRUMENTS				RÉSULTAT DE L'EXERCICE					JUSTE VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE		
	NATURE	UNITÉ	NOMINAL AU 31 DÉCEMBRE 2016			RECYCLAGE DE RÉSERVES DE JUSTE VALEUR À RÉSULTAT	RÉSULTAT, PART INEFFICACE	RÉSULTAT DES INSTRUMENTS NON QUALIFIÉS	TOTAL RÉSULTAT		RÉSERVES DE JUSTE VALEUR (NETTES D'IMPÔT)	
			TOTAL	< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS						
Dérivés non qualifiés de couverture	Swap de taux	EUR	16,9	1,6	4,2	11,1	-	-	0,2	0,2	-	(3,5)
Couverture de flux de trésorerie	Swap de taux	EUR	19,9	6,7	13,2	-	(0,1)	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)
<b>TOTAL</b>			<b>36,8</b>	<b>8,3</b>	<b>17,4</b>	<b>11,1</b>	<b>(0,1)</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(3,6)</b>

A structure d'endettement financier net au 31 décembre 2016 et politique de gestion constants, une variation des taux d'intérêts de 1% impacterait le résultat financier d'environ 6 millions d'euros (via le coût de la dette après couverture du Groupe).



## VII.20. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les principes de détermination des justes valeurs sont présentés en note VII.1.21.

La juste valeur des prêts et créances est très proche de la valeur dans l'état de la situation financière consolidée.

Au 31 décembre 2016, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats FBF et ISDA. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

### VII.20.1. ACTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7, au 31 décembre 2016.

		AU 31 DÉCEMBRE 2016					
		VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR			MODE DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR	
(en millions d'euros)	NOTE	TOTAL	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SUR OPTION	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	
Titres de participation non consolidés <sup>(1)</sup>	VII.8.2	28,5	28,5	-	-	-	
Actifs financiers opérationnels courants et non courants	VII.8.1	352,1	-	352,1	-	-	
Autres actifs financiers non courants	VII.8.2	77,5	-	77,5	-	-	
Instruments dérivés non courants et courants - actifs	VII.19	2,5	-	-	-	2,5	Niveau 2
Créances clients	VII.10.2	800,6	-	800,6	-	-	
Autres créances d'exploitation courantes	VII.10.2	338,2	-	338,2	-	-	
Autres actifs financiers courants	VII.8.2	41,4	-	15,0	26,4	-	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VII.13.1	448,4	-	-	448,4	-	Niveau 2
<b>TOTAL</b>		<b>2 089,2</b>	<b>28,5</b>	<b>1 583,4</b>	<b>474,8</b>	<b>2,5</b>	

<sup>(1)</sup> Les titres de participation non consolidés sont principalement évalués au coût.

### VII.20.2. PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 7, au 31 décembre 2016.

		AU 31 DÉCEMBRE 2016					
		VALEUR DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	CATÉGORIES DE PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR			MODE DE DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR	
(en millions d'euros)	NOTE	TOTAL	DETTES AU COÛT AMORTI	PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	PRÊTS ET CRÉANCES	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	
Emprunts et autres passifs financiers							
<i>Dettes financières non courantes</i>	VII.13.1	966,8	966,8	-	-	-	
<i>Dettes financières courantes</i>	VII.13.1	54,8	54,8	-	-	-	
<i>Trésorerie passive</i>	VII.13.1	11,4	-	11,4	-	-	Niveau 2
Instruments dérivés non courants et courants - passifs	VII.19	13,1	-	-	-	13,1	Niveau 2
Part non courante et courante des loyers à payer dans le cadre de contrats de concession		97,9	-	-	97,9	-	
Dettes fournisseurs	VII.10.3	558,0	-	-	558,0	-	
Autres dettes d'exploitation	VII.10.3	1 119,8	-	-	1 119,8	-	
<b>TOTAL</b>		<b>2 821,8</b>	<b>1 021,6</b>	<b>11,4</b>	<b>1 775,7</b>	<b>13,1</b>	

## VII.21. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement réglementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à contributions définies, des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

### VII.21.1. DÉTAIL DE LA PROVISION AU BILAN

(en millions d'euros)	FRANCE <sup>(1)</sup>	SUÈDE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	AUSTRALIE/ NOUVELLE- ZÉLANDE	AUTRES	TOTAL
Retraites supplémentaires et préretraites (hors couverture médicale)	-	19,0	20,7	15,0	-	13,4	68,1
Indemnités de fin de carrière	54,1	-	-	-	0,8	5,4	60,3
Autres avantages postérieurs à l'emploi	0,4	-	-	-	-	0,9	1,3
<b>Total avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>54,5</b>	<b>19,0</b>	<b>20,7</b>	<b>15,0</b>	<b>0,8</b>	<b>19,7</b>	<b>129,7</b>
Médailles du travail	5,4	-	-	-	-	3,2	8,6
Autres avantages long terme	-	-	-	-	17,8	7,7	25,5
<b>Total autres avantages long terme</b>	<b>5,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17,8</b>	<b>10,9</b>	<b>34,1</b>
<b>PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>59,9</b>	<b>19,0</b>	<b>20,7</b>	<b>15,0</b>	<b>18,6</b>	<b>30,6</b>	<b>163,8</b>

<sup>(1)</sup> L'activité « France » reportée n'inclut pas les activités réalisées par la holding (colonne « autres »).

### VII.21.2. RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Comme décrit en note VII.1.15, les régimes à contributions (ou cotisations) définies désignent les plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à une entité séparée et qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire. Ces obligations sont reconnues en charges lorsqu'elles sont dues.

Les régimes obligatoires de base dans les différents pays d'implantation du Groupe sont généralement des régimes à contributions définies. Dans certaines filiales, des régimes supplémentaires à contributions définies ont été mis en place. Les dépenses effectuées par le Groupe au titre de ces dépenses représentent 56 millions d'euros environ (61 millions en 2015).

### VII.21.3. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES D'ENTREPRISE

Certaines sociétés du Groupe ont mis en place des régimes à prestations définies (principalement des retraites complémentaires, et des indemnités de fin de carrière) et/ou offrent d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

L'évaluation de ces engagements se traduit par la notion de DBO (*defined benefit obligation*) ou valeur actualisée de l'obligation. Ces engagements de décaissements futurs peuvent être partiellement ou intégralement financés (via des « actifs des régimes »).

#### Régimes non financés

Les régimes non financés sont essentiellement des régimes d'indemnités de départ à la retraite, dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ à la retraite. Une provision est comptabilisée, sans obligation de préfinancement puisque le paiement des prestations reste aléatoire. Parfois, des fonds ont été placés dans des organismes extérieurs (compagnies d'assurance par exemple) mais sans aucune obligation de financement futur.

En France, la quasi-totalité de la dette actuarielle correspond aux indemnités légales de départ à la retraite versées en une seule fois. Ces indemnités représentent un multiple du dernier salaire en fonction de l'ancienneté et sont obligatoirement payées au départ en retraite des salariés, en application de la convention collective. Les deux principales conventions collectives appliquées en France sont la Convention Collective des Transports Publics Urbains (CCN-3099) et la Convention Collective des Transports Routiers (CCN-3085).

### Régimes financés

Les régimes financés sont essentiellement des régimes de retraite situés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ces obligations sont préfinancées par des cotisations versées par les filiales du Groupe et par les employés à des fonds externes constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers.

#### Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les plans à prestations définies concernent essentiellement des engagements de retraite sur un contrat, gérés au travers d'un fonds de pension. L'ensemble des droits acquis sur ce contrat (calculés sur le salaire et le nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe) a été figé : les bénéficiaires encore en activité n'acquièrent plus de droits.

#### Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les obligations du Groupe sont gérées, pour l'essentiel, au sein de fonds de pension. Chaque fonds est administré par un Conseil Indépendant (ou *Trustees*), composé de représentants des filiales du Groupe, des employés et retraités et parfois d'experts indépendants.

En 2010, l'ensemble des droits acquis (calculés sur le salaire et le nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe) a été figé : les bénéficiaires encore en activité n'acquièrent plus de droits.

#### Exposition au risque

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé au travers des fonds de pension au Royaume-Uni et en Amérique du Nord sont les suivants : volatilité des actifs des régimes, variation des taux obligataires et longévité.

#### Engagements relatifs aux régimes de retraites à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-dessous présentent les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies (voir note VII.1.15) et aux avantages postérieurs à l'emploi. Ils excluent, par définition, les régimes de retraite à cotisations définies et les régimes de retraite multi-employeurs et notamment le SPOV aux Pays-Bas (voir note VII.21.4).

#### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les calculs varient selon les pays où sont mis en place les plans.

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
<b>Taux d'actualisation</b>		
Zone euro	2,0%	1,4%
États-Unis	4,2%	4,0%
Royaume-Uni	3,6%	2,7%
<b>Taux d'inflation</b>		
Zone euro	1,6%	1,8%
États-Unis	2,5%	2,5%
Royaume-Uni <sup>(1)</sup>	3,0%/2,0%	3,3%/2,3%
<b>Taux de croissance des rémunérations (hors régime SPOV)</b>	2,3%	2,4%

<sup>(1)</sup> RPI/RCI

Evolution de l'engagement (DBO – *defined benefit obligation*) et des actifs des régimes

Evolution des engagements

(en millions d'euros)

	31 DÉCEMBRE 2015			31 DÉCEMBRE 2016		
	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL
Valeur actualisée de l'obligation en début d'exercice	152,2	189,2	341,4	88,6	187,5	276,1
Coût des services rendus de la période	4,9	1,0	5,9	3,7	1,0	4,7
Intérêts sur la dette actuarielle	1,8	6,9	8,7	1,7	6,6	8,3
Acquisitions	1,6	-	1,6	1,0	-	1,0
Cessions	(66,3)	-	(66,3)	-	-	-
Réductions/liquidations	(0,2)	0,2	-	-	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel)	0,9	(10,7)	(9,8)	3,0	8,2	11,2
<i>Dont pertes (gains) actuarielles sur expérience</i>	3,6	1,9	5,5	(0,2)	(5,2)	(5,4)
<i>Dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses démographiques</i>	0,1	(4,7)	(4,6)	(3,2)	(3,8)	(7,0)
<i>Dont pertes (gains) actuarielles sur hypothèses financières</i>	(2,8)	(7,9)	(10,7)	6,4	17,2	23,6
Prestations versées	(7,1)	(13,9)	(21,0)	(7,3)	(8,3)	(15,6)
Modifications de plans	0,4	-	0,4	-	-	-
Autres (dont effet de change)	0,4	14,8	15,2	(5,1)	(9,1)	(14,2)
<b>Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice (1)</b>	<b>88,6</b>	<b>187,5</b>	<b>276,1</b>	<b>85,6</b>	<b>185,9</b>	<b>271,5</b>
<b>Evolution des actifs des régimes</b>						
Valeur vénale des actifs des régimes en début d'exercice	2,2	132,6	134,8	2,0	137,8	139,8
Rendement réel des actifs	-	1,5	1,5	-	16,0	16,0
<i>Dont produits d'intérêt sur les actifs</i>	-	5,0	5,0	-	4,8	4,8
<i>Dont gains actuariels (pertes)</i>	-	(3,5)	(3,5)	-	11,2	11,2
Cotisations employeurs	0,5	7,8	8,3	0,4	2,2	2,6
Prestations versées	(0,7)	(13,9)	(14,6)	(0,6)	(8,3)	(8,9)
Autres (dont effet de change)	-	9,8	9,8	-	(7,3)	(7,3)
<b>Valeur vénale des actifs des régimes en fin d'exercice (2)</b>	<b>2,0</b>	<b>137,8</b>	<b>139,8</b>	<b>1,8</b>	<b>140,4</b>	<b>142,2</b>
<b>Couverture financière (a) = (2) - (1)</b>	<b>(86,6)</b>	<b>(49,7)</b>	<b>(136,3)</b>	<b>(83,8)</b>	<b>(45,5)</b>	<b>(129,3)</b>
Plafonnement d'actifs (b)	0,3	-	0,3	0,5	-	0,5
<b>MONTANT NET DES DROITS (- a + b)</b>	<b>86,9</b>	<b>49,7</b>	<b>136,6</b>	<b>84,3</b>	<b>45,5</b>	<b>129,8</b>
Provisions	86,8	49,7	136,5	84,3	45,4	129,7
Autres	0,1	-	0,1	-	0,1	0,1

Actifs des régimes

Le taux de rendement réel des actifs sur l'exercice 2016 est de l'ordre de 11,5 %.

L'allocation moyenne des actifs des régimes du Groupe est la suivante :

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Actions	43,5%	34,2%
Obligations d'État	7,9%	1,4%
Obligations corporate	30,0%	30,3%
<b>Actifs cotés</b>	<b>81,4%</b>	<b>66,0%</b>
Immobilier	0,8%	0,9%
Fonds général d'assureur	14,2%	13,6%
Autres <sup>(1)</sup>	3,6%	19,6%
<b>Actifs non cotés</b>	<b>18,6%</b>	<b>34,0%</b>

<sup>(1)</sup> Liability Driven Investment (LDI) inclus.

Pour 2017, la contribution à la couverture des régimes à prestations définies devrait être de l'ordre de 3 millions d'euros.

### Evolution des droits à remboursement

Les droits à remboursement concernent la part des droits des salariés au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspondant à la période effectuée avec l'employeur précédent ou lorsque le contrat d'exploitation stipule que les droits des salariés au titre de ces engagements sont remboursés par un tiers. Ils s'élèvent à 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

### Coût net des avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	2015			2016		
	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL	RÉGIMES NON FINANCÉS	RÉGIMES FINANCÉS	TOTAL
Coût des services rendus de la période	(4,9)	(1,0)	(5,9)	(3,7)	(1,0)	(4,7)
Intérêts sur la dette actuarielle	(1,8)	(6,9)	(8,7)	(1,7)	(6,6)	(8,3)
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	-	5,0	5,0	-	4,8	4,8
Produits d'intérêts sur les droits à remboursement	-	0,4	0,4	-	-	-
Réductions / liquidations	0,2	(0,2)	-	-	-	-
Modifications de plans	(0,4)	-	(0,4)	-	-	-
Autres	(0,5)	(1,1)	(1,6)	0,2	(0,6)	(0,4)
<b>Coût net des avantages postérieurs à l'emploi au compte de résultat consolidé <sup>(1)</sup></b>	<b>(7,4)</b>	<b>(3,8)</b>	<b>(11,2)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(8,6)</b>
Ecart actuariel sur actifs des régimes	-	(3,5)	(3,5)	-	11,2	11,2
Ecart actuariel sur expérience	(3,6)	(1,9)	(5,5)	0,2	5,2	5,4
Ecart actuariel sur hypothèses démographiques	(0,1)	4,7	4,6	3,2	3,8	7,0
Ecart actuariel sur hypothèses financières	2,8	7,9	10,7	(6,4)	(17,2)	(23,6)
Ecart actuariel sur droits à remboursement	3,2	-	3,2	(1,0)	-	(1,0)
<b>Coût net des avantages postérieurs à l'emploi impactant les autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup></b>	<b>2,3</b>	<b>7,2</b>	<b>9,5</b>	<b>(4,0)</b>	<b>3,0</b>	<b>(1,0)</b>
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>(5,1)</b>	<b>3,4</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(9,6)</b>

<sup>(1)</sup> Y compris le coût net des avantages des activités non poursuivies.

Les coûts comptabilisés au compte de résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, à l'exception de la charge d'intérêts nette, qui est enregistrée en résultat financier.

### Sensibilité de la valeur actualisée de l'obligation et du coût des services rendus de la période

La dette actuarielle du Groupe est particulièrement sensible aux taux d'actualisation et d'augmentation des salaires.

Ainsi, une hausse de 0,5% du taux d'actualisation diminuerait la valeur actualisée de l'obligation du Groupe d'environ 16,9 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 0,4 millions d'euros. Une baisse de 0,5% du taux d'actualisation augmenterait la valeur actualisée de l'obligation de 18,8 millions d'euros et le coût des services rendus de l'année suivante de 0,2 million d'euros.

Par ailleurs, une hausse de 0,5% du taux d'augmentation des salaires accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation du Groupe d'environ 3,5 millions d'euros.

### VII.21.4. RÉGIMES MULTI-EMPLOYEURS

Dans le cadre d'accords collectifs, certaines sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies.

#### Cas général

Les principaux plans multi-employeurs se trouvent majoritairement aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Suède. La dépense correspondante enregistrée en compte de résultat consolidé est égale aux cotisations de l'année ; elle est de l'ordre de 12 millions d'euros en 2016 (environ 13 millions d'euros en 2015), ce qui n'inclut pas la contribution au plan SPOV aux Pays-Bas (cf. infra).

#### Cas particulier : régime SPOV aux Pays-Bas

Le Groupe participe également à un régime à prestations définies multi-employeurs au travers de ses filiales aux Pays-Bas. Il s'agit du régime de retraite multi-employeurs SPOV (*Stichting Pensioenfonds Openbaar Vervoer*). La pension de retraite est basée sur un pourcentage du salaire de référence moyen de la carrière par année d'ancienneté.

Le SPOV est un fonds de pension, non obligatoire, ouvert aux entreprises relevant de la Convention Collective Nationale du Transport Public aux Pays-Bas. 27 entreprises étaient adhérentes à fin 2016. Les salariés éligibles des sociétés du groupe Transdev adhérentes acquièrent des droits à partir de 21 ans sur la base de 1,8% du salaire de référence par année de service (taux 2016).

Un conseil d'administration composé de représentants des employeurs et des salariés régit la gouvernance du fonds. Il s'appuie sur des comités d'experts. La situation financière du fonds de pension est évaluée par la Banque Centrale Néerlandaise et l'Autorité des Marchés Financiers locale.

Au 31 décembre 2016,

- les actifs de couverture (à 100%) s'élèvent à 3,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2015, ils étaient principalement constitués d'actions (35%), d'obligations d'Etat (28%) et de valeurs immobilières (9%).
- la valeur actualisée de l'obligation dans le référentiel comptable local est estimée à 3,6 milliards d'euros (à 100%).

Ainsi, le plan présente un surplus. Comme le Groupe n'a aucun droit sur ce surplus, aucun actif n'est reconnu dans l'état de la situation financière consolidée (plafonnement d'actif).

Les hypothèses économiques retenues pour le calcul de l'obligation dans le référentiel local au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 1,2 %,
- taux d'indexation des retraites, conditionné à un ratio minimal de couverture du fonds de pension selon la législation néerlandaise en vigueur, de 0%.

La contribution au fonds par les filiales du Groupe aux Pays-Bas est inférieure à 50% à fin 2016. La contribution du Groupe au SPOV concerne principalement les salariés de l'activité Transport Public, activité dont la durée dépend du renouvellement des contrats ; quand un contrat est perdu au profit d'un autre opérateur, les engagements du Groupe envers les salariés qui sont transférés au nouvel opérateur font également l'objet d'un transfert et le Groupe n'a plus aucune obligation quant aux anciens bénéficiaires.

Le coût des services rendus s'élève à 34,8 millions d'euros en 2016, ce qui correspond à la contribution de l'employeur.

## VII.22. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le groupe Transdev a conclu des contrats de type location simple et location financement, essentiellement sur du matériel roulant. La location financement est décrite dans la note VII.13.

### VII.22.1. PAIEMENTS MINIMUMS FUTURS

<i>(en millions d'euros)</i>	LOCATION SIMPLE
2017	310,2
2018-2019	464,8
2020-2021	301,6
2022 et années suivantes	285,6
<b>TOTAL MINIMUM DES PAIEMENTS FUTURS</b>	<b>1 362,2</b>

### VII.22.2. LOYERS DUS AU TITRE DE LA PÉRIODE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016
Loyers minimaux comptabilisés en charge de la période	(397,3)	(398,0)
Loyers conditionnels comptabilisés en charge de la période	-	-
<b>TOTAL LOYERS DUS AU TITRE DE LA PÉRIODE</b>	<b>(397,3)</b>	<b>(398,0)</b>

### VII.22.3. « ENTITÉS STRUCTURÉES »

Le Groupe a mis en place des contrats de location simple pour son activité ferroviaire en Allemagne. Certains de ces contrats sont portés par des « entités structurées » détenues par des tiers. Le Groupe a mené des travaux d'analyse de ces montages qui ont conclu à l'absence de contrôle de la part de Transdev. Les engagements relatifs à ces contrats sont limités aux engagements de location simple et figurent dans le tableau de la note VII.22.1.

## VII.23. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SÛRETÉS RÉELLES

### VII.23.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS

#### Engagements et garanties donnés

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	ÉCHÉANCE		
			< 1 AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	> 5 ANS
Garanties opérationnelles y compris <i>performance bonds</i>	672,1	718,5	260,0	234,5	224,0
Obligations d'investissement industriel et d'achat	61,9	57,4	47,9	6,2	3,3
Autres engagements opérationnels donnés	53,0	50,5	45,9	2,9	1,7
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles</b>	<b>787,0</b>	<b>826,4</b>	<b>353,8</b>	<b>243,6</b>	<b>229,0</b>
Garanties de passif	57,2	55,7	15,0	37,1	3,6
Obligations d'achat et de vente	-	-	-	-	-
<b>Engagements liés au périmètre du Groupe</b>	<b>57,2</b>	<b>55,7</b>	<b>15,0</b>	<b>37,1</b>	<b>3,6</b>
Lettres de crédit	121,6	176,9	176,9	-	-
Autres engagements de financement	2,2	2,7	-	1,7	1,0
<b>Engagements liés au financement</b>	<b>123,8</b>	<b>179,6</b>	<b>176,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>968,0</b>	<b>1 061,7</b>	<b>545,7</b>	<b>282,4</b>	<b>233,6</b>

#### Engagements et garanties reçus

(en millions d'euros)	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2016	ÉCHÉANCE		
			< 1 AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	> 5 ANS
Garanties opérationnelles	37,4	44,5	22,3	13,1	9,1
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles</b>	<b>37,4</b>	<b>44,5</b>	<b>22,3</b>	<b>13,1</b>	<b>9,1</b>
Garanties de passif	0,6	1,4	-	1,4	-
Autres garanties liées aux variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>Engagements liés au périmètre du Groupe</b>	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>-</b>	<b>1,4</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>38,0</b>	<b>45,9</b>	<b>22,3</b>	<b>14,5</b>	<b>9,1</b>

#### Garanties opérationnelles

On entend par garantie opérationnelle ou d'exploitation, tout engagement non lié à des opérations de financement requis au titre de contrats ou marchés et en général dans le cadre de l'exploitation et de l'activité des sociétés du Groupe. On compte parmi ces garanties des engagements de type cautions de soumission sur appels d'offres, cautions de restitution d'acomptes, garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

#### Obligations d'investissement et d'achat

Il s'agit des engagements irrévocables liés à l'acquisition d'actifs opérationnels.

#### Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont délivrées par des établissements financiers au profit de créanciers, clients ou fournisseurs de sociétés du Groupe, à titre de garantie dans le cadre de leurs opérations d'exploitation. Les lettres de crédit données correspondent principalement aux garanties données aux assureurs aux Etats-Unis afin de garantir le règlement des franchises lors de sinistres. Le montant global est actualisé par chaque assureur par calcul actuariel du risque sinistre, annuellement ou à chaque renouvellement de police d'assurance.

### VII.23.2. SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES EN GARANTIE DE DETTES FINANCIÈRES

Au 31 décembre 2016, les sûretés réelles données par le Groupe s'élèvent à 87,5 millions d'euros et ont pour vocation de garantir des dettes financières dont l'encours de crédit tiré à fin 2016 s'élève à 47,1 millions d'euros.



## VII.24. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### VII.24.1. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS ACCORDÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Groupe sont constitués par les membres du Comité Exécutif de Transdev et par les administrateurs.

#### Rémunération des membres du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a évolué au cours de l'exercice 2016, avec le départ et remplacement du Président Directeur Général et du Secrétaire Général. Par ailleurs, un nouveau Directeur des Ressources Humaines a été nommé et a rejoint le Comité Exécutif ; sa fonction était préalablement intégrée dans le Secrétariat Général.

Le tableau ci-dessous résume les sommes versées par le Groupe au titre des rémunérations de toutes natures et autres avantages accordés aux membres du Comité Exécutif de Transdev.

(en milliers d'euros)	2015	2016
Avantages à court terme hors cotisations patronales <sup>(1)</sup>	3 446,6	3 646,9
Cotisations patronales <sup>(2)</sup>	1 102,4	1 093,2
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(3)</sup>	95,8	104,8
Autres avantages à long terme <sup>(4)</sup>	14,6	14,2
<b>TOTAL</b>	<b>4 659,4</b>	<b>4 859,1</b>

<sup>(1)</sup> Rémunérations fixes et variables, avantages en nature. Les rémunérations variables correspondent aux parts variables dues au titre des exercices N-1 et versées au cours de l'exercice suivant.

<sup>(2)</sup> Hors cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

<sup>(3)</sup> Coûts des services rendus.

<sup>(4)</sup> Autres rémunérations acquises mais dues à long terme.

L'évolution constatée entre 2015 et 2016 est liée principalement au paiement anticipé des primes aux personnes ayant quitté le Groupe.

#### Jetons de présence des administrateurs de la société Transdev Group SA

L'assemblée générale de Transdev Group SA du 24 mars 2016 a fixé le montant global brut annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration et à répartir entre les administrateurs à 60 000 euros, au titre de l'année 2016.

### VII.24.2. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Les participations dans les co-entreprises et les entreprises associées sont détaillées dans la note VII.7. Ces transactions sont réalisées selon des conditions normales de marché.

### VII.24.3. RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET DE VEOLIA ET LEURS FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV

(en millions d'euros)	RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET SES FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV		RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE VEOLIA ET SES FILIALES NON RATTACHÉES À TRANSDEV	
	AU 31 DÉCEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2016	AU 31 DÉCEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2016
<b>Titres de participation non consolidés</b>	-	-	0,1	-
<b>Créances</b>				
Créances d'exploitation	0,1	0,1	1,7	2,7
Créances financières courantes	3,2	4,0	-	-
<b>Instruments dérivés non courants - passif</b>	-	-	3,6	3,5
<b>Dettes</b>				
Dettes d'exploitation	0,2	0,1	6,7	0,8
Dettes financières courantes	0,3	-	0,3	-
Dettes financières non courantes	345,0	-	345,0	-
Produit des activités ordinaires	-	-	0,7	0,3
Charges opérationnelles	-	-	(3,3)	(8,6)
Coût de l'endettement financier net	(11,9)	(2,4)	(11,9)	(2,4)

A la suite de l'opération de refinancement du Groupe (voir note VII.3.2), toutes les lignes de financement actionnaires ont été dénoncées et les lignes tirées remboursées.

## VII.25. PROCÉDURES JUDICIAIRES OU D'ARBITRAGE EN COURS

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Les principales procédures judiciaires en cours sont exposées ci-dessous.

### VII.25.1. AIDES RÉGIONALES AU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS EN ILE-DE-FRANCE (FRANCE)

En 2004, le Syndicat Autonome des Transports de Voyageurs (SATV) et la Société Autocars R. Suzanne ont demandé à la Région Ile-de-France d'abroger les délibérations de 1994, 1998 et 2001 instaurant le dispositif d'aides, aux motifs que la Région avait méconnu les dispositions de l'article 108-3 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, qui impose que tout projet d'aides doit, préalablement à sa mise en œuvre, être notifié à la Commission Européenne.

Par un jugement rendu le 4 juin 2013, le tribunal administratif de Paris a enjoint à la Région de récupérer les aides versées. La Région a interjeté appel de cette décision et a accompagné son appel d'une demande de sursis à exécution qui a été rejetée le 31 décembre 2013.

Les exploitants n'ayant pas été parties à ces différentes instances sont intervenus volontairement dans le contentieux devant la Cour administrative d'appel de Paris, en déposant, le 27 février 2015, une tierce opposition contre l'arrêt de la Cour administrative du 12 juillet 2010.

Le 27 novembre 2015, la Cour administrative d'appel de Paris a conclu au rejet de la tierce opposition et enjoint à la Région Ile-de-France de procéder à la récupération des aides dans un délai de 9 mois.

Transdev Ile-de-France et sa filiale, Transports Rapides Automobiles (TRA), ont déposé, devant le Conseil d'Etat, le 27 janvier 2016, un pourvoi en cassation contre la décision de rejet de leur tierce opposition.

Si la Région Ile-de-France venait à émettre un titre de recettes, un recours suspensif serait alors ouvert à Transdev Group ou ses filiales concernées devant le tribunal administratif.

Par ailleurs, une plainte a été déposée en octobre 2008 auprès de la Commission Européenne, relative au régime d'aides et de subventions institué depuis 1994 par la région Ile-de-France à destination de certaines entreprises de transport public dans cette région. En mars 2014, la Commission a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie et a notifié l'Etat Français de la décision d'ouverture d'une enquête formelle. Les « parties intéressées », dont Transdev Ile-de-France et sa filiale Transports Rapides Automobiles (TRA), ont fait part de leurs observations à la Commission.

Le 2 février 2017, un communiqué de la Commission Européenne a indiqué le sens de la décision adoptée par cette dernière qui conclut que les aides d'Etat octroyées par la région Ile-de-France, puis par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, en faveur d'exploitants de services de transport en commun par autobus dans la région, étaient conformes aux règles relatives aux aides d'Etat de l'Union Européenne.

Transdev Ile-de-France et sa filiale, Transports Rapides Automobiles (TRA) sont dans l'attente de la publication de cette décision de la Commission Européenne, qui sera portée à la connaissance du Conseil d'Etat actuellement saisi du pourvoi, pour faire valoir l'absence d'obligation de restitution des aides à la région.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes du Groupe.

### VII.25.2. METROLINK (ÉTATS-UNIS)

Le 17 octobre 2012, certains assureurs ont poursuivi Connex Railroad LLC et Transdev North America Inc. en Californie pour recouvrer les montants qu'ils avaient payés, à la suite d'un accident ayant eu lieu en 2008. Plusieurs assureurs parties à cette action en recouvrement, ont retiré leur plainte depuis, réduisant les montants réclamés de 132 millions de dollars à 22,4 millions de dollars. Le litige sera jugé selon la loi de New York, par décision du juge californien en date du 9 octobre 2014. En cas de jugement défavorable, les polices d'assurances de Connex Railroad LLC et de Veolia s'appliqueront, dans leurs modalités, conditions, exclusions et limites.

Le tribunal a par ailleurs rejeté les demandes des assureurs contre Connex Railroad LLC. Les demandes des assureurs dirigées contre Transdev North America Inc ont également été rejetées. Les assureurs ont fait appel de cette dernière décision.

## VII.26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les cabinets EY et Mazars agissent en tant que Commissaires aux comptes du Groupe.

(en millions d'euros)	RÉSEAU EY	RÉSEAU MAZARS	AUTRES
Commissariat aux comptes	3,3	2,9	0,1
Prestations et diligences directement liées	0,4	0,1	-
<b>AUDIT</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>0,1</b>
Autres prestations <sup>(1)</sup>	-	0,1	-
<b>TOTAL</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>

<sup>(1)</sup> Juridique, fiscal, social...

## VII.27. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

### VII.27.1. DÉCISION DU SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE (STIF)

En Ile-de-France fin 2016, les contrats de type 2 (« CT2 ») ont été étendus par avenant pour couvrir l'exploitation des lignes jusqu'à fin juillet 2017. Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a adopté en conseil d'administration, le 26 janvier 2017, un nouveau contrat de type 3 (« CT3 »), pour les lignes de bus en banlieue parisienne (opérées par les membres du réseau Optile, qui regroupe les opérateurs franciliens, dont Transdev), d'une durée de 4 ans, qui s'achève au 31 décembre 2020.

Les contrats de type 3 de Transdev sont en cours de finalisation, en vue de leur signature au cours du premier semestre 2017.

## VII.28. LISTE DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31 décembre 2016, 652 entités étaient consolidées au sein du groupe Transdev (657 au 31 décembre 2015), dont :

- 571 sociétés intégrées globalement,
- 3 sociétés intégrées proportionnellement,
- 78 sociétés mises en équivalence, dont 56 co-entreprises.

Sur l'exercice 2016, les principales variations de périmètre sont liées aux acquisitions de l'exercice, qui ne sont pas considérées comme significatives individuellement (voir note VII.3.3).

La liste des sociétés consolidées à fin 2016 est la suivante :

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
<b>ALGÉRIE</b>		
IG	VEOLIA TRANSPORT PILOTE SARL	100,00
<b>ALLEMAGNE</b>		
IG	AHRWEILER VERKEHRS GMBH	100,00
IG	ALPINA IMMOBILIEN GMBH	100,00
IG	BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH IG	100,00
IG	BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	100,00
IG	BUSTOURISTIK TONNE GMBH	100,00
MEQ	DEUTSCHE TOURING GMBH	20,79
IG	EISENBAHNWERKSTATT-GESELLSCHAFT MBH	100,00
MEQ	EUROLINES FRANKFURT	20,79
IG	GRIENSTEIDL GMBH	100,00
MEQ	HABUS GMBH VERKEHRSBETRIEBE	51,00
IG	HEIDENHEIMER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	74,84
MEQ	KSA VERWALTUNG GMBH AUGSBURG	49,00
MEQ	KSI GMBH & CO.KG AUGSBURG	49,00
IG	MITTELRHEINISCHER VERKEHRSBETRIEB GMBH	90,00
IG	MOVE ON TELEMATIC SERVICE GMBH	100,00
IG	NASSAUISCHE VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	100,00
IG	NBRB TEILE UND LOGISTIKGESELLSCHAFT MBH	66,70
IG	NIEDERSCHLESISCHE VERKEHRSGESELLSCHAFT GMBH	85,00
IG	NORDDEUTSCHE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	65,00
IG	NORD-OSTSEE-BAHN GMBH	100,00
IG	NORDWESTBAHN GMBH	64,00
IG	NUTZFABRZEUGZENTRUM MITTEL RHEIN GMBH	94,90
IG	OBERLANDBAHN FAHRZEUGBEREITSTELLUNGS GMBH	100,00
IG	OMNIBUS-VERKEHR RUOFF GMBH	100,00
IG	OSTSEEELAND VERKEHR GMBH	100,00
IG	PALATINA BUS GMBH	100,00
IG	PERSONENVERKEHR GMBH MÜRITZ	100,00
MEQ	R M V BETEILIGUNGS GMBH	50,00
MEQ	RHEIN-BUS VERKEHRSBETRIEB GMBH	51,00
IG	ROHDE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	100,00
IG	SAX-BUS EILENBURGER BUSVERKEHR GMBH	56,00
IG	SCHAUMBURGER VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	51,00
IG	STADTBUS SCHWÄBISCH HALL GMBH	100,00
IG	TAETER-TOURS GMBH	51,00
IG	TRANS REGIO DEUTSCHE REGIONALBAHN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV GMBH	100,00
IG	TRANSDEV MITTELDEUTSCHLAND GMBH	100,00
IG	TRANSDEV NIEDERSACHSEN/WESTFALEN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV NORD GMBH	100,00 E
IG	TRANSDEV OSTWESTFALEN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV PERSONALSERVICE GMBH	100,00
IG	TRANSDEV REGIO GMBH	100,00
IG	TRANSDEV REGIO OST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV RHEINLAND GMBH	100,00
IG	TRANSDEV RHEIN-MAIN GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SACHSEN-ANHALT GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SERVICE GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SERVICE WEST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV STADT GMBH	100,00
IG	TRANSDEV SUD-WEST GMBH	100,00
IG	TRANSDEV TAUNUS GMBH	100,00
IG	TRANSDEV VERTRIEB GMBH	100,00 E
IG	TRANSDEV WEST GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB LAHN DILL GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN EIFEL MOSEL GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN LAHN GMBH	100,00
IG	VERKEHRSBETRIEB RHEIN-WESTERWALD GMBH	100,00
IG	VERKEHRSGESELLSCHAFT GÖRLITZ GMBH	49,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
MEQ	WEST - BUS GMBH	49,00
IG	WURTTENBERGISCHE BUS-GESELLSCHAFT GMBH	100,00 E
IG	WÜRTTEMBERGISCHE EISENBAHN-GESELLSCHAFT MBH	100,00
<b>AUSTRALIE</b>		
IG	ACN 105 260 099	100,00
MEQ	BRISBANE FERRIES	50,00
IP	BUSLINK VIVO PTY LTD	50,00
IG	CONNEX MELBOURNE PTY LTD	100,00
IG	HARBOUR CITY FERRIES PTY LTD	100,00
MEQ	MAINCO MELBOURNE PTY LTD	30,00
MEQ	METROLINK VICTORIA PTY LTD	50,00
IG	TRANSDEV AUSTRALASIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV AUSTRALIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV BRISBANE FERRIES PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV FERRIES SYDNEY PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV MAINTENANCE SERVICES PTY LTD	100,00 E
IG	TRANSDEV MELBOURNE PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV NSW PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV NSW SOUTH PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV QUEENSLAND PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SOUTH WEST PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SYDNEY PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV SYDNEY FERRIES PTY LTD	100,00 E
IG	TRANSDEV TSL PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV VICTORIA PTY LTD	100,00
IG	TRANSDEV WA PTY LTD	100,00
IG	VIVO CONNECT PTY LTD	100,00
<b>AUTRICHE</b>		
IG	TRANSDEV ÖSTERREICH GMBH	100,00
<b>BELGIQUE</b>		
IG	EUROLINES BELGIQUE	100,00
IG	WITTE KRUIS BELGIË BVBA	85,56
IG	WITTE KRUIS BELGIË VZW	86,42
<b>CANADA</b>		
IG	CITYWAY CANADA	100,00
IG	TRANSDEV CANADA INC.	100,00
IG	TRANSDEV QUEBEC, INC.	100,00
IG	TRANSDEV SERVICES (CANADA) INC	100,00
IG	YORK BRT SERVICES I INC.	100,00
<b>CHILI</b>		
IG	REDBUS URBANO SA	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT CHILE	100,00
<b>CHINE</b>		
MEQ	ANQING ZHONGBEI BUS CO., LTD	19,88
MEQ	HONG KONG ENGINEERING	50,00
MEQ	HONG KONG TRAMWAYS LIMITED	49,50
MEQ	HUAIBEI ZHONGBEI BUS CO., LTD.	14,01
MEQ	NANJING ZHONGBEI	26,95
IG	VEOLIA TRANSPORT CHINA LTD HK	55,00
MEQ	VT RATP CHINA	50,00
MEQ	VT RATP CONSULTING CO.LTD	50,00
<b>COLOMBIE</b>		
MEQ	CITY MOVIL	25,52
MEQ	CIUDAD MOVIL	38,50
MEQ	CONEXION MOVIL	33,41

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
<b>CORÉE</b>		
IG	SEOUL LINE 9	44,00
MEQ	TRANSDEV KOREA	50,00
MEQ	VT RATP KOREA	50,00
<b>CROATIE</b>		
MEQ	TOURING CROATIA	20,79
<b>DANEMARK</b>		
MEQ	TOURING SCANDINAVIA	20,79
<b>ESPAGNE</b>		
IP	CGT, S.A., CGEA CONNEX, S.A., MARFINA, S.L., ARANDE, S.L. Y SOLER & SAURET, S.A., UTE LEY 18/1982, DE 26 DE MAYO	66,00
IP	DETREN COMPANIA GENERAL DE SERVICIOS FERROVIARIOS, S.L., MARFINA, S.L. Y ARANDE, S.L., UTE, LEY 118/1982, DE 26 DE MAYO	66,00
MEQ	EUROLINES PENINSULAR	50,00
MEQ	MOVEBUS	50,00
IG	TENEMETRO, S.L	60,00
IG	TRANSDEV ESPANA SLU	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORTE ESPAÑA SLU	100,00
MEQ	VIAJES EUROLINES	37,50
<b>ÉTATS-UNIS</b>		
IG	10-10 TAXI AR, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI FL 1, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI MN, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI NY, LLC	100,00
IG	10-10 TAXI TX 1, LLC	100,00
IG	10-10 TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	AIRLINES ACQUISITION CO., INC	100,00
IG	AIRPORT LIMOUSINE SERVICE, INC.	100,00
IG	ASSOCIATED CAB, LLC	100,00
IG	ATC PARTNERS LLC	100,00
IG	ATC/VANCOM OF ARIZONA, LIMITED PARTNERSHIP	100,00
IG	BELLE ISLE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	BLUE BOOTH INCORPORATED	84,21
IG	BLUE VAN JV	76,00
IG	BLUE VAN LEASING CORPORATION	100,00
IG	CENTRAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CENTURY CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CHAMPION CAB COMPANY, INC	100,00
IG	CHECKER AIRPORT TAXI, INC	100,00
IG	CHECKER CAB ASSOCIATION, INC.	100,00
IG	CHECKER YELLOW CAB OF JACKSONVILLE, LLC	100,00
IG	CHOICE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CIRCLE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CLASSIC CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CLEARWATER TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	CLOUD 9 SHUTTLE, INC.	100,00
IG	COAST CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	COLONIAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	COLORADO AIRPORT SHUTTLE SERVICES, LLC	100,00
IG	COLORADO CAB COMPANY, LLC	100,00
IG	COLORADO SPRINGS TRANSPORTATION, LLC D/B/A YELLOW CAB COMPANY OF COLORADO SPRINGS	100,00
IG	COLORADO TRANS MANAGEMENT, LLC	100,00
IG	COMPUTER CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	CONNEX RAILROAD LLC	100,00
IG	CORDIAL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	DHTC, LLC	100,00

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	DULLES TRANSPORTATION PARTNERSHIP	60,00
IG	ENVIRO CAB, LLC TX	100,00
IG	ENVIROCAB, LLC VIRGINIA	100,00
IG	GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF NEW YORK, INC	100,00
IG	GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF THE DISTRICT OF COLUMBIA	100,00
IG	GREEN TOMATO CARS DC, LLC	100,00
IG	GREEN TOMATO CARS VA, LLC	100,00
IG	HOUSTON O & M LLC	100,00
IG	HUNTLEIGH TRANSPORTATION SERVICES LLC	100,00
IG	INTELLIRIDE LLC	100,00
IG	JIMMY'S CAB, INC.	100,00
IG	KANSAS CITY LIMOUSINE LLC	100,00
IG	KANSAS CITY SHUTTLE LLC	100,00
IG	KANSAS CITY TAXI LLC	100,00
IG	MASSACHUSETTS BAY COMMUTER RAILROAD COMPANY, LLC	60,00
IG	MCLEAN CONSULTING, LLC	100,00
IG	MINI BUS SYSTEMS, INC.	100,00
IG	NATIONAL HARBOR TRANSPORTATION SERVICES LLC	100,00
IG	OAK STREET SALES, INC.	100,00
IG	PHOENIX TRANSIT JOINT VENTURE	82,00
IG	PITTSBURGH CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	PITTSBURGH TRANSPORTATION COMPANY	100,00
IG	PITTSBURGH TRANSPORTATION GROUP CHARTER SERVICES, INC.	100,00
IG	PROFESSIONAL FLEET MANAGEMENT LLC	100,00
IG	PROFESSIONAL TRANSIT MANAGEMENT, LTD.	100,00
IG	PROFESSIONAL TRANSIT SOLUTIONS LLC	100,00
IG	PTM OF ASHEVILLE, INC.	100,00
IG	PTM OF ATTLEBORO, INC.	100,00
IG	PTM OF BOISE, LLC	100,00
IG	PTM OF CAPE COD, INC.	100,00
IG	PTM OF DUTCHESS COUNTY, INC.	100,00
IG	PTM OF GEORGIA, INC.	100,00
IG	PTM OF JACKSON, INC.	100,00
IG	PTM OF RACINE, INC.	100,00
IG	PTM OF TUCSON, INC.	100,00
IG	PTM OF WALKESHA, INC.	100,00
IG	PTM OF WILMINGTON, INC.	100,00
IG	PTM PARATRANSIT OF TUCSON, INC.	100,00
IG	RAYRAY CAB COMPANY, LLC	100,00
IG	SACRAMENTO TRANSPORTATION, INC.	100,00
IG	SAFETY CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SCOUT CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SE FLORIDA TRANSPORTATION, LLC	100,00
IG	SECURE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SELECT CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SENTINEL CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SERENE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SERVICE CAB COMPANY, INC.	100,00
IG	SFO AIRPORTER, INC.	100,00
IG	SHAMROCK CHARTERS, INC	100,00
IG	SHAMROCK LEASING LLC	100,00
IG	SHAMROCK LUXURY LIMOUSINE LLC	100,00
IG	SHAMROCK TAXI OF FORT COLLINS, INC	100,00
IG	SHUTTLE ASSOCIATES LLC	100,00
IG	SHUTTLE EXPRESS, INC.	100,00
IG	SHUTTLEPORT ARIZONA JOINT VENTURE	65,00
IG	SHUTTLEPORT CALIFORNIA LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT CONNECTICUT LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT DC LLC	100,00
IG	SHUTTLEPORT FLORIDA LLC	100,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	SHUTTLEPORT SERVICES ARIZONA LLC	100,00	IG	ARY	99,97
IG	SKYLINE CAB COMPANY, INC.	100,00	IG	ARTOIS GOHELLE	100,00 E
IG	SMARTER MOBILITY, LLC	100,00	IG	ATRIOM DU BEAUVAISIS	99,97
IG	SPENCER LEASING LLC	100,00	IG	ATRIOM DU COMPIEGNOIS	95,91
IG	SPLIT	85,00	IG	AUTOBUS AUBAGNAIS	100,00
IG	SUN TAXICAB ASSOCIATION, INC.	100,00	IG	AUTOBUS AURELIENS	69,67
IG	SUNRISE CAB COMPANY, INC.	100,00	IG	AUTOBUS DE L'ÉTANG	100,00
IG	SUPER TRANSPORTATION OF FLORIDA, LLC	100,00	IG	AUTOCARS ALIZÉS	99,97
IG	SUPERIOR CAB COMPANY, INC.	100,00	IG	AUTOCARS DARCHE GROS	100,00
IG	SUPERSHUTTLE ARIZONA, INC.	100,00	IG	AUTOCARS DE L'AVESNOIS	99,97
IG	SUPERSHUTTLE ATLANTA, LLC	100,00	IG	AUTOCARS DE MARNE LA VALLÉE	100,00
IG	SUPERSHUTTLE DALLAS FORT WORTH, INC.	100,00	IG	AUTOCARS MARTIN HAUTE TARENTEISE VOYAGES	100,00
IG	SUPERSHUTTLE FRANCHISE CORPORATION	100,00	IG	AUTOCARS MUSSO	99,97
IG	SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL DENVER, INC.	100,00	IG	AUTOCARS SABARDU	100,00
IG	SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL, INC	100,00	IG	AUTOCARS TOURNEUX	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LAS VEGAS, LLC	100,00	IG	AUXERROIS MOBILITÉS	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LEASING, INC.	100,00	IG	BEAUVAISIS MOBILITÉ	99,97 E
IG	SUPERSHUTTLE LOS ANGELES, INC.	100,00	IG	BESANÇON MOBILITÉS	100,00
IG	SUPERSHUTTLE LOUISIANA, LLC	100,00	IG	BIÈVRE BUS MOBILITÉS	100,00
IG	SUPERSHUTTLE OF HOUSTON, LLC	100,00	MEQ	BIO SERVICE LOGISTIQUE	50,00
IG	SUPERSHUTTLE OF MINNESOTA, INC.	100,00	IG	BUS DE L'ÉTANG DE BERRE	99,69
IG	SUPERSHUTTLE OF PENNSYLVANIA, LLC	100,00	IG	BUS EST	100,00
IG	SUPERSHUTTLE ORANGE COUNTY, INC.	100,00	IG	CABARO	99,97
IG	SUPERSHUTTLE RALEIGH-DURHAM, INC	100,00	IG	CAP PAYS CATHARE	99,97
IG	SUPERSHUTTLE SAN FRANCISCO, INC.	100,00	IG	CARBU-WASH	100,00
IG	SUPERSHUTTLE TENNESSEE, INC	100,00	IG	CARS DU PAYS D'AIX	100,00
IG	SUPERTAXI, INC	100,00	IG	CEA TRANSPORTS	100,00
IG	SUPREME CAB COMPANY, INC.	100,00	IG	CENTRALE DE RESERVATION EUROPE AUTOCAR	100,00
IG	TEMPE ARIZONA VF JOINT VENTURE	85,00	IG	CFTA	100,00
IG	THE LIMO, INC.	100,00	IG	CFTA CENTRE-OUEST	99,97
IG	THE YELLOW CAB COMPANY	100,00	IG	CFTA PUY DE DÔME	100,00
IG	TRANSDEV BUS ON DEMAND LLC	100,00	IG	CFTA RHÔNE	100,00
IG	TRANSDEV NORTH AMERICA INC	100,00	IG	CHARTRES MOBILITÉ	100,00
IG	TRANSDEV ON DEMAND, INC	100,00	IG	CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	99,92
IG	TRANSDEV SERVICES, INC	100,00	IG	CIE DES AUTOCARS DE TOURAINE	99,97
IG	TRANSPORTATION TECHNOLOGY SERVICES, INC.	100,00	IG	CIOTABUS	100,00
IG	UNIFIED DISPATCH, LLC	100,00	IG	CITEBUS DES DEUX RIVES	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORTATION MAINTENANCE AND INFRASTRUCTURE, INC.	70,00	IG	CITRAM AQUITAINE	99,97
IG	WASHINGTON SHUTTLE, INC.	90,00	IG	CITRAM PYRÉNÉES	99,97
IG	WIER TRANSPORTATION	49,00	IG	CITYWAY	100,00
IG	YC HOLDINGS, INC	100,00	IG	COMPAGNIE DES AUTOCARS DE PROVENCE	100,00
IG	YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	100,00	IG	COMPAGNIE DES BACS DE LOIRE	100,00
IG	YELLOW CAB COMPANY OF PITTSBURGH	100,00	IG	COMPAGNIE DES PARCS ET DES PASSEURS DU MONT SAINT MICHEL	99,97
IG	YELLOW TAXI ASSOCIATION, INC.	100,00	MEQ	COMPAGNIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OUEST PARISIEN	50,00
IG	ZTRIP, INC	100,00	IG	COMPAGNIE DES TRANSPORTS DE LA PORTE OCÉANE	100,00
<b>FINLANDE</b>			IG	COMPAGNIE DES TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES	100,00
IG	AJELO	85,00	IG	COMPAGNIE FERROVIAIRE SUD FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV FINLAND OY	100,00	IG	COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRANSPORT INTERURBAIN	99,97
IG	TRANSDEV HELSINKI OY	100,00	IG	COMPAGNIE OCÉANE	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT ESPOO OY	100,00	IG	COMPAGNIE SAINT-QUENTINOISE DE TRANSPORTS	99,97
IG	VEOLIA TRANSPORT VANTAA OY	100,00	IG	CONNEX LOCATION CARS ET BUS	100,00
<b>FRANCE</b>			IG	COURRIERS DE LA GARONNE	99,97
IG	AÉROPASS	100,00	IG	CRELUSOT MONTCEAU TRANSPORTS	100,00
IG	AÉRO-PISTE	100,00	IG	E.A.P	100,00
IG	AIRCAR	100,00	IG	ECAUXMOBILITÉ	99,97
MEQ	AIR PY	24,50 E	IG	EQUIVAL SAS	100,00
MEQ	ALBATRANS	57,55	IG	ÉTABLISSEMENTS BREMOND FRÈRES	100,00
IG	ALTIBUS.COM	65,97	IG	ÉTABLISSEMENTS MONEGER ET COMPAGNIE	99,97
IG	ANTRAS HOLDING	99,97	IG	EURE ET LOIR MOBILITÉ	99,97
			MEQ	EURL LITTORAL	50,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
MEQ	EURL MEDISUD	50,00	MEQ	SARL PONT DE L'ARC	50,00
IG	EUROLINES FRANCE	100,00	MEQ	SARL PROVENCE SECOURS	50,00
IG	FLEET ME	95,03	MEQ	SARL SE LA MIMETAINE	50,00
IG	FNM2	99,97	MEQ	SARL SUD LOGISTIQUE	50,00
IG	FOURAS AIX	100,00	IG	SAS AUTONOMIE ET SANTÉ	100,00
IG	FRIOUL-IF- EXPRESS	100,00	MEQ	SAS GENTY	50,00
IG	GREENTOMATOCARS	100,00	MEQ	SAS HOLDING MIMETAINE	50,00
IG	GREENTOMATOCARS LEASING	100,00	IG	SCI DE LA MARE AU MOULIN	100,00
MEQ	IBERFRAN	12,71	IG	SCI DU CLOS PIERVIL	99,84
MEQ	IBEROLINES	25,42	MEQ	SCI LE PRÉ BOUDROT	49,00
IG	INTER PISTES	100,00	IG	SCI LES MÉLÈZES	100,00
IG	INTER VAL	100,00	IG	SENONAIS MOBILITÉS	100,00
IG	KERDONIS	100,00	IG	SEVM SAS	100,00 E
IG	LAVAL U.P	100,00 E	IG	SITE.OISE	66,00
IG	LAON MOBILITÉ	100,00	IG	SNC MASSILIA	100,00
IG	LES AUTOBUS ARTÉSIENS	99,96	MEQ	SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE BEAUVAIS	49,00
IG	LES AUTOBUS DU FORT	100,00	MEQ	SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'AÉROPORT DE LA RÉGION DE LILLE	34,00
IG	LES CARS D'ORSAY	100,00	IG	SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS TRANSDEV IDF	100,00
IG	LES CARS ROSE	100,00	IG	SOCIÉTÉ DE SERVICES ET D'EXPLOITATION DE GARES ROUTIÈRES	100,00
IG	LES COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS	97,87	IG	SOCIÉTÉ DE TRANSPORT D'ANNONAY DAVEZIEUX ET EXTENSIONS	95,10
IG	LES COURRIERS DE L'AUBE	99,81	IG	SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS AUTOMOBILES ET DE VOYAGES	100,00
IG	LES COURRIERS DE SEINE ET OISE	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS BERARD	100,00
IG	LES LIGNES DU VAR	99,94	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS BRIANÇONNAIS	100,00
IG	LES RAPIDES DU VAL DE LOIRE	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE CALAIS ET EXTENSIONS	100,00
IG	L'IMMOBILIÈRE DES FONTAINES	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS	100,00
IG	LITTORAL NORD AUTOCARS	99,97	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION CHÂLONNAISE	80,00
IG	MAINTENANCE, ÉTUDES ET RÉALISATIONS EN CIRCULATION URBAINE ET RÉGULATION	100,00	MEQ	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION THONONAISE	50,00
IG	MANU-PISTE	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX DU GARD	99,97
IG	MÉCA PISTE	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX DU LOIR-ET-CHER	99,97
IG	MOBILITÉ ET SERVICES	99,97	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS	100,00
MEQ	MOBILITÉ LOGISTIQUE SANTÉ	50,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS LIBOURNAIS	100,00
IG	MONT-BLANC BUS	74,89	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PAR AUTOCARS DE L'OUEST PAYS DE LA LOIRE	99,97
IG	MOUV'IDÉES	100,00	IG	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS URBAINS DE DIEPPE	100,00
IG	MULHOUSE MOBILITÉS	87,83	IG	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE TRANSPORTS ET DE RÉPARATIONS AUTOMOBILES	100,00
IG	N°4 MOBILITÉS	96,54	IG	SOCIÉTÉ DU MÉTRO DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE	100,00
IG	NORMANDIE VOYAGES	99,97	IG	SOCIÉTÉ NIÇOISE D'ENLÈVEMENT ET DE GARDIENNAGE	100,00
IG	ODULYS	55,00	IG	SOCIÉTÉ NOUVELLE CPL	100,00
IG	PASSAGERS PÔLE SERVICES	100,00	IG	SOCIÉTÉ NOUVELLE DES AUTOBUS AJACCIENS	100,00
IG	PAYS D'OC MOBILITÉS	96,80	IG	SOCIÉTÉ NOUVELLE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION NIÇOISE	100,00
IG	PÔLE ILE-DE-FRANCE IMMOBILIER AND FACILITIES	100,00	IG	SOCIÉTÉ VAROISE DE TRANSPORTS	100,00
IG	PREVOST	99,97	IG	SOLEA	87,83
IG	PROGETOURS	100,00	IG	SUD CARS	100,00
IG	PROXIWAY	100,00	IG	SUD EST MOBILITÉS	100,00
IG	RAMBOUILLET U.P	99,97 E	IG	SURESNES U.P	100,00 E
IG	RAPIDES CÔTE D'AZUR	99,97	IG	TIPS	93,01
IG	RAPIDES DE BOURGOGNE	100,00	IG	TPMR STRASBOURG	99,97
IG	RAPIDES DE SAÔNE ET LOIRE	100,00	IG	TPMR TOULOUSE	99,94
IG	RAPIDES DU LITTORAL	99,85	IG	TPMR TOURS	99,97
MEQ	RATP DEV TRANSDEV ASIA SA	50,00	IG	TRANS PROVENCE	99,53
IG	REGIE MIXTE DES TRANSPORTS TOULONNAIS	71,40	IG	TRANS VAL DE FRANCE	100,00
MEQ	RHÔNEXPRESS	28,20	IG	TRANS VAL D'OISE	100,00
IG	S.E.R.I 49	99,38	IG	TRANSAMO	95,05
MEQ	SAEM DES AUTOCARS ET AUTOBUS AUNIS ET SAINTONGE	49,98	IG	TRANSOVOIE	99,50
IG	SAINT QUENTIN MOBILITÉ	100,00			
IG	SANTÉ MOBILITÉ SERVICES	70,00 E			
MEQ	SARL DELEYROLLE AAAC	48,00			
MEQ	SARL GETS	50,00			
MEQ	SARL LA BELLE AUTO	50,00			
MEQ	SARL MARTEGALES	50,00			
MEQ	SARL MIDI PROVENCE	50,00			
MEQ	SARL PATRICK	50,00			

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante



Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	TRANSDEV	100,00
IG	TRANSDEV FOUGÈRES	100,00
IG	TRANSDEV AÉROPORT CARCASSONNE	100,00
IG	TRANSDEV AÉROPORT LIAISONS	100,00
IG	TRANSDEV AÉROPORT PERPIGNAN	100,00
IG	TRANSDEV AÉROPORT SERVICES	100,00
IG	TRANSDEV AÉROPORT TRANSIT	100,00
IG	TRANSDEV AGGLOMÉRATION DE BAYONNE	100,00
IG	TRANSDEV ALPES	100,00
IG	TRANSDEV ALPES MARITIMES	99,97
IG	TRANSDEV ARLES	100,00
IG	TRANSDEV AUVERGNE	100,00
IG	TRANSDEV BASSIN D'ARCACHON	100,00
IG	TRANSDEV BRIVE	100,00
IG	TRANSDEV BUSINESS INFORMATION SOLUTIONS	100,00
IG	TRANSDEV CHAMBÉRY	100,00
IG	TRANSDEV DAUPHINE	100,00
IG	TRANSDEV DU MARSAN	100,00
IG	TRANSDEV ESPACES	100,00
IG	TRANSDEV EST	100,00
IG	TRANSDEV EUROLINES	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS RHÔNE-ALPES AUVERGNE	100,00
IG	TRANSDEV EXPRESS GRAND OUEST	100,00 E
IG	TRANSDEV EXPRESS SUD OUEST	100,00
IG	TRANSDEV GRAND EST	99,97
IG	TRANSDEV GROUP	100,00
IG	TRANSDEV HAUTE SAVOIE	100,00
IG	TRANSDEV ICM	100,00
IG	TRANSDEV ILE-DE-FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV ILE-DE-FRANCE CSP CONTRÔLE	100,00
IG	TRANSDEV ISTRES	99,97
IG	TRANSDEV LIGNES VOSGES	99,97
IG	TRANSDEV LYS	100,00 E
IG	TRANSDEV LOCATION DE VÉHICULES	100,00
IG	TRANSDEV MARITIME	100,00
IG	TRANSDEV MÉDITERRANÉE	100,00
IG	TRANSDEV MONTPELLIER	100,00
IG	TRANSDEV NANCY	100,00
IG	TRANSDEV ON DEMAND FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV OUTRE MER	100,00
IG	TRANSDEV PARIS EST	100,00
IG	TRANSDEV PARIS SUD	100,00
IG	TRANSDEV PAYS D'OR	100,00
IG	TRANSDEV PAYS ROCHEFORTAIS	100,00
IG	TRANSDEV PICARDIE	99,97
IG	TRANSDEV POITOU-CHARENTES	99,97
IG	TRANSDEV RAIL	100,00
IG	TRANSDEV REIMS	100,00
IG	TRANSDEV RHÔNE ALPES INTERURBAIN	99,97
IG	TRANSDEV ROANNE	100,00
IG	TRANSDEV ROYAN ATLANTIQUE	100,00
IG	TRANSDEV SAINT-DIZIER	100,00
IG	TRANSDEV SERVICES RÉUNION	100,00
IG	TRANSDEV SHUTTLE FRANCE	100,00
IG	TRANSDEV SUD	100,00
IG	TRANSDEV SUD OUEST	100,00
IG	TRANSDEV STATIONNEMENT	100,00 E
IG	TRANSDEV URBAIN	100,00
IG	TRANSDEV VALENCE	100,00
MEQ	TRANSÉVRY	44,37
IG	TRANSPORT DU VAL DE SEINE	99,97

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	TRANSPORTS DE TOURISME DE L'OcéAN	99,97
IG	TRANSPORTS D'EURE-ET-LOIR	99,97
IG	TRANSPORTS DU VAL D'OISE	100,00
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE COMBS-LA-VILLE	100,00
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION AVIGNONAISE	100,00
MEQ	TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION MESSINE	39,96
IG	TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE	100,00
IG	TRANSPORTS EN COMMUN D'ORANGE	51,00
IG	TRANSPORTS MARNE ET MORIN	100,00
MEQ	TRANSPORTS PARIS BEAUVAIS	49,00
IG	TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE	100,00
IG	TRANSPORTS RAPIDES AUTOMOBILES	100,00
IG	TRANSPORTS URBAINS DU VALENCIENNOIS	100,00
IG	URBIS PARK SERVICES SAS	100,00 E
IG	VAD	99,97
IG	VAL D'EUROPE AIRPORTS	100,00
IG	VE AIRPORT	100,00
IG	VELOWAY	100,00
MEQ	VEOLIA EDF NICE AUTO PARTAGE	69,98
IG	VEOLIA TRANSPORT BORDEAUX	100,00
IG	VILLENEUVE MOBILITÉS	100,00
IG	VISUAL	100,00
IG	VOYAGES CROLARD	100,00
IG	VOYAGES ET TRANSPORTS DE NORMANDIE	99,97
<b>GUERNESEY</b>		
IG	CAMELBACK INSURANCE LIMITED GUERNISAY	100,00
<b>INDE</b>		
IG	METRO ONE OPERATION	38,50
MEQ	RATP DEV TRANSDEV INDIA	50,00
<b>IRLANDE</b>		
IG	TRANSDEV DUBLIN LIGHT RAIL LTD	100,00
IG	TRANSDEV IRELAND BUS LIMITED	100,00
IG	TRANSDEV IRELAND LIMITED	100,00
<b>ISRAËL</b>		
IG	VEOLIA TRANSPORTATION ISRAEL LTD	100,00
<b>LUXEMBOURG</b>		
IG	TRANSDEV RÉ	100,00
<b>MAROC</b>		
IG	TRANSDEV RABAT SALE SA	99,99
<b>NOUVELLE CALÉDONIE</b>		
MEQ	CARSUD SA	27,96
<b>NOUVELLE ZÉLANDE</b>		
IG	TRANSDEV AUCKLAND LTD	100,00
IG	TRANSDEV NEW ZEALAND LTD	100,00
IG	TRANSDEV WELLINGTON LTD	100,00 E
<b>PAYS-BAS</b>		
IG	ABEL TECHNOLOGIE B.V	86,41
IG	ACM OPLEIDINGEN BV	86,42
IG	ACM ZORGOPLEIDINGEN BV	86,42
MEQ	BEDRIJFSVERVOER LIMBURG BV	21,60
IG	CONNEXION FINANCE BV	86,42
IG	CONNEXION MULTIMODAL BV	86,42

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante



Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
IG	CONNEXION NEDERLAND NV	86,42
IG	CONNEXION OPENBAAR VERVOER NV	86,42
IG	CONNEXION RETAIL BV	86,42
IG	CONNEXION TAXI SERVICES BV	86,42
IG	CONNEXION TOURS BV	86,42
IG	CONNEXION VLOOT BV	86,42
IG	CONNEXION WATER BV	86,42
MEQ	COÖPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING KENNERMERLAND U.A.	43,21
MEQ	COÖPERATIE REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING HAAGLANDEN U.A.	21,60
MEQ	CTS NOORD BV	44,07
IG	DE GROOTH VERVOER BV	86,42
IG	EUROLINES NETHERLANDS NV	100,00
IG	FUTURE TECHNOLOGY NEDERLAND BV	86,42
IG	GVU NV	86,42
IG	HEART SAFE LIVING BV	86,42
IG	HERMES GROEP NV	86,42
IG	HERMES OPENBAAR VERVOER BV	86,42
IG	OMNITAX BV	100,00
IG	OV REGIO IJSELMOND BV	86,42
IG	PERSONEELSVORZIENING BRABANTS BUSVERVOER BV	100,00
MEQ	PERSONENVERVOER GRONINGEN BV	28,80
IG	PERSONENVERVOER VAN DIJK DELFTZIJL BV	86,42
IG	PERSONENVERVOER ZUID-NEDERLAND BV	100,00
MEQ	REISINFORMATIEGROEP BV	28,35
IG	ROLINE BV	86,42
MEQ	SCHIPHOL TRAVEL TAXI BV	43,21
IG	STADSBUS GROEP MAASTRICHT NV	100,00
IG	STADSBUS MAASTRICHT PARTICIPATIES BV	100,00
IG	STAN ECOZORG B.V.	86,42 E
IG	STICHTING AMBULANCEZORG NOORD EN OOST GELDERLAND	86,42
IG	STICHTING REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING ZEELAND	86,42
IG	TAXI CENTRALE MIDDEN-BRABANT	100,00
IG	TBC HOLDING B.V.	86,42
IG	TECHNO SERVICE NEDERLAND NV	86,42
IG	VEOLIA TRANSPORT BRABANT N.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT FAST FERRIES B.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG B.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG BUS B.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT LIMBURG TOUR	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND HOLDING B.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND OPENBAAR VERVOER B.V.	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT PERSONEELSVORZIENING	100,00
IG	VEOLIA TRANSPORT RAIL B.V.	100,00
MEQ	VERENIGING AMBULANCEZORG REGIO NOORD-HOLLAND NOORD IN COÖPERATIEF VERBAND U.A.	43,21
IG	WITTE KRUIS AMBULANCE BV	86,42
IG	WITTE KRUIS AMBULANCEZORG BV	86,42
IG	WITTE KRUIS BV	86,42
IG	WITTE KRUIS HOLDING BV	86,42
IG	WITTE KRUIS MIDELEN BV	86,42
IG	WITTE KRUIS ZORG BV	86,42
IG	WKA ZEELAND	86,42 E

**PORTUGAL**

MEQ	AUTO-PENAFIEL, LDA (ROCALDAS)	25,42
IG	AUTO VIACAO AVEIRENSE	100,00
IG	CAIMA TRANSPORTES	100,00
IG	EMPRESA DE TRANSPORTES ANTONIO CUNHA	100,00
MEQ	GPS TRANSPORTES	25,42

Méthode de consolidation	Nom de l'entité	Taux d'intérêt
MEQ	IBERO EUROSUR S.L.	25,10
IG	INTERCENTRO	49,24
MEQ	INTERGALIZA	25,42
IG	INTERNORTE	50,84
IG	MINHO BUS	100,00
IG	RODOVIARIA DA BEIRA INTERIOR	100,00
IG	RODOVIARIA DA BEIRA LITORAL	100,00
IG	RODOVIARIA DE ENTRE D'OURO E MINHO	100,00
MEQ	RODOVIARIA DO TEJO	25,42
IG	TRANSDEV DOURO	100,00
IG	TRANSDEV INTERIOR	100,00
IG	TRANSDEV MOBILIDADE	100,00
IG	TRANSDEV NORTE	100,00
IG	TRANSDEV PARTICIPACÕES SGPS	100,00
IG	TRANSDEV PORTO	100,00

**RÉPUBLIQUE DE SERBIE**

MEQ	TOURING SERBIA	20,79
-----	----------------	-------

**RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

MEQ	TOURING BOHEMIA	20,79
IG	VEOLIA EUROLINES CZ A.S.	100,00

**ROYAUME-UNI**

IG	BLAZEFIELD BUSES LTD	100,00
IG	BLAZEFIELD TRAVEL GROUP LTD	100,00
IG	BURNLEY & PENDLE TRAVEL LTD	100,00
IG	CABFIND LTD	100,00
IG	COMET CAR HIRE LTD	100,00
IG	CONNEX SOUTH EASTERN LTD	100,00
IG	GREEN TOMATO CARS LTD	100,00
IG	HARROGATE & DISTRICT TRAVEL LTD	100,00
IG	KEIGHLEY & DISTRICT TRAVEL LTD	100,00
IG	LANCASHIRE UNITED LTD	100,00
IG	TRANSDEV BLAZEFIELD LTD	100,00
IG	TRANSDEV CLAIMS INVESTIGATIONS LTD	100,00
IG	TRANSDEV NORTHERN BLUE LTD	100,00
IG	TRANSDEV PLC	100,00
IG	TRANSDEV TRAM UK LTD	100,00
IG	TRANSDEV YORK LTD	100,00
IG	TRANSPORT LONDON LTD	100,00
IG	TRIDENT HERITAGE LTD	100,00
IG	YORKSHIRE COASTLINER LTD	100,00

**SUÈDE**

MEQ	BUSSDEPAN I KRISTIANSTAD AB	43,00
IG	GÖTEBORG STYRSÖ SKÄRGÅRDSTRAFIK AB	100,00
IG	KOMMANDITBOLAGET BUSSNINGEN	100,00
IG	MERRESOR AB	100,00
IG	PEOPLE TRAVEL GROUP AB	100,00
IG	TRANSDEV NORTHERN EUROPE AB	100,00
IG	TRANSDEV SVERIGE AB	100,00

IG : Intégration globale ; IP : Méthode proportionnelle ; MEQ : Mise en équivalence ; E : Entrante



---

# TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

**MAZARS**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

# TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Transdev Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe a procédé à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (notes VII.1.11, VII.2 et VII.4 de l'annexe aux états financiers consolidés). Dans le cadre des appréciations auxquelles nous avons procédé, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées pour élaborer les prévisions de flux en trésorerie. Nous avons également vérifié qu'une information appropriée était communiquée en annexe aux états financiers consolidés.
- Les autres actifs incorporels à durée de vie déterminée, les actifs corporels, les actifs financiers, les impôts, les provisions et engagements sociaux et les instruments financiers sont comptabilisés et évalués selon les méthodes décrites en annexe aux états financiers consolidés (notes VII.5, VII.6, VII.8, VII.9, VII.16, VII.19, VII.20, VII.21 de l'annexe aux états financiers consolidés). Dans le cadre des appréciations auxquelles nous avons procédé, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et les estimations concernant ces comptes, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre groupe et à vérifier que les différentes notes de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Votre groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans des litiges et des arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Nous avons vérifié qu'une information appropriée était communiquée dans la note VII.25 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

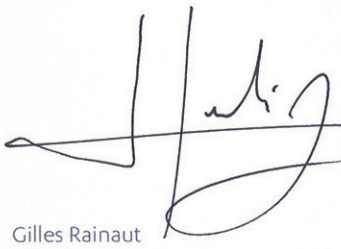


Paris-La Défense, le 8 mars 2017


Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

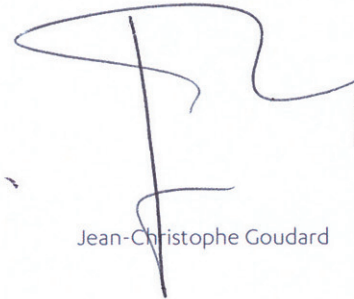
ERNST & YOUNG et Autres



Gilles Rainaut



Gonzague Senlis

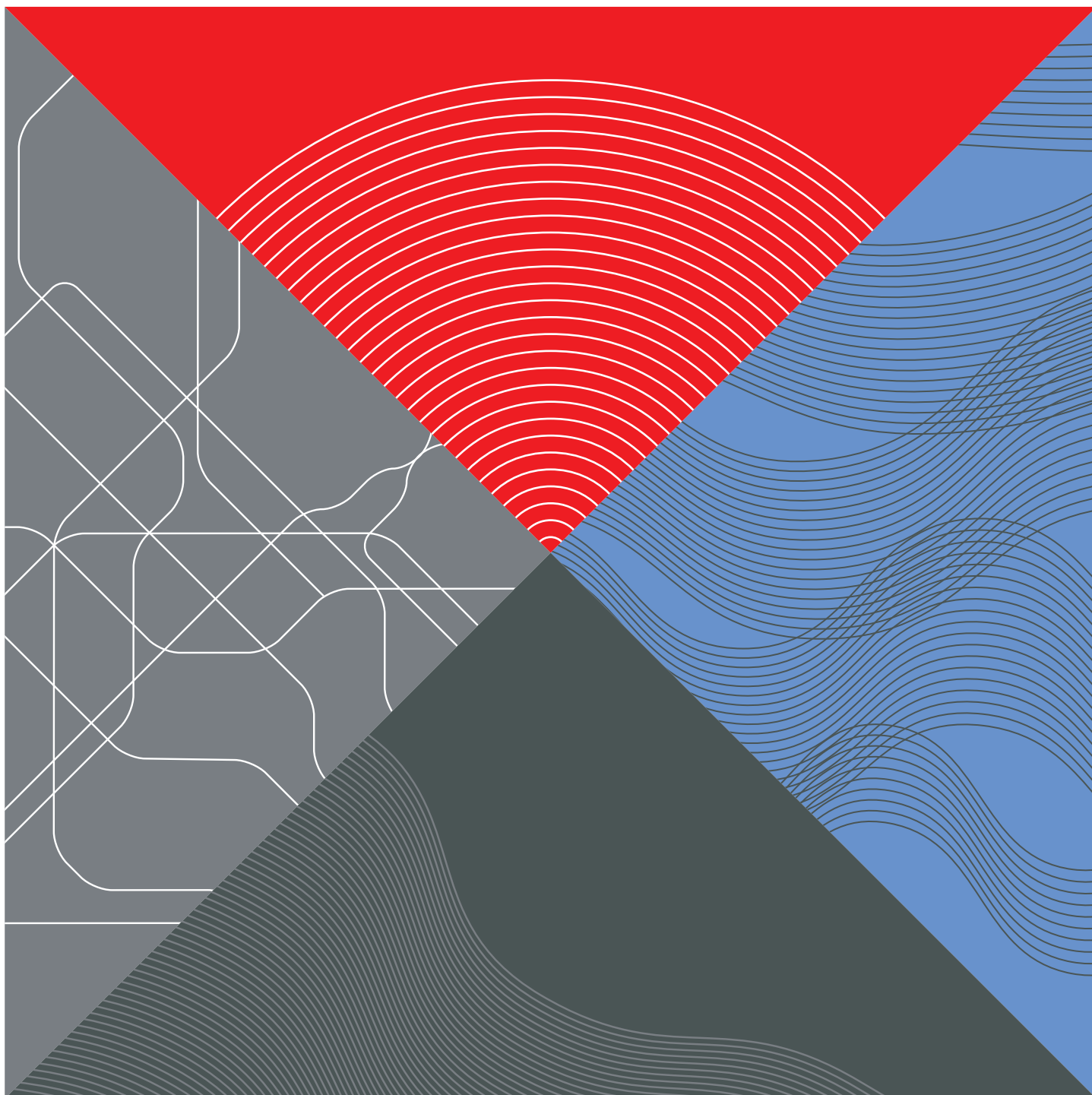


Jean-Christophe Goudard



Vincent Coste





# COMPTES SOCIAUX TRANSDEV GROUP S.A.

ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2016







# SOMMAIRE

---

I. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 .....	.88
II. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016 .....	.90
III. ANNEXES .....	.91

# I. BILAN

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016		RÉF. ANNEXE	
	MONTANT NET	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		MONTANT NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles :</b>					
Frais d'établissement	-	-	-	-	
Concessions, brevets et droits similaires	13 200	13 200	-	13 200	
Fonds commercial	-	283	283	-	
Autres immobilisations incorporelles	6 406	20 628	14 241	6 387	
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes	-	-	-	-	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 606</b>	<b>34 111</b>	<b>14 524</b>	<b>19 587</b>	III.7.1 & 7.2
<b>Immobilisations corporelles :</b>					
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	-	-	-	-	
Matériel de transport	-	-	-	-	
Installations techniques et outillages industriels	-	-	-	-	
Autres	2 157	9 076	8 188	889	
Immobilisations corporelles en cours et acomptes	143	774	-	774	
Avances et acomptes	-	-	-	-	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 300</b>	<b>9 851</b>	<b>8 188</b>	<b>1 663</b>	III.7.1 & 7.2
<b>Immobilisations financières :</b>					
Titres de participations	1 193 174	2 384 672	1 070 455	1 314 217	
Créances et prêts rattachés à des participations	946 823	804 657	6 300	798 357	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
Autres prêts	-	-	-	-	
Autres	3 012	3 032	-	3 032	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>2 143 009</b>	<b>3 192 361</b>	<b>1 076 755</b>	<b>2 115 606</b>	III.7.1 & 7.2
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>2 164 916</b>	<b>3 236 322</b>	<b>1 099 467</b>	<b>2 136 856</b>	III.7.1 & 7.2
<b>Actif circulant</b>					
<b>Stocks et en-cours :</b>					
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commande	99	54	-	54	
<b>Créances d'exploitation :</b>					
Créances clients et comptes rattachés	27 082	15 999	-	15 999	III.7.3 & 7.4
Autres	10 699	6 190	126	6 064	III.7.3 & 7.4
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	-	116 213	-	116 213	
<b>Disponibilités</b>	4 083	49 649	-	49 649	
<b>Charges constatées d'avance</b>	2 195	2 131	-	2 131	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>44 158</b>	<b>190 236</b>	<b>126</b>	<b>190 110</b>	
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)</b>	-	-	-	-	
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (IV)</b>	-	-	-	-	
<b>DIFFÉRENCE DE CONVERSION ACTIF (V)</b>	<b>1 664</b>	<b>1 978</b>	-	<b>1 978</b>	III.7.5
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 210 738</b>	<b>3 428 536</b>	<b>1 099 592</b>	<b>2 328 944</b>	

PASSIF	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	RÉF. ANNEXE
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	1 137 120	1 137 120	
Primes d'émission, d'apport	-	-	
Ecart de réévaluation	-	-	
<b>Réserves :</b>			
Réserve légale	-	4 835	
Autres réserves	-	-	
Réserves réglementées	-	-	
Report à nouveau	(11 191)	71 867	
<b>Résultat de l'exercice</b>	107 893	47 850	
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions règlementées	-	-	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 233 822</b>	<b>1 261 672</b>	III.7.6
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques	7 662	7 656	
Provisions pour charges	3 570	4 264	
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>11 232</b>	<b>11 920</b>	III.7.7
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	9 530	811 043	III.7.8
Emprunts et dettes financières divers	814 220	69 478	III.7.8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	III.7.8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 708	31 020	III.7.8
Dettes fiscales et sociales	18 804	17 193	III.7.8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 165	2 400	III.7.8
Autres dettes	90 451	118 153	III.7.8
Produits constatés d'avance	-	-	III.7.8
<b>TOTAL DETTES (III)<sup>(2)</sup></b>	<b>963 879</b>	<b>1 049 286</b>	
<b>DIFFÉRENCE DE CONVERSION PASSIF (IV)</b>	<b>1 804</b>	<b>6 066</b>	III.7.5
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>2 210 737</b>	<b>2 328 944</b>	
<sup>(1)</sup> Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	9 472	182	
<sup>(2)</sup> Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an :	197 061	146 197	

## II. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	RÉF. ANNEXE
<b>Produits d'exploitation :</b>			
Ventes de marchandises	-	-	
Production vendue (biens)	-	-	
Production vendue (services)	-	-	
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>			
Production stockée	-	-	
Subvention d'exploitation	-	-	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	1 691	3 297	
Autres produits	75 013	80 203	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>76 704</b>	<b>83 500</b>	
<b>Charges d'exploitation :</b>			
Achats de stocks d'approvisionnements	-	-	
Variations de stocks	-	-	
Autres achats et charges externes	36 448	45 641	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 286	3 068	
Salaires et traitements	25 365	27 072	
Charges sociales	12 915	13 226	
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations :</b>			
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 907	4 397	
- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	2 822	
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-	
- pour risques et charges : dotations aux dépréciations	27	848	
<b>Autres charges</b>	396	9 959	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>82 344</b>	<b>107 034</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>(5 640)</b>	<b>(23 534)</b>	
<b>BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)</b>	<b>808</b>	<b>345</b>	
<b>PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)</b>			
<b>Produits financiers :</b>			
De participation	65 691	359 352	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	
Autres intérêts et produits assimilés	5 333	6 405	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	115 132	32 883	
Différences positives de change	84 885	49 679	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>271 040</b>	<b>448 319</b>	
<b>Charges financières :</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	62 972	330 700	
Intérêts et charges assimilés	26 826	18 971	
Différences négatives de change	97 319	54 293	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>187 118</b>	<b>403 963</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>83 922</b>	<b>44 356</b>	III.8.4
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>79 090</b>	<b>21 168</b>	
<b>Produits exceptionnels :</b>			
Sur opérations de gestion	-	1	
Sur opérations en capital	301	405	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transfert de charges	116	39	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>417</b>	<b>445</b>	
<b>Charges exceptionnelles :</b>			
Sur opérations de gestion	19	1	
Sur opérations en capital	9	1 405	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 300	126	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>2 329</b>	<b>1 532</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>(1 912)</b>	<b>(1 087)</b>	III.8.5
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)</b>	<b>(30 715)</b>	<b>(27 768)</b>	III.8.6
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>348 969</b>	<b>532 610</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>241 076</b>	<b>484 761</b>	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>107 893</b>	<b>47 850</b>	

## III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### III.1. FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### III.1.1. RÉORGANISATION ACTIONNAIRALE DE TRANSDEV

Le 21 décembre 2016, la Caisse des Dépôts et Veolia se sont mis d'accord sur une répartition actionnariale et sur les modalités de désengagement de Veolia de la société Transdev Group SA :

- la Caisse des Dépôts a acquis 20% du capital de Transdev. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient ainsi 70% du capital de Transdev et en prend le contrôle exclusif, tandis que Veolia conserve, à titre transitoire, 30% du capital de la société.
- suite à cette première transaction, Veolia et la Caisse des Dépôts vont initier dans les meilleurs délais, les démarches nécessaires à la recherche d'un nouvel actionnaire désireux d'acquiescer le solde de la participation de Veolia (30%) et à même d'accompagner le développement futur de Transdev. A l'issue d'un délai de 2 ans, si aucun actionnaire n'était trouvé, Veolia dispose pour sa participation rémanente d'une option de vente à l'endroit de la Caisse des Dépôts. De façon symétrique, la Caisse des Dépôts dispose d'une option d'achat au même prix.

Au 31 décembre 2016, à l'issue de cet accord, le Groupe est intégré globalement dans les comptes de la Caisse des Dépôts et est comptabilisé par mise en équivalence dans ceux de Veolia.

#### III.1.2. REFINANCEMENT DU GROUPE

Au 31 décembre 2015, le Groupe était financé principalement par :

- la Caisse des Dépôts sous la forme d'une ligne de crédit bilatérale, ayant les caractéristiques suivantes : un prêt à terme de 345 millions d'euros et une ouverture de crédit de 200 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2015. Par ailleurs, Transdev bénéficiait d'une ligne de liquidité de 150 millions d'euros.
- Veolia sous la forme d'une ligne de crédit bilatérale, ayant les caractéristiques suivantes : un prêt à terme de 345 millions d'euros et une ouverture de crédit de 200 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2015. Par ailleurs, Transdev bénéficiait d'une ligne de liquidité de 180 millions d'euros.

Le 23 mars 2016, Transdev Group SA a signé, avec un syndicat composé de quinze banques, le refinancement de ses prêts et facilités de crédit actionnaires, pour un montant total de 1,2 milliard d'euros, sous la forme de deux facilités de crédit :

- un prêt à terme de 500 millions d'euros à maturité 5 ans,
- une ouverture de crédit de 700 millions d'euros, à maturité 5 ans, assortie de 2 options d'extension d'une année, à la main des prêteurs.

#### Placements privés (Schuldschein)

Par ailleurs, Transdev a procédé à une opération de financement sur le marché du « Schuldschein » (placements privés de droit allemand), auprès de banques et d'institutionnels internationaux. Ce financement multi-tranches, à maturité 4, 7 et 10 ans selon les devises, porte sur un montant total de 122,5 millions de dollars américains et de 68,5 millions d'euros.

#### Cession de créance de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a cédé, sans recours, à un établissement financier sa créance Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au titre de l'exercice 2016, afin de la monétiser.

#### III.1.3. TITRES DE PARTICIPATION

Dans le cadre de la réorganisation juridique interne du groupe Transdev autorisée par le conseil d'administration du 13 décembre 2011, Transdev Group a acquis auprès de TD IDF en novembre 2016 les titres des sociétés Transdev GmbH pour 166,5 M€ et Transdev Australasia pour 196,2 M€ détenus par la société Transdev Ile de France.

#### III.1.4. INTÉGRATION FISCALE

En date du 21 avril 2011, Transdev Group SA a opté pour le régime de fiscalité de groupe visé aux articles 223 A et suivants du code général des Impôts. L'option pour le régime de l'intégration fiscale a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation expresse de la part de Transdev Group SA.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes de différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de la neutralité, prévue par le Conseil National de la Comptabilité et reprise dans le Bulletin Officiel des impôts n°4H-9-88.

En application de ce principe, chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration. Transdev Group SA, société tête de groupe d'intégration, supporte son propre impôt ainsi que l'économie ou la charge complémentaire résultant de l'application du régime d'intégration. Pour 2016, l'application du régime fiscal de groupe se traduit par la comptabilisation d'un boni d'intégration fiscale de 31,5 M€ dans les comptes sociaux et d'impôt groupe pour 3,5 M€.

#### III.1.5. CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT

Création d'un établissement dédié à l'innovation dénommé Transdev Group Innovation.

Cet établissement a été créé le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et a pour objet le développement, la mise en œuvre, la commercialisation de projets innovants notamment dans le domaine de la mobilité.

#### III.1.6. PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le conseil du 24 mars 2016 a autorisé le projet de regroupement dans l'année 2017 des activités du siège sur un nouveau site à Issy-les-Moulineaux.

### III.2. RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX APPLIQUÉS

Les comptes de l'exercice 2016 sont établis conformément aux principes comptables français en vigueur.

Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible, sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'euros.

### III.3. CONSOLIDATION

Suite aux accords mentionnés en III.1.1, au 31 décembre 2016, le Groupe est intégré globalement dans les comptes de la Caisse des Dépôts et par mise en équivalence dans ceux de Veolia.

### III.4. MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes de comptes annuels.

#### III.4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial est évalué en coût d'acquisition. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs de l'ANC 2015-06, les fonds commerciaux à durée illimitée ne font pas l'objet d'un amortissement, mais sont soumis à un test annuel de valorisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La réglementation comptable sur les fonds de commerce est sans impact sur les comptes au 31 décembre 2016.

Les logiciels informatiques sont amortis selon leur nature sur une durée de 3 à 5 ans.

#### III.4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les biens sont amortis linéairement sur leurs durées de vie économique :

- Constructions : .....20 ans
- Agencements et installations : .....8 ans
- Matériel informatique : .....5 ans
- Matériel de bureau : .....5 à 7 ans
- Mobilier de bureau : .....5 à 10 ans

#### III.4.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Pour les titres acquis, la valeur brute des titres immobilisés correspond à la valeur d'acquisition y compris, le cas échéant, les frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte (i) de la performance financière des participations, (ii) de l'évolution des résultats ou (iii) de leur valeur probable de négociation. La société se fonde notamment sur les « business plans » produits par les filiales.

Les autres immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Elles sont dépréciées si la valeur vénale de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### III.4.4. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

#### III.4.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les comptes à terme sont enregistrés dans ce poste. Ils sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable.

#### III.4.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues par la société à la date de l'arrêté des comptes.

Les provisions sont ventilées par nature dans le paragraphe III.7.7 de l'annexe.

#### III.4.7. OPÉRATIONS EN DEVICES

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur euros au cours du jour.

Les créances et dettes, prêts et emprunts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion » au bilan.

Conformément à l'article 420-7 du Plan Comptable Général, les écarts de réévaluation de change des comptes de disponibilités en devises sont comptabilisés directement en résultat de change. De la même manière, les écarts de change sur comptes courants avec les filiales, assimilables par nature à des comptes de disponibilités, sont comptabilisés directement en résultat de change.

Les éventuelles pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques à hauteur du montant net de la perte globale, appréciée par devises et par regroupement de maturité après prise en compte des opérations à terme qualifiées de couverture sur le plan comptable.

#### III.4.8. OPÉRATIONS DÉRIVÉS DE CHANGE

Depuis le 5 juillet 2011, Transdev Group gère les risques de marché liés aux variations des cours de change, en utilisant des dérivés, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des options de change. Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Les dérivés de change qualifiés de couverture sur le plan comptable sont enregistrés en résultat de change de façon symétrique aux éléments couverts.

Les dérivés non qualifiés de couverture sur le plan comptable font l'objet d'un traitement de position globale de change par devise.

Les pertes latentes sont provisionnées, les plus values latentes ne sont pas reconnues en résultat et les plus ou moins values réalisées sont comptabilisées en résultat.

### III.4.9. ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RETRAITE

La société a opté pour un contrat de gestion externe des indemnités futures de fin de carrière. Les charges correspondantes sont couvertes par la valeur capitalisée des fonds versés.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Les charges et produits d'actualisation sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode préférentielle de la recommandation N° 2003 R-01 de la CNC du 1<sup>er</sup> avril 2003.

En 2016, l'actualisation a été effectuée au taux de 1,35%.

Au 31 décembre 2016, une provision de 3,8 M€ correspondant aux engagements non couverts a été constatée.

### III.4.10. ENGAGEMENT AU TITRE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les droits acquis par les salariés au titre des médailles du travail ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Au 31 décembre 2016, les engagements sont couverts par une provision de 0,1 M€.

### III.4.11. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

La gestion des heures accumulées au titre du droit individuel à la formation relève désormais de la Caisse des Dépôts au titre du dispositif compte personnel de formation créé par la loi du 5 mars 2014 et entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Avec ce nouveau dispositif, la société n'a plus aucun engagement ni risque de charges futures à prendre en compte.

### III.4.12. CRÉDIT IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été instauré par la Loi de Finances Rectificative pour 2012, publiée le 29 décembre 2012. Il consiste en un crédit d'impôt dont le montant est calculé en proportion de la masse salariale brute hors salaires supérieurs à 2,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). En 2016, le CICE est fixé à 6% des rémunérations versées éligibles.

Conformément aux normes comptables et aux instructions du groupe, le CICE a été comptabilisé au crédit du compte « impôt sur les sociétés (695\*) » dans les comptes sociaux de notre société.

Au titre de l'exercice 2016 Transdev Group a déclaré un CICE de 142 945 €. Ce CICE a été utilisé notamment pour financer des actions de formation, de nouveaux recrutements et des actions de développement. Par ailleurs, le solde du CICE a servi à reconstituer le fonds de roulement de notre Société.

L'impact du CICE sur le résultat net de Transdev Group se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	2016
Résultat net	47 850
CICE N	142
Résultat net hors CICE	47 708
Résultat N distribué sous forme de dividendes en N+1	20 000

Le CICE s'impute sur l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice au cours duquel il est constaté, puis sur l'impôt éventuellement dû au titre des trois exercices suivants. A l'issue de cette période d'imputation, l'excédent non imputé est restitué. Au cours de l'année 2016, le groupe a fait le choix de céder sans recours à un organisme financier sa créance de CICE.

## III.5. AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

### III.5.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

#### Transactions avec les parties liées concernées par l'article R.123-198 11 du Code du Commerce

En application du règlement de l'autorité des normes comptables (ANC) et de l'article R.123-198 11 du code de commerce, relatif aux parties liées, Transdev Group confirme n'avoir aucune transaction concernée sur l'exercice 2016.

#### Transactions avec les entreprises liées

Dans le cadre de ses activités de holding, pour le groupe, la société rend des services à ses filiales. Ces activités couvrent notamment l'assistance technique, une redevance de marque, la mise à disposition de personnel et l'émission de garanties.

### III.5.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Transdev.

## III.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

### III.7. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### III.7.1. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ : MOUVEMENTS SUR VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	VALEURS BRUTES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS RÉDUCTIONS DE L'EXERCICE	AUTRES FLUX	ECART DE CONVERSION	VALEURS BRUTES EN FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 655	2 027	-	258	-	32 940
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes	982	737	(291)	(257)	-	1 171
Immobilisations corporelles	8 713	331	-	32	-	9 076
Immobilisations corporelles en cours	143	664	-	(33)	-	774
<b>Immobilisations financières dont :</b>	<b>2 921 947</b>	<b>872 364</b>	<b>(601 950)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 192 361</b>
Titres de participation	1 958 629	427 448	(1 405)	-	-	2 384 672
Créances et Prêts rattachés à des participations	960 306	444 878	(600 527)	-	-	804 657
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 012	38	(17)	-	-	3 032
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>2 962 441</b>	<b>876 123</b>	<b>(602 241)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 236 322</b>

Les principales opérations sur les titres de participation se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	CESSION DE L'EXERCICE	AUTRES FLUX	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
Transdev Australasia	196 200	-	-	-	196 200
Transdev GmbH	166 500	-	-	-	166 500
Transdev ré	-	3 325	-	-	3 325
Transdev Eurolines	-	30 000	-	-	30 000
Transdev Plc	-	29 902	-	-	29 902
Seoul Line 9	1 511	-	-	-	1 511
Connex Jersey liquidation	-	-	(1 000)	-	(1 000)
Divers	10	-	(405)	-	(395)
<b>TOTAL</b>	<b>364 221</b>	<b>63 227</b>	<b>(1 405)</b>	<b>-</b>	<b>426 043</b>

#### III.7.2. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ : MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES OU DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	AMORTISSEMENTS EN FIN D'EXERCICE
Amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	12 031	3 329	(836)	-	14 524
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles	6 556	3 890	(2 259)	-	8 188
Dépréciations sur immobilisations financières	778 938	330 700	(32 883)	-	1 076 755
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>797 525</b>	<b>337 919</b>	<b>(35 978)</b>	<b>-</b>	<b>1 099 466</b>
<b>dont dotations et reprises :</b>					
d'exploitation	-	7 219	(3 095)	-	-
financières	-	330 700	(32 883)	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-

#### Dépréciations des titres de participations et créances rattachées

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	SITUATION À LA FIN DE L'EXERCICE
Transdev Eurolines	14 463	26 500	-	-	40 963
Transdev SA	419 753	-	(24 900)	-	394 853
TD Participacoes SGPS SA	40 000	-	-	-	40 000
Transdev Plc	39 983	30 700	(7 983)	-	62 700
Transdev Finland OY	5 501	-	-	-	5 501
Transdev North America INC.	32 972	16 900	-	-	49 872
Transdev Ile de France SA	226 266	256 600	-	-	482 866
<b>TOTAL</b>	<b>778 938</b>	<b>330 700</b>	<b>(32 883)</b>	<b>-</b>	<b>1 076 755</b>



### III.7.3. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2016 MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE A - 1 AN	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION	EXERCICE 2015 MONTANT BRUT
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances et Prêts rattachés à des participations	804 657	340 631	804 657	960 306
Autres immobilisations financières	3 032	177	-	3 012
<b>Actif circulant</b>				
Créances clients et comptes rattachés	15 999	15 999	15 724	27 082
Autres créances	6 190	6 190	1 305	10 737
Charges constatées d'avance	2 131	2 131	-	2 195
<b>TOTAL</b>	<b>832 009</b>	<b>365 128</b>	<b>821 686</b>	<b>1 003 333</b>

### III.7.4. ÉTAT DE L'ACTIF CIRCULANT : MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	DÉPRÉCIATIONS EN FIN D'EXERCICE
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Sur créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Sur autres comptes débiteurs	39	126	(39)	-	126
<b>TOTAL DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>39</b>	<b>126</b>	<b>(39)</b>	<b>-</b>	<b>126</b>
<b>dont dotations et reprises :</b>					
d'exploitation	-	-	-	-	-
financières	-	-	-	-	-
exceptionnelles	-	126	(39)	-	-

### III.7.5. ÉCARTS DE CONVERSION

A la clôture, les écarts de conversion se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ÉCART DE CONVERSION ACTIF	ÉCART DE CONVERSION PASSIF
Créances et prêts rattachés à des participations	893	4 986
Créances clients et comptes rattachés	5	1
Valeurs mobilières de placement	1 079	-
Emprunts et dettes financières divers	-	1 079
<b>TOTAL</b>	<b>1 978</b>	<b>6 066</b>

et se répartissent comme suit par devises :

(en milliers d'euros)	ÉCART DE CONVERSION ACTIF	ÉCART DE CONVERSION PASSIF
Dollar Canadien CAD	684	-
Livre Sterling GBP	209	-
Shekel Israélien ILS	-	1
Dollar Australien AUD	5	-
Couronne Suédoise SEK	-	2 112
Dollar des Etats-Unis USD	1 079	3 953
<b>TOTAL</b>	<b>1 978</b>	<b>6 066</b>

**III.7.6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

(en milliers d'euros)	SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AFFECTATION RÉSULTAT NET 2015	RÉDUCTION DE CAPITAL	ACOMPTE SUR DIVIDENDES	RÉSULTAT NET 2016	SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Capital souscrit appelé versé	1 137 120	-	-	-	-	1 137 120
Prime d'apport	-	-	-	-	-	-
Réserve Légale	-	4 835	-	-	-	4 835
Autres Réserves	-	103 058	-	-	-	103 058
Report à nouveau	(11 191)	-	-	-	-	(11 191)
Résultat de l'exercice	107 893	(107 893)	-	(20 000)	47 850	27 850
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 233 822</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(20 000)</b>	<b>47 850</b>	<b>1 261 672</b>

A la clôture, le capital social de Transdev Group est composé de 118 203 700 actions d'une valeur nominale de 9,62 €, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2016, statuant sur la clôture des comptes 2015, le bénéfice comptable de l'exercice a été affecté au compte de réserve légale et report à nouveau.

Le conseil d'administration du 20 décembre 2016 a voté le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant total de 20 000 066,04 €, soit pour chacune des 118 203 700 actions un dividende de 0,1692 €.

**III.7.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE CONSOMMÉES	REPRISES DE L'EXERCICE SANS OBJET	APPORT CONVENTION SUCESSEUR	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
Provision pour perte de valeur <sup>(1)</sup>	7 662	-	(6)	-	-	7 656
Pour retraites et médaille du travail	3 280	782	(143)	-	-	3 920
Pour risques salariés	290	66	(12)	-	-	344
<b>TOTAL</b>	<b>11 232</b>	<b>848</b>	<b>(161)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 920</b>
<b>dont dotations et reprises :</b>						
d'exploitation	-	848	(161)	-	-	-
financières	-	-	-	-	-	-
exceptionnelles	-	-	-	-	-	-

Les principales variations portent sur les natures suivantes :

(en milliers d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
<sup>(1)</sup> Provisions pour perte de valeur					
Provision pour perte de valeur filiale	7 540	-	-	-	7 540
Autres provision pour risques	122	-	(6)	-	116
<b>TOTAL PROVISIONS POUR PERTE DE VALEUR</b>	<b>7 662</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>7 656</b>

## III.7.8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2016	ÉCHÉANCE À -1 AN	ÉCHÉANCE À +1 AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION	EXERCICE 2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811 043	1 330	746 765	62 948	-	9 530
Emprunts et dettes financières divers	69 478	66 697	2 781	-	69 478	814 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 020	31 020	-	-	7 200	29 708
Dettes fiscales et sociales	17 193	17 193	-	-	-	18 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	2 400	-	-	620	1 165
Autres dettes	118 153	27 557	90 596	-	117 463	90 451
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 049 286</b>	<b>146 196</b>	<b>840 142</b>	<b>62 948</b>	<b>194 761</b>	<b>963 879</b>

## III.7.9. TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

CATÉGORIE D'ENGAGEMENTS	TOTAL	FILIALES PARTICIPATIONS ET AUTRES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES	ÉCHÉANCE À -1 AN	ÉCHÉANCE À +1 AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS
(en milliers d'euros)						
Garanties de performance opérationnelles	275 843	270 179	5 664	40 941	80 921	153 981
Garanties sur locations simples	335 055	333 829	1 226	2 845	83 452	248 759
Garanties opérationnelles autres	47 157	19 180	27 977	35 951	11 059	147
<b>TOTAL GARANTIES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>658 055</b>	<b>623 188</b>	<b>34 867</b>	<b>79 737</b>	<b>175 432</b>	<b>402 887</b>
Garanties liées à des opérations financières	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés	-	-	-	-	-	-
Garanties financières	184 360	184 184	176	84 467	75 519	24 373
<b>TOTAL AUTRES GARANTIES ET ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>184 360</b>	<b>184 184</b>	<b>176</b>	<b>84 467</b>	<b>75 519</b>	<b>24 373</b>
Engagements reçus	550 000	-	550 000	-	550 000	-

Les engagements pris par Transdev Group correspondent essentiellement à des garanties de financement et de performance pour le compte de ses filiales françaises et étrangères.

Les engagements reçus correspondent à des lignes de financement non utilisées auprès des banques.

## III.7.10. ENGAGEMENT DE CRÉDIT BAIL

(en milliers d'euros)	EXERCICE 2016 TOTAL	EXERCICE 2015 TOTAL
Valeur d'origine des biens	n.a.	n.a.
Amortissements de l'exercice	n.a.	n.a.
Amortissements cumulés	n.a.	n.a.
Redevances versées dans l'exercice	n.a.	n.a.
Redevances restant dues	n.a.	n.a.

### III.8. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

#### III.8.1. RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2016 MONTANT	EXERCICE 2015 MONTANT
Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration (jetons de présence)	60	60

#### III.8.2. EFFECTIF MOYEN

	PERSONNEL SALARIÉ	PERSONNEL MIS À DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	291	7
Agents de maîtrise et techniciens	24	-
Employés	20	-
<b>TOTAL</b>	<b>335</b>	<b>7</b>

#### III.8.3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2016 MONTANT	EXERCICE 2015 MONTANT
<b>A) Répartition par secteur d'activité</b>		
Non applicable	n.a.	n.a.
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>B) Répartition par marché géographique</b>		
Non applicable	n.a.	n.a.
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### III.8.4. ANALYSE DU RÉSULTAT FINANCIER

NATURE DES OPÉRATIONS

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2016 MONTANT	DT ENT. LIÉES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION
<b>Produits Financiers</b>		
Revenus des titres de participations	334 577	334 577
Revenus des créances de participations	24 776	24 776
Autres produits financiers	6 405	6 382
Reprises sur provisions financières et transfert de charges	32 883	32 883
Différences positives de change	49 679	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>448 319</b>	<b>398 617</b>
<b>Charges Financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(330 700)	(330 700)
Intérêts et charges assimilés	(18 970)	(7 395)
Différences négatives de change	(54 293)	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(403 963)</b>	<b>(338 095)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>44 356</b>	<b>60 521</b>

### III.8.5. ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES OPÉRATIONS <i>(en milliers d'euros)</i>	CHARGES EXCEPTIONNELLES	PRODUITS EXCEPTIONNELS
Charges & Produits Exceptionnels sur opération de gestion	(1)	1
Cessions immobilisations financières	(1 405)	405
Cessions immobilisations corporelles	-	-
Cessions immobilisations incorporelles	-	-
<b>Dotations et reprises d'amortissements et provisions exceptionnelles :</b>		
Autres dotations reprises exceptionnelles	(126)	39
Amortissements dérogatoires	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(1 532)</b>	<b>445</b>

### III.8.6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	RÉSULTAT COURANT	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	TOTAL
1. Résultat avant impôts	21 168	(1 087)	20 081
2. Différences temporaires	2 476	-	2 476
3. Différences permanentes	(15 165)	1 088	(14 077)
4. Bases imposables	8 478	1	8 480
5. Déficit reportable et amortissements réputés différés	-	-	-
6. Résultat fiscal après imputation des déficits	8 478	1	8 480
7. Impôt sur les sociétés	27 768	-	27 768
8. Impôt sur + values LT (taux réduit)	-	-	-
9. Résultat net après impôts	48 936	(1 087)	47 850

Les différences temporaires correspondent à des charges incluses dans le résultat comptable qui seront à déduire ou à réintégrer fiscalement au cours des exercices futurs.

Les différences permanentes correspondent principalement aux dividendes reçus des filiales, aux plus ou moins values nettes à long terme et aux provisions pour dépréciation sur les actifs financiers.

Sur 2016, en application du régime d'intégration fiscale, Transdev Group a enregistré dans ses comptes sociaux une économie d'impôt de 31 532 K€ et constaté un impôt de 3 568 K€.

### III.8.7. SITUATION FISCALE LATENTE

Au 31 décembre 2016, la société Transdev Group dispose de :

- déficits reportables indéfiniment (cerfa 2058-B Bis) .....81 925 K€
- déficits d'ensemble pour le groupe d'intégration fiscale .....382 267 K€

### III.9. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS ET PORTEFEUILLE

#### A) Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation de plus de 10% dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société Transdev Group

Les renseignements détaillés sur chaque filiale sont issus des données consolidées (bases locales) arrêtées au 15 janvier 2017. Par exception les données concernant les sociétés Transdev Ile-de-France SA et Transdev SA sont issues des comptes sociaux.

Les données des filiales hors zone Euro sont converties au cours du 31 décembre pour les capitaux propres, au cours moyen pour les renseignements relatifs au compte de résultat.

SOCIÉTÉS	CAPITAL EN NOMBRES	VALEUR NOMINALE	CAPITAL SOCIAL DE LA FILIALE	CAPITAUX PROPRIÉS Y COMPRIS RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE L'EXERCICE DE L'EXERCICE	%	VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR TDG	CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR TDG	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT NET	DIVIDENDES ENCAISSÉS		
						BRUTE	NETTE						2016	2016
						DÉTENU							2016	2016
<b>1. FILIALES</b>														
Transdev Ile de France SA														
32 Bd Gallieni 92130 Issy Les Moulineaux	20 000 000	10 €	200 000	150 273	100%	890 999	408 133	437	3 425	183 961	208 701	240 000		
Transdev SA														
32 Bd Gallieni 92130 Issy Les Moulineaux	1 241 266	140 €	173 777	86 974	100%	691 000	296 147	320 533	76	149 615	63 911	32 323		
Transdev Eurolines														
32 Bd Gallieni 92130 Issy Les Moulineaux	5 400 000	10 €	54 000	(44 178)	100%	50 100	9 137	10 226	-	1 812	(40 345)	-		
Transdev Plc														
401 King Street London Royaume Uni	40 500 000	£	47 303	(13 824)	100%	61 902	2	17 579	-	2 488	(26 032)	-		
Transdev Participacoes SGPS SA														
Avenida D Afonso Henriques n°1462 1° Edificio Olympus	17 000 000	1 €	46 144	111 970	100%	108 000	68 000	4 460	-	-	10 698	12 424		
4450-013 MATOSINHOS Portugal														
Transdev CANADA														
1100 Bd Rene-Levesque, Bureau 1305, Montreal, Quebec H3B4N4	40 000 100	100 \$CAD	38 060	761	100%	33 001	33 001	41 854	-	3 425	9 601	9 436		
Transdev North America Inc														
720 E Butterfield Road Suite 300 Lombard 60148 IL Etats-Unis	1 000	1 \$US	127 011	(54 333)	100%	98 000	48 128	294 516	171 853	44 293	(7 726)	-		
Transdev Northern Europe														
Box 14091, 16714 BROMA Suède	7 000 000	100 SEK	5 234	13 439	100%	65 500	65 500	87 140	-	-	19 545	15 916		
Transdev GmbH														
Georgenstr. 22, 10117 Berlin Allemagne	25 600	1 €	26	250 820	100%	166 500	166 500	6 040	-	45 274	17 750	-		
Transdev Australasia														
Level 8, 469 Latrobe Street Melbourne Victoria Australia	67 100 000	0,70 AUD	32 269	17 421	100%	196 200	196 200	-	-	10 376	23 714	18 036		
<b>2. PARTICIPATIONS</b>														
Non applicable														

## B) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10% dont la valeur n'excède pas 1% du capital de la Société Transdev Group

	VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR TDG	CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR TDG	CHIFFRE D'AFFAIRES 2016	RÉSULTAT NET 2016	DIVIDENDES ENCAISSÉS 2016
	BRUTE	NETTE					
<b>1. Filiales détenues à plus de 50%</b>							
1.1. Filiales françaises	1 302	1 302	5	89	-	-	361
1.2. Filiales étrangères	20 427	20 426	13 415	9 860	-	-	4 723
<b>2. Participations (détenues entre 10 et 50%)</b>							
2.1. Dans les Sociétés françaises	27	27	-	-	-	-	-
2.2. Dans les Sociétés étrangères	1 711	1 711	-	46 378	-	-	-

(en milliers d'euros)

## C) Renseignements globaux sur les filiales et participations de plus de 10%

<b>1. Filiales</b>							
1.1 Filiales françaises	1 633 401	714 719	331 201	3 590	-	-	272 683
1.2 Filiales étrangères	749 530	597 757	465 003	181 713	-	-	60 534
<b>2. Participations</b>							
2.1. Dans les Sociétés françaises	27	27	-	-	-	-	-
2.2. Dans les Sociétés étrangères	1 711	1 711	-	46 378	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 384 669</b>	<b>1 314 214</b>	<b>796 203</b>	<b>231 680</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>333 218</b>





# TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**MAZARS**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

# TRANSDEV GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Transdev Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société comptabilise et évalue les titres de participation selon les méthodes décrites en annexe (note III.4.3). Dans le cadre des appréciations auxquelles nous avons procédé, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces règles, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les jugements et estimations retenues par votre société et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

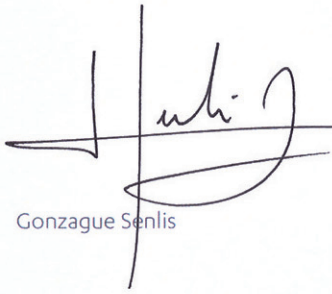
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 8 mars 2017

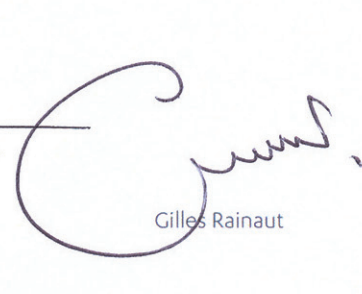
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

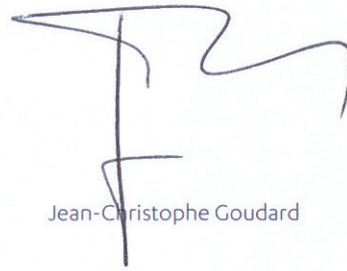
ERNST & YOUNG et Autres



Gonzague Senlis



Gilles Rainaut



Jean-Christophe Goudard



Vincent Coste





INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

32, boulevard Gallieni  
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex

[www.transdev.com](http://www.transdev.com)